TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 618 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 6 - LUNDI 7 JUIN 1982

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

Au sommet de Versailles, M. François Mitterrand propose un programme pour le développement des nouvelles technologies grâce à « une mobilisation sans précédent du capital »

La crise des Malouines et la guerre irano-irakienne dominent les conversations politiques

Le sommet des sept grandes puissances industrialisées occidentales (plus la C.E.E.) s'est ouvert, samedi matin 5 juin, dans la salle du Sacre du palais de Versailles. Il se prolongera jusqu'à dimanche en fin d'après-midi, et se terminera par une grande fête.

La séance de travail de samedi a été ouverte par M. Mitterrand, qui a présenté un long exposé sur le thème « Technologie, emploi et croissance ». Dans ce document, le président de la République appelle ses partenaires à « explorer de vastes champs ouverts à nos efforts communs », dont ceux qu'offrent la science et la technologie. M. Mitterrand a notamment évoqué les biotechnologies, l'électronique, les énergies nouvelles, les explorations océanographiques et spatiales et les nouvelles technologies de la communication.

Appelant « à une mobilisation sans précédent du capital », il a proposé à ses partenaires de lancer un programme concerté de croissance par la technologie (en créant des comités internationaux sur la recherche et le développement et sur la coopération technologique entre firmes privées et publiques et entre nations), et de mettre sur pied un projet commun de formation professionnelle. M. Mitterrand, qui a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de maîtriser le système monétaire international, a souhaité que des études soient lancées sur les problèmes éducation-informatique et communication. Il a aussi insisté sur la nécessité d'étudier les problèmes des pays du tiers-monde, qui pourraient mieux maîtriser les nouvelles technologies par des accords de codéveloppement.

Vendredi, un premier dîner avait été consacré par les chefs d'Etat et de gouvernement aux problèmes internationaux, notamment à la crise des Malouines et à la situation au Proche-Orient, sans oublier la guerre Iran-Irak. Tout en réaffirmant leur solidarité avec Mme Thatcher, ses partenaires cherchent à l'inciter à la modération et à la négociation. M. Delors, de son côté, a fait état dans la soirée, des propositions que les ministres des finances vont soumettre aux Sept en vue de l'adoption de principes visant à introduire plus de stabilité sur la scène monétaire internationale.

Le déjeuner de samedi devait être consacré, notamment, aux relations Est-Ouest (on commence à parler, dans l'entourage du président de la République, d'un possible voyage de M. Mitterrand à Moscou à la fin de l'année ou au début de 1983) ; la séance de l'après-midi devait être dominée par les problèmes macro-économiques, monétaires et commerciaux. Les relations Nord-Sud devaient être abordées au cours du dîner, et les questions énergétiques seront sans doute évoquées dimanche matin.

Une doctrine d'ensemble

Le rapport « Technologie, emploi et croissance » qu'a présenté samedi matin au sommet de Versailles M. François Mitterrand a fait l'objet d'une longue préparation, au cours de laquelle ont été rédigées de nombreuses versions. Ce travail minutieux a permis de faire une synthèse presque toujours heureuse entre ce qui, au départ, risquait d'être simplement un hymne quelque peu abstrait au progrès technique et les contraintes économiques et financières auxquelles est nécessairement soumise la troisième révolution industrielle.

Une constatation préliminaire est réconfortante et s'appuie sur l'expérience historique. A moyen terme, le progrès finit toujours par créer plus d'emplois qu'il n'en détruit. C'est ce qu'a rappelé avec force le président de la République française. Les perspectives d'avenir ne sont donc pas bouchées pour le monde « capitaliste ». Celui-ci n'est pas nécessairement voué, au fur et à mesure qu'il introduit des machines plus perfectionnées à laisser se former une armée croissante de chômeurs comme le croyait Marx.

Cependant, ainsi que l'avaient souligné dès le début du dix-neuvième siècle les meilleurs économistes (voir le célèbre chapitre « Des machines » dans les « Principes de l'économie politique et de l'impôt » de David Ricardo), dans un premier temps le progrès technique risque d'être sévèrement payé par les travailleurs à cause des destructions d'emplois qu'il entraîne d'abord, sans contrepartie immédiate. C'est à un aménagement de cette difficile période de transition que M. François Mitterrand convie les gouvernements des grands Etats industrialisés sans pour autant leur demander de changer de « système économique » puisqu'au contraire le président de la République rappelle dans son rapport les vertus de la concurrence (« facteur essentiel de la croissance ») et la nécessité de préserver la liberté des échanges.

La faiblesse des investissements provoquée par l'actuelle récession ne devrait pas faire oublier, comme le dit encore fort justement M. Mitterrand, que la révolution industrielle en cours, résultant des applications de l'électronique, de la biochimie, etc., doit nous conduire à réaliser « une mobilisation sans précédent du capital ». Cette nécessaire relance des investissements industriels est-elle compatible avec une politique de soutien de la demande préconisée simultanément dans le même rapport ?

Après les redoutables oscillations qui se sont récemment produites sur les marchés des changes, il était habile, de la part de la France, dont la position est malheureusement atteinte sur ce point par la faiblesse persistante du franc, de reprendre l'initiative sur le front monétaire. Les Américains ont beau être, pour la plupart d'entre eux, des partisans convaincus de la non-intervention des banques centrales, ils ne peuvent être insensibles ni aux conséquences déflationnistes pour leur économie de la montée spéculative du dollar ni aux inconvénients commerciaux de la baisse injustifiée du yen (contrepartie de la hausse du dollar). Cela dit, comme devait le confier M. Mitterrand aux journalistes avec lesquels il s'est entretenu vendredi matin, dans les circonstances présentes, on ne peut proposer que l'esquisse d'un nouveau système monétaire.

(Lire, page 2, des extraits du discours de M. Mitterrand.)

Les craintes de M. Cheysson

La situation aux Malouines et au Proche-Orient a été longuement évoquée pendant la soirée de vendredi. « *La première partie du dîner* (qu'ont eu, à part, les ministres des affaires étrangères) *a été sinistre* — a dit à la presse M. Cheysson, — *parce que nous n'avons parlé que de guerre, de bombes, d'attentats, d'horreurs.* »

Les chefs d'Etat et de gouvernement, de leur côté, ont fait un premier tour d'horizon général puis, selon M. Attali, conseiller spécial de M. Mitterrand, ils ont fait un examen « *assez approfondi* » de la situation aux Malouines, en commençant « *à explorer les voies et moyens de leur solidarité ainsi que les conditions dans lesquelles pourrait être entreprise quelque démarche commune* ».

M. Attali n'a pas voulu préciser ce qu'il faut entendre par « *démarche commune* », sinon pour indiquer qu'il s'agit « *naturellement* » d'une démarche avec la Grande-Bretagne et qu'elle pourrait se dérouler aux Nations unies ou ailleurs. « *C'est en discussion* », a-t-il dit.

Il ressort des propos de MM. Cheysson, Haig et Pym, que si les alliés de la Grande-Bretagne, notamment la France et les Etats-Unis, appuient Londres dans la phase actuelle de la bataille, ils s'inquiètent de la phase qui suivra l'évacuation volontaire ou forcée des Argentins.

Selon M. Pym, M. Reagan a assuré Mme Thatcher, qu'il a rencontrée vendredi avant leur départ pour Versailles, de son « *soutien très ferme* ». Toujours selon M. Pym, le président français et le premier ministre britannique « *partagent la même attitude* » au sujet des Malouines.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

Les espoirs de M. Delors

A l'occasion du dîner qui les a réunis vendredi pendant que les chefs d'Etat et de gouvernement se restauraient de leur côté, les ministres des finances des Sept ont longuement parlé de ce qui a toute chance de se présenter comme un accord sur la « *concertation monétaire tripartite* » entre la zone dollar, le système monétaire européen et le yen.

M. Delors, s'adressant à 23 h 30 aux journalistes, a exposé l'état des discussions en rappelant qu'il y a plus d'un an il avait, dans le scepticisme général, proposé de revenir à l'esprit de Bretton Woods. Mais depuis quelques semaines, a-t-il dit, deux des pays qui avaient jusqu'alors refusé d'examiner cette éventualité (les Etats-Unis et le Japon) se sont montrés plus compréhensifs, ce qui pourrait permettre aux chefs d'Etat et de gouvernement de s'entendre sur ce sujet.

M. Delors a rappelé que, depuis le début du mois de mai, le dollar a connu pendant plus de quinze jours des fluctuations dépassant 1 % qui ne sont justifiées par aucune raison de fond. La querelle est dépassée entre les partisans des changes fixes et des changes flottants mais il convient, selon le ministre français de l'économie et des finances, d'organiser une concertation efficace entre les nations industrialisées afin de remédier à ce que les nouveaux statuts du fonds monétaire appellent des conditions désordonnées sur les marchés des changes, encore désignées sous le nom de mouvements erratiques.

Aussi les ministres de l'économie et des finances vont-ils proposer aux chefs d'Etat et de gouvernement trois principes d'action en vue de maîtriser ces mouvements, sans toutefois chercher à écarter le cours des monnaies des exigences dictées par les conditions économiques fondamentales.

Ces trois principes sont les suivants :

1) D'abord l'acceptation de travailler ensemble en vue d'obtenir une plus grande stabilité. Cela repose sur la convergence des situations économiques.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 3.)

Rejoindre le peloton ?

La France a mené depuis l'arrivée de M. Mitterrand une politique originale. Seule de la communauté occidentale, elle a donné un coup d'accélérateur à la croissance alors que les autres pays appuyaient sur le frein. Cela ne lui a pas mal réussi dans un premier temps : la reprise a été amorcée, et pour les trois derniers trimestres de 1981 la croissance a été de 1,7 %, ce qui est plus que correct en ces temps d'infortune.

Seulement voilà, l'« effet relance » est terminé. Selon les derniers chiffres de l'INSEE, pour les trois premiers mois de l'année, le produit intérieur brut a accusé une baisse de 0,1 %. On s'y attendait, ce retournement étant la conséquence d'un fort fléchissement des exportations de marchandises et d'un ralentissement de la constitution de stocks, depuis la fin de 1981. La France va-t-elle devoir rejoindre, ou plutôt se laisser rejoindre par le peloton des grands pays industrialisés, qui ont choisi une tout autre politique, celle du freinage très serré de l'inflation ?

Il est sûr qu'on ne peut pas faire longtemps cavalier seul dans un monde aux ramifications si entremêlées. Même si le style de notre politique économique et sociale ne doit pas copier celui des voisins, un effort de redressement est indispensable. Sera-t-il aussi brutal que certains le craignent ?

Ce n'est pas évident. D'abord, il n'y a pas que des éléments désagréables dans les dernières informations de l'INSEE : on nous dit aussi, que, depuis deux trimestres, la chute de l'investissement semble enrayée « pour faire place à une légère hausse ».

Ensuite, les derniers chiffres qui nous parviennent des Etats-Unis sur le chômage sont alarmants. D'une façon ou d'une autre, il faudra bien que le gouvernement américain relâche sa pression s'il veut éviter de se retrouver dans une situation politique impossible.

Amorce de convergence portée par la conjoncture ? Ce serait insuffisant. Il faut qu'elle soit voulue aussi par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Versailles. On saura bientôt si les premiers pas dans la bonne direction sont faits pour la galerie ou vers une plus grande solidarité.

Le Monde — Une semaine avec le Languedoc-Roussillon

Continuant son tour de France qui l'a conduit déjà dans onze régions, le Monde passera la semaine prochaine avec le Languedoc-Roussillon.

Du lundi 7 juin (numéro daté du 8) au samedi 12 (numéro daté 13-14), nous publierons dans toutes nos éditions les enquêtes et les reportages de nos correspondants et de nos envoyés spéciaux dans les cinq départements de la région : l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère, les Pyrénées-Orientales.

Après l'attentat de Londres

LE RAID DE REPRÉSAILLES ISRAÉLIEN SUR BEYROUTH A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT MEURTRIER.

(Lire page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Fair-play

La B.B.C. a boycotté vendredi les internationaux de Roland-Garros, pour ne pas montrer aux téléspectateurs britanniques les deux tennismen argentins — horribile visu ! — qui jouaient en demi-finales.

Le même jour, au cours de la partie qui l'opposait à l'Argentin Clerc, le jeune Suédois Wilander a offert de rejouer une balle de match qui lui avait, pourtant, été favorable.

Le fair-play a alors retrouvé une patrie.

BRUNO FRAPPAT.

M. HENRI KRASUCKI INVITÉ DE R.T.L.-« LE MONDE »

M. Henri Krasucki, membre du secrétariat confédéral de la C.G.T., sera l'invité de l'émission « Le grand jury », organisée par R.T.L. et « le Monde » et diffusée dimanche 6 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Krasucki répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

LE FESTIVAL DE THÉATRE DE MUNICH

L'alternative

Dans le Luitpoldpark, à Munich, il y a une maison abandonnée, avec, encadrées de cariatides poussiéreuses, des fenêtres barrées de planches, un perron de pierre, des murs écaillés.

Pendant deux semaines, elle a été traversée de câbles électriques, de fils de téléphone, encombrée d'affiches, de cartons, de paquets de tickets multicolores : elle a servi de bureau au cinquième Theaternfestival, qui s'achève ce week-end.

Le temps était idéal. Toute une jeunesse blonde s'est baguenaudée sur les pelouses, entre les arbres et les chapiteaux dressés pour la restauration des corps affamés et assoiffés, et pour les spectacles. Une foule impressionnante, aux mouvements fluides dans une atmosphère de quiétude, même au moment des représentations, au moment de faire la queue, de présenter son billet, de dévaler rapidement pour retenir sa place sur les gradins ou par terre.

Il n'y avait pas de retard, malgré le nombre de spectateurs. Le public munichois observe les règles du jeu, apparemment sans problème, manifeste une vigoureuse curiosité, n'a laissé de place vide nulle part.

L'Américain George Coates composant avec des projections et du bel canto parodique des tableaux surréalistes, Lindsay Kemp et son éternel *Flowers*, ont connu de trépidants triomphes.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

étranger

LE SOMMET DE VERSAILLES

LE RAPPORT «TECHNOLOGIE, EMPLOI ET CROISSANCE» PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. François Mitterrand propose un «immense effort» concerté d'investissements et de formation

Nous publions ci-dessous de larges extraits du rapport « Technologie, emploi et croissance », présenté samedi matin 5 juillet par M. Mitterrand au sommet de Versailles.

Examinons d'abord les faits.

Dans le monde en crise, nos sept pays ne sont pas épargnés. Et la tendance n'est pas à l'amélioration : depuis le sommet d'Ottawa, cinq millions d'hommes et de femmes ont perdu leur emploi, chez l'un et l'autre d'entre nous. La production, l'investissement et les échanges stagnent, le protectionnisme menace, les monnaies s'installent dans le désordre, les taux d'intérêt atteignent des niveaux empêchant toute croissance créatrice d'emploi. L'égoïsme devient la règle.

Dans les pays du Sud, les conditions de survie se sont aggravées : près de 30 millions d'êtres humains sont morts de faim.

Mais, si l'on veut bien regarder, le bilan de cette année n'est pas entièrement négatif, et des signes plus encourageants existent : l'inflation se ralentit, la productivité augmente ; dans certains pays, dont le mien, la croissance a repris et le chômage a cessé d'augmenter.

Voyons maintenant plus loin : l'avenir dépend de notre volonté politique. La crise peut être dépassée si nous croyons en notre propre devenir, si nous refusons la fatalité qui stérilise les innombrables talents et les capacités de création, si nous unissons nos efforts (...).

La crise dépasse le cadre des Etats : c'est donc seulement ensemble que nous pourrons maîtriser la mutation dont je parle, ensemble, que nous pourrons préparer l'avenir.

Si nous étions dans un monde idéal, le système monétaire international serait stable le protectionnisme serait banni, chaque nation commercerait avec les autres sur une base équilibrée, aucun monopole ne s'opposerait à l'émulation de la concurrence, les taux d'intérêt seraient bas, le Nord et le Sud uniraient leurs efforts pour l'épanouissement de leurs cultures et des libertés. Ainsi seraient remplies les conditions économiques adaptées au développement d'une alliance fort. Notre action commune serait aisée à définir.

Tel n'est pas le cas aujourd'hui. C'est pourquoi *nous réfléchirons aux moyens d'organiser une croissance équilibrée*, de réduire le chômage, d'enrayer les protectionnismes, de construire un système monétaire stable et *de donner au Sud les moyens de son développement*.

En attendant d'y parvenir, faut-il se contenter d'un constat d'impuissance ? Certainement pas. Ce serait une vue hâtive et fausse. *Non seulement nous avons le devoir d'examiner ensemble*, pour les résoudre, les problèmes posés par la crise et, pour cela, de s'accorder sur sa nature et sur ses causes, mais encore *il reste à explorer de vastes champs ouverts à nos efforts communs*. Parmi eux, celui qu'offrent la science et la technologie, dont l'évolution rapide entraîne le bouleversement de nos *sociétés* et risque de se retourner contre l'homme lui-même dont pourtant elles procèdent, si celui-ci ne s'en assure pas la maîtrise.

Certes, à cette interrogation se consacrent déjà nombre d'entreprises privées et publiques et chacun de nos pays. La France y a sa part. Mais si nous percevons les enjeux de la révolution industrielle qui commence, sommes-nous sûrs d'avoir mis tous les atouts dans notre jeu ? Il manque l'atout maître qui seul nous donnerait la cohérence et la solidarité de notre action. Je vous invite à y réfléchir.

Un élan vital porte l'humanité

Où en est aujourd'hui le progrès technique et que peut-il changer, dans les dix ans qui viennent, à la crise que nous traversons ? Depuis cinq ans, il est accéléré, dans la biotechnologie et dans l'électronique. Les *domaines nouveaux* apparaissent sans limites : le temps, l'espace, la matière vivante.

1) Les biotechnologies devraient faire reculer la faim, la maladie, la *surpopulation*.

Demain, l'utilisation conjointe de la biochimie, de la microbiologie et du génie génétique permettra l'exploitation industrielle des micro-organismes et transformera des secteurs économiques entiers : non seulement la chimie et le médicament, mais aussi l'alimentation et l'énergie (...).

2) L'électronique multiplie les capacités de production et de création de nos économies.

La micro-électronique, les nouveaux matériaux composites, les fibres optiques, modifieront en profondeur d'anciennes industries (télécommunications, transports, mécanique) et en créeront de nouvelles (robotique, bureautique).

C'est déjà le cas : en dix ans, la capacité des circuits électroniques intégrés a été multipliée par cent et leur coût divisés par mille ; ce progrès va s'accélérer (...).

3) Les moyens énergétiques évolueront rapidement au cours des deux prochaines décennies.

4) Enfin de nouvelles dimensions s'offrent à l'intelligence.

Ici, M. Mitterrand prend quelques exemples : exploitation océanographique ; exploration spatiale qui multipliera les moyens de communication. Il précise à ce propos :

Avec ces nouvelles technologies de la communication, une autre forme de civilisation s'instaure. La prolifération et l'interdépendance des systèmes d'*information* électroniques agiront sur notre univers quotidien, nos modes de relations, nos systèmes de valeurs : dans dix ans, il y aura plusieurs dizaines de millions d'ordinateurs personnels...

Puiser dans l'immense réservoir de l'intelligence humaine

Face à ces bouleversements, l'*attentisme* ou l'*égoïsme* accentueraient les perturbations, les nuisances, les violences, les déséquilibres, les conflits. Tout doit être fait chez chacun d'entre nous et par une grande coopération économique pour que le progrès *constitue un moyen de paix et de prospérité*, pour éviter qu'il ne produise d'abord comme par le passé chômage et récession. Je vous propose cinq thèmes de réflexion et d'action.

1) Créer le plein emploi en *maîtrisant le contenu du travail*.

Le progrès technologique ne peut pas se diffuser dans un contexte de chômage, qui crée un environnement pessimiste, qui suscite des comportements de repli, qui *détruit la confiance*. C'est pourquoi la lutte contre ce fléau, par nos politiques économiques concertées, est une priorité.

Certains craignent que le progrès n'aggrave le chômage qui *nous frappe*. *Ayant réfléchi* à cela, je peux vous dire mon optimisme à moyen terme (...).

Dès 1990, 20 % de la production de masse seront réalisés par des machines d'assemblage automatique, réduisant le nombre d'emplois et particulièrement les plus pénibles dans l'industrie. Les activités tertiaires telles que les banques et les assurances seront aussi touchées. Au total, une suppression de plusieurs millions de postes de travail pourrait en résulter d'ici à 1990, dans les seuls pays industrialisés.

Nous devons donc nous donner les *moyens de gérer cette* mutation afin que les technologies ne suppriment pas plus vite les emplois qu'elles n'en créeront. Nous devons raccourcir les délais de cette inévitable transition.

Si l'*on* s'y prépare, les nouvelles technologies susciteront la création d'emplois autant sinon plus qu'elles n'en supprimeront, non seulement par la production de nouveaux biens industriels, mais également par les services *associés* (distribution, ingénierie, conseil, formation, activités de loisir...) à condition de savoir les organiser, et par les effets d'entraînement qui auront lieu dans des secteurs tels que la métallurgie, la sidérurgie, la mécanique, la chimie...

> **LE « MALENTENDU » SUR LE FRANC**
>
> *Souvent les journalistes rendent compte des propos d'un homme politique se contentent de donner la réponse qu'il a faite sans mentionner la question qui lui avait été posée. Telle est, selon M. Mitterrand, l'explication du « malentendu » qui, il y a huit jours, a fait écrire à un confrère américain que le président de la République, lors d'un entretien avec des journalistes étrangers, avait évoqué la possibilité de faire sortir le franc du système monétaire européen ou, éventuellement, de le dévaluer.*
>
> *La question qui m'avait été posée, dit en substance le président, était la suivante : Avez-vous l'idéologie du S.M.E. ? (Idéologie étant ici employé dans le sens de : Avez-vous la religion du S.M.E ?). Non, ce n'est pas une question de religion, avait répondu le président, mais je souhaite que le S.M.E. marche et l'œuvre dans ce sens. Du fait que le président n'avait pas la religion du S.M.E., le confrère américain en aurait, selon le président, conclu que le franc pourrait bien être, dans certaines circonstances, retiré du S.M.E. et comme ce retrait signifierait presque certainement une baisse de la valeur du franc sur le marché des changes, il en avait encore conclu que le franc pourrait bien être dévalué. Telle est l'explication donnée par M. Mitterrand du fameux malentendu qui a coûté quelques millions de dollars à la Banque de France. — P. F.*

Le problème *qui* nous est donc posé est celui d'une substitution ordonnée et rapide de nouveaux emplois aux anciens. Je ferai plus loin à ce sujet des suggestions.

Cette substitution ne pourra *être seulement quantitative*. Elle s'accompagnera d'une profonde évolution du contenu du travail et de son organisation. Elle donnera à la diminution du temps de travail une autre significations (...).

Dans cette perspective, trois lignes d'action, me semble-t-il, s'imposent à chacun de nous.

● *Le soutien de la demande* afin de favoriser le développement des marchés pour les nouveaux biens et services de consommation incorporant les progrès technologiques.

● *La stabilisation des taux d'intérêt et des taux de change.* Je n'y insisterai pas ici car ce sera l'objet essentiel du reste de nos discussions.

● *Un effort accru de formation et de mobilité professionnelles.* L'organisation et le contenu du travail seront déterminés, je l'ai dit, par la diffusion des *techniques nouvelles*. *L'exercice* de plusieurs métiers au cours d'une vie de travail sera une des caractéristiques majeures de nos sociétés dans les années à venir.

2) Favoriser le *dynamisme* industriel.

Les bases de départ existent. Il devient possible de surmonter la récession, de rompre le mouvement de baisse des gains de productivité, et d'ouvrir de nouveaux marchés (...).

L'automatisation rapide de la production industrielle devrait provoquer des gains de productivité de plus de 10 % par an, condition indispensable au succès des politiques anti-inflationnistes.

Pour cela, les conditions d'un nouveau dynamisme industriel doivent être réunies : un effort d'investissement et une concurrence garantie.

a) *Relancer l'effort d'investissement industriel.*

Les politiques dites d'austérité freinent le progrès technologique en décourageant les investissements à long terme créateurs d'une nouvelle demande, alors qu'il nous faut répondre à la révolution technologique en encourageant les investissements industriels privés et publics.

C'est une mobilisation sans précédent du capital vers l'industrie et la recherche que nous devrons réaliser (...).

b) *Garantir la concurrence.*

La concurrence est un facteur essentiel de la croissance et du progrès technique. Or elle posera des problèmes très *différents* de ceux que nous connaissons aujourd'hui.

Dans le domaine des biotechnologies, par exemple, plus d'un tiers des produits étant fabriqué par des *firmes* en *situation* de monopole mondial, le déséquilibre va s'accentuer. De même, dans le domaine de l'électronique avancée, huit firmes contrôlent déjà 70 % du marché des circuits intégrés. Cette concentration s'accentuera.

L'innovation technologique reste pourtant pour l'essentiel le fait de petites et moyennes entreprises privées, et c'est heureux.

3) Lutter contre les déséquilibres Nord - Sud.

Enfin, il faut mettre les découvertes technologiques récentes au services des pays du Sud. Elles aideront concrètement, comme je l'ai déjà dit à propos des *biotechnologies*, à réduire leur dépendance énergétique et alimentaire.

Certes on ne peut se dissimuler qu'elles susciteront aussi, pour eux, des menaces nouvelles : instabilités et dépendances (...).

On réfléchira non seulement aux moyens de transférer vers eux nos technologies en les adaptant, mais aussi de *rassembler les conditions qui permettront la naissance de technologies directement centrées sur leurs réalités propres* : c'est à cette condition que le développement *autonome* de leur agriculture, de leur industrie, de leurs services est possible (...).

4) Vaincre les tentations de repli sur soi.

Alors que le commerce mondial s'est ralenti, les produits incluant de la haute technologie occupent une part croissante de son volume. Il nous faut surmonter cette contradiction.

Le progrès technique créera de nouvelles occasions d'échange. Mais le protectionnisme trouve, dans la nature même des produits hautement technologiques, des moyens nouveaux de s'exprimer (normes, procédures d'agrément...). Le développement technologique dans son ensemble peut provoquer à court terme des réactions de repli, des désirs d'isolement, contraires, à moyen terme, aux intérêts de tous les pays. Il convient de coopérer pour que le protectionnisme ne finisse pas par l'emporter.

5) Construire une nouvelle civilisation.

Une nouvelle civilisation commence là *où* la multiplication des moyens aide à libérer les hommes de la double contrainte de la distance et du temps, à échanger, communiquer (...).

L'enjeu est là, immense, car en l'*absence d'un puissant mouvement* d'échanges un risque d'uniformisation pèsera sur toutes les cultures et toutes les langues.

La communication se concentre en effet dans tous les pays. l'ensemble des réseaux nécessaires quelques firmes s'approprient à la diffusion électronique. En les maîtrisant, elles influencent en retour les médias traditionnels : le cinéma, la presse ou la télévision. L'essentiel des nouvelles activités dans lesquelles s'engagent la plupart des firmes (production, stockage, traitement de l'information) suppose de très lourds investissements qui conduisent à une forte concentration. (...)

Propositions pour un développement concerté de l'économie mondiale

Et maintenant que faire ? Je souhaite que nous réfléchissions à un ensemble de mesures capables de mettre en œuvre rapidement, chez chacun d'entre nous et *en commun*, les *principes* que je viens d'exposer.

Non que je vous demande d'en décider aujourd'hui ; mais qu'au moins on puisse lancer, dans l'année qui vient, l'indispensable action *commune*.

Sans cela, chacun se repliera sur lui, les batailles commerciales s'aggraveront, les protectionnismes s'installeront. Nul n'y gagnera rien.

Le passé prouve la réalité de ces dangers. Lors de chacune des deux précédentes révolutions industrielles que l'Occident a connues, *on* a assisté dans un premier temps à la montée du chômage, du protectionnisme et de l'inflation. (...)

Puis, en un second temps, dans les *pays* les mieux préparés, les forces sociales du changement l'ont emporté, la croissance et la stabilité sont revenues, les investissements ont repris.

Nous risquons aujourd'hui, si l'on n'y prend garde, d'assister à la même succession d'événements : la nouvelle révolution industrielle a commencé d'aggraver le chômage, l'inflation, les difficultés financières et les inégalités. Cela durera longtemps si nous ne décidons d'y mettre un terme.

Aucun de nous, malgré les différences de point de vue qui nous séparent, ne peut s'y résigner. (...)

M. Mitterrand annonce trois propositions :

I. - Lancer un programme concerté de croissance par la technologie.

Six grandes orientations constitueront une voie assez large pour que nous puissions nous y engager :

1) *Des objectifs globaux* : les fixer en pourcentage du P.N.B. pour 1982 et 1990 et échanger nos vues sur les politiques nationales de recherche-développement en complétant au besoin par des objectifs sectoriels et en tirant parti des travaux déjà entrepris dans les institutions internationales, notamment l'O.C.D.E.

2) *Des actions prioritaires de coopération technologique entre firmes privées et publiques et entre nations.*

Un comité de développement, pour chaque projet retenu, pourrait être mis en place. Il comprendrait les organismes concernés des pays participants. Un effort minimum d'investissement par pays serait fixé.

3) *L'innovation* : l'accélérer sous toutes ses formes en mettant au point les procédures utiles *(M. Mitterrand estime notamment nécessaire de faciliter la création de nouvelles entreprises.)*

4) *Création progressive d'un marché mondial de technologie* (normes, brevets).

5) *Initiatives conjointes pour assurer aux Pays du Sud la maîtrise des nouvelles technologies.*

M. Mitterrand favorise ici la conclusion d'accord de co-développement.)

6) *Enfin, il conviendra, aussi vite que possible, de stabiliser le système monétaire international* dont l'imprévisibilité freine les investissements. Pour cela, il faut rechercher les voies et les moyens d'un renforcement de la coopération monétaire équilibrée entre les trois pôles européen, américain et japonais dans la perspective d'un retour à des taux de change stables et économiquement corrects.

II. - Mettre la technologie au service de l'emploi et des conditions de travail.

1) *Mettre en place un vaste dispositif de formation*, pour la mutation des emplois dont j'ai parlé pour accélérer la transition de la révolution industrielle. A cette fin :

Organiser dès 1983, dans chacun de nos pays, avec les méthodes *propres à chacun, un dispositif spécifique* de formation aux nouvelles technologies tels l'informatique, la biologie et les métiers nouveaux (télécommunications, sciences de la vie, ingénierie, loisirs) selon les trois axes suivants :

● Priorité à la formation des ingénieurs et des techniciens ;

● Action de formation des jeunes chômeurs de seize à dix-huit ans ;

● *Action* de conversion aux nouvelles technologies des travailleurs en cours de carrière. (...)

2) *Il faut également tirer parti des nouvelles technologies pour améliorer les conditions de travail et de vie.*

● Etablir avant le prochain sommet un programme d'évaluation des expériences positives et négatives *menées dans les villes* et des effets sur le *mode de vie urbain* de changements technologiques tels le câblage, les nouveaux modes de transport et d'habitat.

III. - Favoriser ensemble l'épanouissement des cultures.

1) L'école.

● Mener un effort conjoint en vue de définir les systèmes d'enseignement adaptés à chaque pays ;

● Elaborer au niveau mondial une famille de langages informatiques simples ;

● Agir conjointement pour développer l'usage de l'ordinateur à l'école afin de former très vite les jeunes aux objets de leur vie quotidienne de demain et aux exigences de leur métier futur.

2) Les communications et les langages.

Le développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des langues et de la communication est indispensable pour résister au puissant mouvement d'uniformisation que j'ai évoqué. Nous pourrions :

● Instituer au sein de l'Université des Nations unies un réseau mondial reliant tous les centres d'enseignement, de formation et de recherche *consacrés* aux langues et à la communication. Ce réseau faciliterait le développement, dans les divers pays intéressés, des actions suivantes : l'étude des langues, le rôle des langues nationales *dans* la diffusion des technologies ;

● Lancer une grande encyclopédie de toutes les cultures du monde.

3) *Une charte de la communication.*

Je pense qu'une négociation devrait être menée par étapes, dans les instances internationales, en vue de préparer une charte mondiale de la communication aujourd'hui si difficile. Elle pourrait s'organiser autour de cinq principes :

● Affirmer le respect de la diversité des langues ;

● Promouvoir l'harmonisation des législations en matière d'information, de propriété intellectuelle, de droit contractuel, de protection des libertés individuelles ;

● Inciter à la détermination de règles communes pour les échanges internationaux de données ;

● Protéger la souveraineté des Etats et leur intégrité culturelle menacée par les nouvelles technologies ;

● Garantir aux pays du Sud les moyens de maîtriser leurs moyens de communication et les messages qu'*ils véhiculent*.

4) Une exposition mondiale « pour une image présente du futur ».

Il s'agit d'illustrer le rôle du développement technologique *comme facteur* de rapprochement entre les peuples.

La France serait prête à organiser cette exposition en 1989.

Il me reste, avant de conclure, à préciser les conditions de la mise en œuvre concertée des propositions que je viens de vous présenter :

● Un groupe de travail de huit personnalités créé par nous dès le lendemain de ce sommet recevrait pour *mission* de dégager quelques priorités en s'inspirant des propositions contenues dans le présent rapport de votre discussion ;

● Ce groupe travaillerait en *consultations* avec les *institutions* internationales compétentes, notamment l'O.C.D.E., et présenterait son rapport avant le 31 décembre ;

● Les conclusions du rapport et les *actions qui en résulteraient* seraient examinées au prochain sommet des pays industrialisés qui se tiendra en 1983 aux Etats-Unis d'Amérique.

∴

M. Mitterrand conclut en disant que : *« En prenant à bras-le-corps les problèmes qui nous assaillent et en accélérant leurs solutions* [nous aurons] *assuré à nos nations l'essentiel : la confiance en elles-mêmes. »*

● *Les activités de Mme Reagan.* — L'épouse du président des Etats-Unis a déjeuné vendredi 4 juin avec Mme Mitterrand à l'Elysée puis a visité l'Institut national pour les jeunes aveugles et l'exposition de peintres impressionnistes américains qui se tient au Petit Palais, où elle a reçu également trois cents Américains résidant en France.

LE SOMMET DE VERSAILLES

Les craintes de M. Cheysson

(Suite de la première page.)

Cependant, répondant à une question, M. Cheysson a remarqué qu'il *« n'avait guère entendu »* au cours du dernier jour *« le mot "négociation" » et en particulier « le mot "négociation" venant de Londres »*. *« Quand nous parlons des Malouines actuellement*, a dit le ministre, *nous parlons d'abord d'une situation dans laquelle des hommes meurent ou vont mourir. Dans ces conditions*, a-t-il continué, *il serait peu décent de parler de l'avenir lointain et donc de la négociation qui, cependant, devra bien avoir lieu. »*

Le secrétaire d'État américain a suggéré aux Argentins, avec une certaine insistance, de se retirer volontairement. Pour éviter la bataille de Port Stanley a-t-il dit, il faut mettre en œuvre la résolution 502 du conseil de sécurité, c'est-à-dire *« une évacuation rapide, ou l'engagement d'une évacuation rapide des îles »*. M. Haig comprend (et c'est sans doute ce qu'avait dit Mme Thatcher à M. Reagan) que dans la situation actuelle les décisions immédiates, c'est-à-dire l'assaut sur Port-Stanley, doivent être prises par le commandement sur place. Mais, a-t-il dit, si le gouvernement de Buenos-Aires *« annonçait une évacuation immédiate, je pense que le commandement sur place s'arrangerait pour éviter d'autre effusion de sang. »*

A propos du Proche-Orient, les ministres des affaires étrangères ont beaucoup parlé du conflit irako-iranien et *« notamment d'une menace qui vient du fond de l'histoire, celle du franchissement de la frontière arabe par les Iraniens ou par la révolution islamique.* Au Liban, le ministre a surtout souligné que lui-même et ses collègues ont été *« atterrés par les violences du jour »*, le bombardement israélien de Beyrouth.

Enfin les ministres ont commencé la discussion, qui va être reprise par les chefs d'État et de gouvernement, sur les relations économiques avec l'U.R.S.S. *« Nous avons trouvé un très large accord sur les objectifs globaux »* a dit M. Cheysson. *« Nous souhaitons avoir des attitudes cohérentes vis-à-vis des pays du pacte de Varsovie. Nous condamnons certaines actions soviétiques (...) Nous sommes bien décidés à ne pas accepter que sous couvert de commerce, des transferts de technologie soient faits qui renforce le potentiel militaire de l'Union soviétique (...) Des mesures (en ce sens) ont été prises dans les dernières semaines. A partir de là, il peut y avoir des nuances entre nous. Néanmoins nous sommes d'accord pour dire qu'il n'est pas question de boycotter l'Union soviétique ni d'interrompre les rapports humains et les rapports économiques profitables. »*

Parlant des crédits à l'U.R.S.S., le ministre a dit qu'un accord était *« imminent »* entre les membres de l'O.C.D.E., mais, a-t-il dit, les États-Unis veulent plus, *« une homogénéité totale »*. La politique de crédit, a souligné le ministre français, ne peut être identique dans tous les pays occidentaux puisque le degré d'inflation varie. *« Ce que nous cherchons*, a-t-il conclu, *c'est à ne pas donner à l'U.R.S.S. des conditions anormales de bas crédit. »*

MAURICE DELARUE.

Les espoirs de M. Delors

(Suite de la première page.)

A cet égard, a dit M. Delors, il existe une volonté politique des sept pays de se concerter ainsi qu'avec le Fonds monétaire, ce qui devrait permettre de rendre à cette institution le rôle qui était le sien. Le communiqué final pourrait consacrer ce retour à la vocation première du F.M.I.

2) Le deuxième principe consiste à définir des règles du jeu propres à nous éloigner, a dit M. Delors dans un langage imagé, de la fable du renard dans la poulailler. En d'autres termes, il s'agit une fois de plus de prohiber la pratique des dévaluations compétitives par lesquelles tel ou tel pays pourrait chercher, en dévalorisant sa monnaie, des avantages d'ordres commerciaux ;

3) *Enfin*, les Sept pourraient se déclarer prêts à intervenir sur les marchés des changes afin, précisément, d'écrêter les oscillations erratiques dont il a été question. Sur ce dernier point, les Américains ont demandé à ce que rien ne soit entrepris avant que le groupe d'étude composé soit d'adjoints aux ministres des finances, soit des directeurs du trésor se réunisse.

M. Delors *propose* que, dès la fin de juillet, une fois cette étude terminée, les ministres se retrouvent pour discuter du projet avant la réunion au début du mois de septembre de l'assemblée générale du Fonds monétaire à Toronto. Il ne s'agit donc pas seulement de bonne volonté mais d'engager, a dit encore M. Delors, un processus qui, dans une phase ultérieure, devrait conduire à la définition de *« plages de vraisemblance »* à l'intérieur desquelles les cours des différentes grandes monnaies devraient fluctuer.

Le sommet de Versailles pourrait ainsi aboutir à la recherche pragmatique d'un nouvel ordre monétaire international, a encore déclaré M. Delors, d'autres monnaies que celles des Sept pouvant, du reste, s'associer à l'entreprise : les ouvriers de la dernière heure seront les bienvenus, a dit M. Delors.

PAUL FABRA.

Féeries

Le commentaire, au petit écran, sera signé Léon Zitrone. TF 1, qui retransmettra en direct, dimanche soir 6 juin, la soirée de clôture du sommet de Versailles, ainsi que de nombreuses chaînes de télévision étrangères, ne pouvait faire mieux : rappeler de sa retraite un habitué des « reportages de prestige », vétéran des pompes royales ou républicaines.

La soirée promet d'être grandiose. Donnée pour l'agrément des *« grands »* et leurs suites réunis à Versailles — deux cents personnes triées sur le volet, — elle a également été conçue pour que chaque téléspectateur « pénètre » à sa façon dans le château, son parc, et fasse, lui aussi, le tour du propriétaire...

Ce dernier point est si vrai que la fête commencera sans les invités (occupés à finir leurs desserts dans la galerie des glaces) sur le bassin de Neptune. Là, « campés » sur les eaux, une centaine de saxophonistes du groupe Urban Sax donneront un concert contemporain. Les derniers accords de musique plaqués, les deux cents convives du dîner de gala retrouveront la fête, dans le cadre de l'Opéra royal, où ils se joindront à cinq cents autres spectateurs.

Pour eux, pour nous, dans ce théâtre de co:• somptueux, l'ensemble les Arts florissants, sous la direction de William Christie, jouera précisément *les Arts florissants*, une idylle en musique de Marc-Antoine Charpentier, mise en scène par Jorge Lavelli.

Un intermède, soigneusement minuté, permettra ensuite aux invités de gagner la Chapelle royale, dédiée à Saint-Louis, pendant que les chefs d'État et de gouvernement — en principe suivis par les caméras de télévision — emprunteront un autre chemin pour arriver au même lieu. Douze minutes durant, Esther Lamandier chantera des mélodies du onzième, douzième et treizième siècle. Une brève réception à la galerie des Glaces suivra ce récital. Puis l'on empruntera — histoire, selon un organisateur, de *« retrouver cet espace qui fut celui d'un souverain, Louis XIV »* — l'escalier de la Reine, peu avant 23 heures. Des limousines mèneront alors nos élus, en quelque vingt minutes, au Grand Trianon.

Tout l'art consistera à faire de cette promenade une fête majestueuse. Pierre-Alain Hubert, pyrotechnicien marseillais, « peindra » des feux d'artifice, le groupe Urban Sax, à nouveau, jouera dans les parterres de Latone, dans la perspective du château, et la batterie-fanfare de la garde républicaine fera une exhibition autour du bassin d'Apollon. Ce n'est pas fini ! Roulant au ralenti, le long du grand canal, chefs d'État et de gouvernement, ramenés aux temps des fastes de Versailles, pourront encore apprécier des feux d'artifices et voir défiler, sur l'autre rive, la garde républicaine à cheval.

Bien sûr, la nuit dissimulera aux regards indiscrets les gardes du corps. Les chef d'État et de gouvernement se sépareront sur les marches du Grand Trianon. D'autres moments de détente leur seront proposés. Là aussi, les caméras de la télévision seront présentes, mais à distance. — L. G.

Histoire d'une promenade... à l'eau

Pourquoi ? Oui, pourquoi la promenade en bateau des chefs de délégations, prévue vendredi à 19 h. 15, a-t-elle été annulée ? Tout était prêt : la barque, répondant au doux nom de *Petite-Venise*, les neuf fauteuils en rotin couleur jaune paille, les deux serveurs en habit, les verres et les bouteilles de porto et de whisky. Tout au long de l'escalier conduisant à l'embarcadère du Grand Trianon, les gardes républicains, l'épée sortie du fourreau, attendaient aussi. Comme attendait le service de sécurité, aux aguets, serrant de près une trentaine de journalistes.

Tout était donc prêt, sauf les « grands » du sommet. Mme Thatcher fut la première à sortir de son appartement. Mais elle fut seule de son rang, entourée de quatre conseillers, à se promener devant le Trianon. Certains téléobjectifs crurent distinguer à ses côtés la silhouette de M. Spadolini. Le temps passait, bientôt trente minutes ! M. Mitterrand et ses invités n'apparaissaient pas.

Le service de sécurité commençait donc à refouler la presse. La représentation promise, expliquait-on, était annulée. Pieux mensonge — plutôt demi-mensonge. Au même moment apparaissait, en effet, M. Mitterrand, qui, d'un geste, exigeait que l'on interdise toute photographie. La promenade en bateau était remplacée par une balade sur la terre ferme. Arrivèrent alors Mme Thatcher, MM. Trudeau, Schmidt, Attali et d'autres promeneurs. Mais point de MM. Reagan et Suzuki.

Quelle explication donner à ce contre-temps ? *« Pas de commentaire ! »*, répondent les Américains, qui n'en sont habituellement pas avares. Les Français sont plus prolixes mais guère convaincants : l'annulation aurait été décidée en raison de l'inconséquence des photographes cherchant à déborder le service de sécurité. Nous n'avons pourtant rien vu de tel...

Alors ? Alors il faut se fier aux sources officieuses. La décision d'annuler la promenade en barque a été prise bien avant 19 heures, l'équipe de M. Reagan doutant de l'efficacité des services de sécurité français.

LAURENT GREILSAMER.

M. REAGAN A L'HOTEL DE VILLE

M. Chirac estime qu'il faut réviser « les modalités et la quantité » des crédits destinés à l'U.R.S.S.

Pour la « visite de courtoisie » de M. Reagan à M. Chirac à l'Hôtel de Ville, vendredi en fin d'après-midi, les services de sécurité américains ont poussé le bouchon très loin. Tous les employés avaient été renvoyés chez eux, le parc de stationnement souterrain avait été vidé de ses véhicules et le personnel de sécurité municipal regardait en spectateur agir les professionnels du « Secret Service » dans un bâtiment désert sur lequel flottait le drapeau américain jadis offert par George Washington au général La Fayette.

Les journalistes et les techniciens de télévision passaient par vagues serrées devant MM. Chirac et Reagan, devisant en anglais dans le bureau du maire. Au total, si l'on enlève le temps consacré aux échanges de cadeaux et à la signature d'un parchemin consacrant l'événement, les deux hommes ont eu un entretien en tête à tête de vingt minutes.

M. Chirac, après le départ de son hôte, s'est montré très flatté de cette *« initiative personnelle »* du président américain *« que n'exigeait pas le protocole »* puisque, jusqu'à l'ouverture du sommet, M. Reagan était en « visite privée » en France. Le maire de Paris a dit au président américain, à propos des rapports Est-Ouest, que *« l'Europe et la France en particulier ne pourront pas rester longtemps en position de non-dialogue avec l'U.R.S.S. et maintenir en même temps des relations économiques et financières privilégiées avec les pays de l'Est »*. M. Chirac, prêchant un convaincu puisque c'est une des thèses favorites de son interlocuteur, a expliqué qu'il fallait revoir l'ensemble de ces échanges économiques avec l'Est. Le maire de Paris a même apporté son soutien à ce qui constitue une des préoccupations majeures de la délégation américaine en précisant qu'il fallait notamment soumettre à examen *« les modalités et la quantité des crédits destinés aux pays de l'Est »*.

M. Chirac a en outre estimé, suscitant là aussi l'approbation de M. Reagan qu'il était nécessaire que *« l'Europe fasse un effort de défense »* en raison de *« la nature même des initiatives soviétiques en matière de politique étrangère »*.

A propos des Malouines, le maire de Paris s'est inquiété de la détérioration des rapports entre les pays occidentaux et l'Amérique latine. M. Chirac, qui est invité au dîner de clôture du sommet, tout en se défendant de commenter les propos du secrétaire d'État le consacrant *« chef de l'opposition en France »*, a cependant précisé qu'il n'attendait *« aucune intronisation »* de M. Haig.

Des attentats anti-américains

Plusieurs attentats ont été commis à Paris et dans la région parisienne en liaison avec l'ouverture du sommet de Versailles. Vendredi 4 juin, vers 1 h. 30, un engin a explosé à l'école américaine, rue Pasteur à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) (nos dernières éditions). L'attentat n'a fait aucun blessé, mais les portes et de nombreuses vitres ont été soufflées par la déflagration. Les policiers ont découvert sur les lieux des inscriptions *« Action directe »* ainsi que *« U.S. off Salvador »* et d'autres slogans en français contre le président Reagan.

M. Evan Galbraith, ambassadeur des États-Unis en France, a condamné cet attentat, déclarant : *« Le mouvement Action directe, qui a revendiqué cette action a une longue expérience de ce genre d'attentat diabolique. L'école était fréquentée non seulement par des enfants américains, mais par des élèves de toutes nationalités »*, a rappelé l'ambassadeur. Ce même jour, vers 14 h. 30, un correspondant anonyme se réclamant d'Action directe a appelé au siège de l'American Legion à Paris pour avertir qu'*« une bombe exploserait dans les locaux une heure plus tard »*. Il s'agissait d'une fausse alerte. Les policiers ont néanmoins fait évacuer l'immeuble et entrepris une fouille systématique du bâtiment 49, rue Pierre-Charron (8e arr.). Le 28 mai, des inconnus avaient tiré trois coups de feu contre la façade de la Bank of America, à Paris.

Samedi 5 juin, vers 3 h. 40, un engin de faible puissance a explosé devant le siège du Fonds monétaire international, 66, avenue d'Iéna à Paris. L'attentat, qui n'a occasionné que des bris de vitres, n'avait pas été revendiqué ce samedi dans la matinée. Au cours de cette même nuit du 4 au 5 juin, un mystérieux groupe « les Derniers des Mohicans » a pu coller sur les murs de Paris des centaines d'affiches que les policiers se sont efforcés d'arracher avant le point du jour. On y voit le président Reagan tenant un chapeau de cow-boy et chevauchant une bombe atomique. Ces affiches de style hollywoodien portent un titre obscène et injurieux envers le président des États-Unis. D'après un communiqué des « Derniers des Mohicans », les policiers auraient interpellé une dizaine de personnes surprises à coller ces affiches.

EUROPE

U.R.S.S.

CRÉATION D'UN MOUVEMENT DE LA PAIX INDÉPENDANT

Moscou (A.P., U.P.I.). — Un mouvement de la paix indépendant, favorable au désarmement nucléaire, a été créé à Moscou par une cinquantaine de personnes (dont quarante des pays baltes), ont annoncé dix de ses fondateurs vendredi 4 juin au cours d'une conférence de presse dans un appartement moscovite. L'objectif de ce mouvement est d'*« instaurer une confiance mutuelle »* par des contacts entre les opinions publiques des deux pays et non seulement entre les officiels (dont le Mouvement de la paix officiel, organisation de masse qui se borne à appuyer les positions du gouvernement).

[Cette création d'un mouvement indépendant est intervenue au lendemain du remorquage en haute mer du bateau des écologistes du mouvement Greenpeace, venus à Leningrad et qui n'ont pas été autorisés à avoir des contacts avec la population. Pour le gouvernement soviétique, les seuls bons pacifistes sont ceux qui manifestent contre les « méfaits des impérialistes » en matière de course aux armements.]

Italie

● *Plusieurs avocats français*, appartenant à un « collège international de défense », assisteront lundi 7 juin à Rome à l'ouverture du procès de M. Toni Negri, accusé d'insurrection armée contre l'État. Professeur de philosophie à l'université de Padoue, il est détenu depuis trois ans, accusé de l'assassinat d'Aldo Moro et d'être membre de la direction des Brigades rouges. Deux ans plus tard, il s'est avéré que ces accusations étaient infondées, mais l'inculpation d'*« insurrection armée »* a été maintenue, et les prévenus gardés en détention.

Les membres du Collège international, parmi lesquels Mes Georges Kiejman, Jean-Denis Bredin, Henri Leclerc, Martine Coisne et Jean-Pierre Mignard, estiment que la justice italienne présente un énorme dossier (cent mille pages) qui contient des accusations qui n'ont pas été vérifiées.

Ils notent également que l'ouverture du procès le 7 juin est purement formelle, les débats ne devant s'ouvrir qu'à l'automne, et que cette « mise en scène » a seulement pour but de confondre dans l'esprit de l'opinion Toni Negri et les accusés du procès Moro qui passent en jugement devant la même cour. Ils demandent la mise en liberté des inculpés.

A travers le monde

Angola

● LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.) a annoncé, vendredi 4 juin, qu'une de ses infirmières suisses, Mlle Marie-José Burnier, a été enlevée par des éléments armés, le 25 mai 1982, lors de l'attaque d'un convoi du C.I.C.R. dans la région de Katchiungo en Angola.

Chine

● DOUZE PRISONNIERS VIETNAMIENS seront libérés le 16 juin, a annoncé Chine nouvelle. Deux d'entre eux avaient été capturés par des gardes-frontières chinois alors que, selon Chine nouvelle, ils s'apprêtaient à effectuer des *« opérations de sabotage »* sur le territoire de la R.P.C. Les neuf autres avaient été faits prisonniers par la marine chinoise à proximité des îles Xisha, qui sont occupées par la Chine, mais revendiquées par le Vietnam. — *(A.F.P.)*.

Danemark

● ADOPTION D'UN TRAIN DE MESURES ÉCONOMIQUES. — Pour obtenir l'adoption la vendredi 4 juin à une voix de majorité d'un train de lois sur l'emploi, l'agriculture et les impôts indirects, M. Joergensen a dû amender ses projets. Ainsi, l'indexation de tous les impôts indirects sur l'inflation est reportée à l'année prochaine. Le chef du gouvernement social-démocrate minoritaire pourra ainsi, la crise étant évitée, entamer le 1er juillet (pour la troisième fois) la présidence de la Communauté économique européenne. — *(Corresp.)*

Inde

● L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE (par les membres des deux chambres nationales et des assemblées régionales) aura lieu le 12 juillet. Le président N. S. Reddy, dont le mandat de cinq ans prend fin le 1 juillet, ne se représente pas à la magistrature suprême. — *(A.F.P.)*

LE CONFLIT DES MALOUINES

Les forces argentines retranchées dans Port-Stanley attendent l'assaut britannique

Le mauvais temps persistant sur les Malouines contribue à gêner les opérations militaires. Celles-ci se sont réduites, le vendredi 4 juin, à de brefs accrochages à terre, des échanges d'artillerie et quelques bombardements argentins sur le mont Kent, une éminence située à vingt-cinq kilomètres à l'ouest de Port-Stanley : de là les troupes britanniques observent les fnrces argentines qui sont retranchées dans la capitale de l'archipel, défendues par une « ceinture » de champs de mines, de l'artillerie lourde et de la D.C.A.

Les Britanniques lanceront-ils leur offensive cette fin de semaine ? La décisinn ne dépend plus que du commandement militaire, après l'échec des diplomates aux Nations unies, même si une attaque menée durant le sommet de Versailles serait d'un effet désastreux devant l'opinion internetionale.

L'attente, qui dure depnis trois jnurs, ne pourra pas se prolonger définitivement, en raison de l'aggravation des conditinns climatiques, qui sonmet les soldats à rude épreuve dans leurs tranchées, où le froid (sept degrés en dessous de zéro vendredi), la pluie, la neige parfnis, la boue toujours, sont le lot commun des troupes.

Un nnuveau commandant des parachutistes britanniques, le lieutenant-colnnel David Cbandler, a été parachuté sur l'île Malnuine nrientale, pour remplacer le colonel Herbert « H » Jonei, tué lors de l'attaque contre Goose-Green, a annncé Londres. Buenos-Aires, de son côté, assure être parvenn à envoyer des renfnrts en hnmmes, en armes et en munitions an général Menendez. Ce sont, environ, quinze mille hommes, la moitié Britanniques, et la moitié Argentins, qui se fnnt face à Port-Stanley.

Londres oppose son veto à une résolution du Conseil de sécurité en faveur d'un cessez-le-feu

New-York. — Après trois jnurs de débats confus, le Conseil de sécurité des Nations unies e repoussé, dans la soirée du vendredi 4 juin, un projet de résolution demandant un cessez-le-feu immédiat, assorti d'un commencement d'application des précédentes résolutions 502 et 505 « *dans leur totalité* ».

Le projet a, en feit, recueilli les neuf voix nécessaires à son edoption (Union soviétique, Chine, Pologne, Zaïre, Espagne, Irlande, Japon, Ougenda et Panama), mais la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont opposé leur veto. La France, la Jordenie, le Togo et la Guyena se sont abstenus.

La résolution reprenait celle présentée le 2 juin par le Paname et l'Espagne, mais y ajoutait la référence aux deux résolutions précédemment adoptées par le Conseil, qui prévoyaient le retrait des troupes argentines (502) et confiaient une mission de conciliation au secrétaire général (505).

Dans son explication de vote, le représentant permanent de la

De notre correspondante

France, M. Luc de la Barre de Nenteuil, a indigné ; « *La France n'a qu'un seul but : que cessent les hostilités dans le respect du droit... L'adoption de ce texte serait-elle de nature à contribuer au règlement du conflit ?...* » M. de Nanteuil e estimé que le texte aurait dû être amélioré. Deux mois après le vote de la résolntion 502, a-t-il fait remarquer, ses conclusions (l'évacuatinn des troupes argentines) n'ont pas reçu de commencement d'exécution.

Le représentant permanent du Royaume-Uni, Sir Anthony Parsons, a déclaré, une fois de plus, que la responsabilité dn conflit *incombait* à l'Argentine et que son pays n'accepterait un cessez-le-feu qne si Buenos-Aires décidait d: retirer ses trnupes.

Le veto américain a été l'occasion d'un incident bizarre : la représentante permanente de Washington, Mme Jeane Kirkpatrick, qui e récemment été accusée par le secrétaire d'Etat, M. Haig, d'être trop favorable aux pays latino-américains, a commencé son explication de vote par la lecture d'un poème argentin consacré à la paix et à la guerre. Après avoir voté « *non* » au projet de résolntion, elle e confié aux journalistes qn'elle avait reçu « *trois minutes après le vote* » une nouvelle instruction d'abstention. Mme Kirkpatrick eurait alors expliqué à Washington qu'il était impossible de revenir sur un vote. Sur qnni, Washington lui aurait demandé de signaler que son veto était « *une erreur* »... L'entourage de Mme Kirkpatrick a laissé entendre que, en l'absence des principaux responsables de la diplometie américaine retenus en Europe, une certaine confusion avait régné entre Washington et New-York.

NICOLE BERNHEIM.

● *Londres* a renoncé à bloquer l'eide du Programme des Nations unies à Buenos-Aires (PNUD) lors de l'examen, le vendredi 4 juin à Genève de ce programme de développement relatif à l'Amérique letine. Le Royaume-Uni *s'était élevé, le 28 mai, contre* l'attribution d'une aide de 20 millions de dollars du PNUD à l'Argentine. Mais il a été amené à assouplir se position pour ne pas embarrasser certains ed ses alliés. — *(A.F.P.)*

L'ARGENTINE N'A PAS CONVAINCU TOUS LES NON-ALIGNÉS RÉUNIS A LA HAVANE

A La Havane, le ministre argentin des affaires étrangères, M. Nicanor Costa Mendez, avait demandé, jeudi 3 juin, l'appui du mouvement des pays non alignés dans la lutte de son pays contre « *le colonialisme anglais* ». Son discours n'a pas convaincu l'ensemble des délégations. Et le gronpe latino-américain n'était pas parvenu, vendredi 4 juin, à se mettre d'accord sur la rédaction du passage du communiqué de la conférence des ministres des *affaires étrangères* sur les Malouines. La Guyana, la Jamaïque, Trinidad et Tobago souhaitaient que le texte fasse mention de la résolution 502 dn conseil de sécurité (prévoyant le retrait des troupes argentines des Malouines). Ce texte, préparé par Cuba et l'Argentine et attaquant la Grande-Bretagne, devait être édulcoré, ce *samedi, afin de pouvoir* être accepté par les quatre-vingt-trois délégations (dont quarante-trois ministres des affaires étrangères) présents à La Havane.

En raison des discussions sur cette question et sur d'autres points de la situation internationale; la conférence ministérielle, ouverte le 2 juin, et qui devait s'achever vendredi 4 juin, a été prolongée.

PORT-STANLEY : une Angleterre en modèle réduit

Puerto-Argentino, ou Port-Stanley, qui fait, depuis des semaines, le une de joumaux et les « ouvertures » des bulletins de radio et de télévision de la planète, n'est qu'une très modeste bourgade.

Avant le guerre, ees habitants se vouaient à l'élevage de mouton, à le consommation de la biére-pression et eu jeu de fléchettes. Aujourd'hui, tout est *changé, bien sûr. Male* Port-Stanley a longlemps été une Anglelerre en *modèle réduit* : le port, le jetée, le bâtiment de la Falkland Islands Compeny, pro*priétaire* d'une *grande* partie *de* l'archipel. En face du port, se dresse l'édifice de briques du Jubilee, construit en 1875 en l'honneur de la reine Victoria. Le long du port, court une grande avenue, Ross Road, qui mène au Battle Memorial, un monument commémorant une bataille navale anglo-allemande dans les parages, au cours de la première guerre mondiale.

En dehors de cette avenue, Port-Stanley s'étale le long d'une colline descendant en pente douce jusqu'à le mer. Le village e'étage sur une dizaine de blocs de maisonnettes de bols aux toits de zinc. Des transversales *pas* toujours asphaltées descendent de le colline et coupent à engle droit plusieurs *rues* de moyenne importance. C'est tout.

La cathédrale anglicane est *d'une laideur sobre. L'église* catholique Saint-Mary, une bâtisse en bois blanc, est enonyme. Le villege possède — origines obligent trois pubs (le plus fréquenté étent le Globe Hotel), un seul hôtel, le Upland Goose Hotel, et quatre clubs, dont la raison sociale est, en toute simplicité, le Colony Club.

Les neuf cents « Kelpers » habitant Port-Stanley avaient, aussi, pour se distraire, un *cinéma, une maison commune,* un terrain de football réglementaire, mais... en pente, des courses de chevaux sur un hippodrome du bord de mer, pour *la belle saison*, une *station* de redio locele et un bulletin en engleis à parution irrégulière, *The Penguin News.*

Cette petite cité dispose d'un hôpital de douze lits, d'un supermarché, d'une école primaire. Quelque quatre cent cinquante personnes sont affiliées aux Falkland Islands General Employee Union, unique et paisible syndicat de l'archipel.

En été, la température peut atteindre 21 degrés. Les géraniums sont en fleurs et l'on joue eu squash et au tennis en plein air.

L'hiver y est *rude* : les véhicules à *quatre roues motrices* sont nécessaires. L'éclairage public fonctionne dès 3 heures de l'après-midi. C'est à préeent l'hiver é Port-Stanley. — *(A.F.P.)*

● *Un communiqué commun soviéto-tchécoslovaque «condamne les actions militaires de la Grande-Bretagne contre l'Argentine».* Ces actions, indique le texte, publié le vendredi 4 juin au terme de la visite en Union *soviétique* de M. Husak, *chef* de parti et de l'Etat tchécoslovaque, « *mettent en péril la paix et la sécurité internationale* ». Il ajoute : « *Dans les conditions actuelles, toute tentative de recourir aux méthodes du brigandage colonialiste se retournera inévitablement contre ceux qui usent de telles méthodes. C'est la première fois qu'un document officiel engageant les autorités soviétiques condamne le gouvernement de Londres. Jusqu'à présent, les déclarations du Kremlin se contentaient de souhaiter* une *solution pacifique du conflit.* » — *(Correspond.)*

● *Le Brésil, le Venezuela et l'Equateur* ne participeront psa aux manœuvres UNITAS 1982, que les marines de guerre américaines et latino-emèricaines effectuant traditionnellement ensemble chaque année, ont annoncé officielleemnt, le vedredi 4 juin, les *capitales de ces trois pays.* Le Pérou pourrait se joindre à ce mouvement de protestation contre l'ettitude pro-britannique de Washington dans l'affaire des Malouines. — *(A.F.P.)*

●*Le capitaine Astiz* devait arriver en Angleterre ce samedi 5 juin, a indiqué le ministère de la défense, à Londres. Cet officier, qui a *été* fait *prisonnier* le 25 evril avec les tronpes qn'il commendait dans l'archipel de Géorgie du Snd, est accusé d'avoir activement participé à des enlèvements et tortures d'opposants *à Buenos-Aires* dans le milieu des années 70. La France et la Suède ont demandé à l'interroger sur sa participation à des enlèvements de leurs netionaux, dont les deux religieuses, sœurs Alice et Léonie. Mais Londres est décidé à eppliquer strictement la convention de Genève sur les prisonniers de guerre, et le capitaine Astiz ne sera pas extradé. — *(A.P., Reuter.)*

● *Un appel à la démilitarisation de l'Atlantique sud* a été lancé le vendredi 4 juin par M. Adolfo Perez Esquivel. Le prix Nobel *de la paix argentin* a assuré que « *l'agression des pays du Nord* » contre Buenos-Aires visait é assurer la orésence de l'OTAN dans la région, par le biais de « *bases militaires anglo-américaines* » qui seraient installées eux Malouines. — *(A.F.P.)*

● *La junte argentine* e fermé un quotidien (*El Patagonico*) et une agence de presse indépendante (*Noticias argentinas*), pour avoir « *violé les règles* » ayent trait à la diffusion d'informations sur le déroulement des opérations militaires dans l'Atlantique sud. La mesure, connue 'e *4 juin à Buenos-Aires, a provoqué* de nombreuses protestations dans la presse argentine. — *(A.F.P.)*

● *Le ministre argentin des affaires étrangères devait rencontrer le président vénézuélien,* M. Herrera Campins, lors d'un bref séjour è Caracas, cette fin de semaine, afin de le remercier du soutien qn'il a accordé à Buenos-Aires *dans la crise des* Malouines. M. Costa Mendez a fait escale au Venezuela après avnir participé à la conférence des pays non alignés à La Havane. — *(A.P.)*

● *Le président péruvien a demandé à M. Mitterrand* de proposer ses bons offices dans la crise des Malouines, lors du sommet de Versailles, indiquait-on le vendredi 4 juin à Lima de eource officielle. Pourtant, le ministre des affaires étrangères péruvien, M. Javier Arias Stela, a vivement critiqué la France pour evoir refusé de livrer de nouveaux missiles Exocit à l'Argentine, via Lima. « La prétendue France socialiste, qui devrait soutenir le tiers-monde, s'identifie aux nations du Nord », a déclaré le ministre. — *(A.F.P.)*

● *Buenos-Aires* a démenti l'installation de radars soviétiques eur ses côtes, annoncée le vendredi 4 juin dans la presse américaine. « *C'est une histoire de fous* », a déclaré un porte-parole militaire, qui a précisé que « *l'Argentine dispose de ses propres radars, de diverses origines, et depuis longtemps* ». Ces radars lui permettent, a-t-il assuré, de « *contrôler les mouvements maritimes et aériens le long de la côte de Patagonie* », dans le Sud. — *(A.F.P.)*

L'Argentine dans la guerre

III. — Tout a changé

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

La guerre des Malouines est pour l'Argentine une épreuve qui risque de remettre en cause ses alliances extérieures et ses nptinna politiques intérieures (« le Monde » des 4 et 5 juin). Beaucoup d'Argentins estiment en tout cas que rien ne sera jamaie plus comme avant.

Buenos-Aires. — La junte a décidé seule de ce qui a conduit finalement le pays à la guerre. « *Mais elle ne pourrait pas poursuivre cette guerre si elle n'avait pas l'appui de tous les Argentins.* »

Celui qui tient ces propos appartient à l'Union civique radicale, une formation modérée, certes, mais qui a été interdite par le régime comme tous les autres partis, et qui se trouve donc dans l'opposition. Il n'est pas seul, en ce moment, à penser que la junte militaire a trop sollicité depuis deux mois l'opinion publique pour être en mesure, demain, de la démobiliser.

Demain, c'est-à-dire quand la guerre sera terminée, et que le pays déconvrira peut-être que les Malouines auront été seulement une parenthèse, dans la crise qu'il traverse depuis des années.

Les espoirs de démocratisation se fondent sur cette constatation : le 2 avril, jour de la « reconquête », la junte a déclenché une « *dynamique* » *qu'elle ne peut plus*, désormais, enrayer. Elle a d'abord invité le pays à célébrer la « souveraineté retrouvée », puis à s'unir dans la condamnation de l'agresseur. Elle a envoyé aux quatre coins dn mondes des hommes politiques, des syndicalistes, pour expliquer les droits de l'Argentine sur les îles. Elle a fait appel à dix mille conscrits pour se bettre. « *Que diront nos soldats quand ils vont rentrer ?* demande un ancien ministre. *Qu'ils sont assez « grands » pour mourir au front, mais pas pour voter ?* »

La démocratisation avait été promise avant que n'éclate le conflit. Des étapes, même, avaient été fixées. Si les promesses sont tenues, la junte doit présenter, dans un mois, un statut dit des partis politiques, qui fixera dans quelles conditions ceux-ci pourront reprendre leurs activités. Elle doit ensuite convoquer des élections pour 1984.

Mais les engagements seront-ils respectés ? Chez les péronistes, on se pose la question. « *Le problème est de savoir comment les militaires utiliseront le climat d'unité nationale qu'ils ont créé : si ce sera pour reconstruire le pays, ou pour nier, une fois de plus, les droits des citoyens* », dit M. Antonio Cafiero, ancien ministre de l'économie.

Les 20 000 « disparus »

Jusqu'à présent, les chefs militaires se sont dits prêts à suivre le calendrier fixé. L'un des trois membres de la junte, le général Lami Dozo, chef d'une aviation qui a été à la pointe des combats, a tenu récemment des propos remarqués, en disant que des changements devaient être opérés dans la vie politique, afin que « *tous les secteurs puissent y participer* ».

Dans certains milieux, on estime même que le statut des partis sera moins restrictif que prévu. Certes, on ne sait toujours pas s'il permettra seulement l'existence de trois ou quatre formations, les deux principales étant le Mouvement justicialiste (péroniste), *dont la présidente est toujours* Mme Isabelle Peron, exilée à Madrid, et l'Union civique radicale, parti de centre gauche.

Les militaires voulaient interdire les partis proposant dans leur programme la collectivisation de l'économie et la dictature du prolétariat. « *Mais que deviendra cette interdiction, maintenant que le conflit des Malouines les pousse à une ouverture vers l'Est ?* », nous dit une personnalité de l'opposition.

Ils avaient prévu aussi d'interdire aux différentes formations d'inscrire dans leur programme un examen des faits liés à la répression. Il semble qu'ils y aient renoncé.

La répression, et ses vingt mille « disparus », ne semble pourtant pas un sujet prioritaire pour les hnmmee politiques que nous avons interrogés. Aucun ne nous a parlé de ce qu'un éditorialiste appelle la « *culpabilité collective* » du pays. M. Angel Robledo, par exemple, qui a été trois fois ministre dans les derniers gouvernements péronistes, affirme : « *Il y a eu des erreurs, des excès, sans doute, mais moins qu'on ne l'a dit. Ce qui s'est passé était contraire au droit naturel. Mais la guérilla portait atteinte aussi au droit naturel. La façon dont elle s'est comportée enlève beaucoup de sa résonance au problème des disparus, qui fait plus de bruit à l'étranger qu'ici.* »

Les mères de la place de Mai continuent, tous les jeudis, de tourner sur la place, la tête recouverte d'un foulard blanc sur lequel est imprimé le nom de leur enfant. La guerre des Malouines réveille en elles d'anciennes douleurs : d'autres jeunes, là-bas, disparaissent et meurent. La mort des uns ne va-t-elle pas effacer celle des autres ? Maintenant qu'elle « défend la patrie », l'armée se sentira-t-elle tenue de rendre des comptes ? Les mères rejettent de telles objections. Elles continueront de manifester tant qu'on ne leur aura pas donné d'explications sur leurs enfants.

Comment sera conçu, demain, le maintien de la « sécurité interne » ? Les militaires accepteront-ils de le soumettre à une certaine légalité ? C'est un des problèmes posés par la démocratisation, nous dit un militant des droits de l'homme. Il y en a un autre : la subordination du pouvoir militaire au pouvoir politique.

« *Nous ne savons pas si l'armée est prête à admettre un régime dont l'idéologie serait contraire à la sienne. Quand elle a pris le pouvoir, en 1976, elle a pensé, sans doute, qu'un jour elle céderait la place, mais après avoir établi un système durable, avec des civils qui auraient les mêmes idées que les siennes, et qui convaincraient la population de voter en leur faveur. Elle s'était fixé comme première tâche d'éliminer ceux qui dépassaient ce qu'elle appelait les limites tolérables de la contestation. Elle y a réussi. Mais depuis le 2 avril elle ne parle plus de la subversion. Quant à son idéologie, elle risque de changer.* »

Depuis le 2 avril, en effet, « *tout change* », « *tout a déjà changé* », si l'on en croit un jeune péroniste. La guerre a sans doute donné du « *prestige* » à l'armée, mais elle ne justifie pas, selon nos interlocuteurs, son maintien an pouvoir. « *Le régime a perdu sa légitimité pour des raisons qui ont précédé le conflit, et qui réapparaîtront après.* » En premier lieu, pour la crise économique et sociale qui déchire le pays.

« *Les militaires ont mené une politique anti-populaire qui a exigé des sacrifices excessifs des salariés* », dit M. Robledo. Une politique qui a été qualifiée d'« ultra-libérale » mais dont certains analystes, comme M. Alvaro Alsogaray, disent qu'elle a été en fait « faussement libérale », car elle a maintenu des mécanismes « dirigistes », notamment dans le domaine financier.

Lors d'un débat organisé par le parti radical, un universitaire faisait ainsi le bilan de six ans d'une telle politique : « *Nous vivons dans un pays sans industrie, sans culture, sans science et sans technologie.* »

L'ouverture totale aux articles étrangers a ruiné l'industrie. « *Il suffit de regarder les pages jaunes de l'annuaire*, nous dit un ami argentin. *Elles sont moitié moins épaisses qu'avant.* » Les usines tournent à 50 % de leur capacité. Il y a de 10 à 15 % de chômeurs, selon les estimations. Un million et demi d'Argentins ont quitté leur pays *ces* cinq dernières années, pour chercher du travail en Brésil, en Europe, aux Etats-Unis, si l'on croit le rédacteur en chef d'un grand journal.

La dette extérieure atteint 35 milliards de dollars, soit plus de trois ans d'exportations. Chaque année, le pays doit consacrer la moitié des recettes de ses ventes à l'étranger pour payer les emprunts qu'il a *contractés*. Ces derniers mois, les mises en chômage technique se sont multipliées. Dix mille ouvriers de l'automobile ont perdu leur travail.

Le boycottage européen risque d'aggraver une telle situation. Aussi l'après-guerre s'annonce-t-elle amère, surtout si l'Argentine doit perdre les Malouines. C'est pourquoi le « retour progressif à la démocratie » ne semble pas assuré à certains de nos interlocuteurs. « *Tout peut arriver* », disent-ils. Si les Anglais s'installent de nouveau à Port-Stanley, sans doute ne seront-ils pas disposés à s'en aller de sitôt après tant de sacrifices subis. Cette idée même semble absurde aux Argentins : « *La Grande-Bretagne croit-elle vraiment qu'elle peut rester de toute éternité aux Malouines, comme si elles faisaient partie de son territoire ?* »

FIN

PROCHE-ORIENT

APRÈS L'ATTENTAT DE LONDRES

Le raid de représailles israélien a fait au moins soixante morts à Beyrouth

Le raid de représailles israélien contre les camps palestiniens de Beyrouth a été particulièrement meurtrier. Selon un bilan provisoire publié ce samedi matin 5 juin par la presse libanaise, on compte au moins soixante morts — certaines sources avancent le chiffre de cent dix — et environ deux cent soixante-dix blessés. Aucun dirigeant palestinien ne figure parmi les victimes, pour la plupart des civils. En revanche, six agents de la défense civile libanaise ont été tués, ainsi que deux soldats syriens de la Force arabe de dissuasion. Du côté israélien, on déplore la mort d'un civil tué au volant de son véhicule atteint de plein fouet par une roquette dans la région du doigt de la Galilée.

Tard dans la soirée de vendredi, le Liban a demandé une réunion urgente du Conseil de sécurité de l'ONU. A Washington, le gouvernement américain s'est déclaré « profondément préoccupé » par la « nouvelle flambée de violence au Liban déclenchée par la méprisable tentative d'assassinat de l'ambassadeur israélien à Londres », et a lancé un appel pressant à toutes les parties concernées pour qu'elles « mettent fin immédiatement à l'effusion de sang au Liban ». L'envoyé spécial américain, M. Philip Habib, est attendu à Beyrouth lundi, première étape de sa sixième tournée au Proche-Orient. A Versailles, M. Cheysson a déclaré que les sept ministres des affaires étrangères présents au sommet ont été « atterrés » en apprenant les effets du bombardement israélien. Il a noté que « cet acte de violence » survenait après « un autre acte de violence » perpétré contre l'ambassadeur d'Israël à Londres.

JÉRUSALEM : le temps de la « retenue » est révolu

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour le gouvernement israélien, le temps de la « retenue » est révolu. La décision de passer à l'action a été prise immédiatement après l'attentat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres. Le premier communiqué, vendredi matin 4 juin, du porte-parole des affaires étrangères exprimant sa conviction que les Britanniques *« prendraient les mesures nécessaires pour châtier les coupables »*, semblait indiquer que le gouvernement se donnait un temps de réflexion avant de lancer une opération de représailles. Mais il s'agissait d'un communiqué en trompe l'œil. A ce moment, M. Begin avait déjà réuni son gouvernement qui, à l'unanimité, avait décidé de riposter sans attendre, et avec vigueur, à l'attentat de Londres.

En refusant de temporiser, les autorités ont cherché à la fois à éviter les pressions américaines et à exploiter le choc psychologique de l'attentat. Et le communiqué publié vendredi soir par le porte-parole de la présidence du conseil reflétait cette fois fidèlement le point de vue qui prévaut à Jérusalem : *« L'ignoble attentat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres a mis un terme à la longue période de retenue d'Israël. Ceux qui estimaient que l'accord de cessez-le-feu conclu il y a un an à la frontière libanaise signifiait que partout ailleurs le sang juif pouvait couler impunément se sont trompés. »*

A Jérusalem, en effet, on a toujours considéré toute opération perpétrée contre des objectifs israéliens à l'étranger comme une violation du cessez-le-feu. Et on refuse d'accorder le moindre crédit aux proclamations de l'O.L.P. niant toute implication dans l'attentat de Londres. Dans ces conditions, les représailles ne pouvaient avoir pour cibles que les « installations » des organisations palestiniennes au Liban. Et pour que ces représailles puissent être exécutées sans attendre, conformément à la décision du gouvernement, c'est l'armée de l'air qui a été chargée de l'opération.

Deux objectifs principaux ont été choisis dans la région de Beyrouth : un camp d'entraînement du Fath et les entrepôts d'équipements et d'armement situés sous les tribunes du stade de Beyrouth, entrepôts qui constituent, selon Jérusalem, un exemple d'installations civiles utilisées par les Palestiniens à des fins militaires.

Dès le début de l'après-midi, les habitants des localités frontalières israéliennes en Galilée étaient descendus dans les abris. Ils connaissent en effet depuis des années le scénario en deux temps : d'abord le raid israélien, suivi de tirs de roquettes palestiniens. Des salves ont en effet été tirées par intermittence sur les régions de Kyriath Shmona et de Naharyah, faisant un mort, plusieurs blessés et d'importants dégâts matériels. L'artillerie israélienne a riposté.

Est-ce à dire qu'avec ces duels d'artillerie on assiste à une réédition des événements de juillet ? Depuis des mois, les dirigeants israéliens ne cessent de répéter qu'il n'est pas question de tolérer une nouvelle *« guerre d'usure »* à la frontière libanaise. Et un ministre, M. Yaacov Meridor, s'est rendu en Galilée pour réitérer cette promesse : *« Begin,* a-t-il déclaré, *s'était engagé à ce que plus une seule roquette ne tombe sur la ville de Kyriath Shmona. Tsahal* (l'armée israélienne) *veillera à ce que cet engagement soit respecté. »*

(Intérim.)

BEYROUTH : le bombardement des camps palestiniens a duré près d'une heure et demie

De notre correspondant

Beyrouth. — Les camps palestiniens de Beyrouth ont subi vendredi le plus violent bombardement depuis qu'ils existent. Les raids ont été plus prolongés et plus intenses que ceux du 17 juillet qui avaient fait deux cents morts et sept cents blessés, dont une majorité de civils libanais et palestiniens.

Les chasseurs bombardiers israéliens ont fait leur apparition vers 15 heures et, jusqu'à 16 h. 20, se sont relayés en sept vagues successives au-dessus du ciel de Beyrouth, pilonnant les camps de Sabra et de Chatila à coups de bombes et de roquettes. La D.C.A. palestinienne, bien que considérablement renforcée autour des camps, n'a pas été d'une grande efficacité face aux F-15 qui ne paraissaient pas gênés outre-mesure par ses tirs. D'ailleurs, à aucun moment, ils n'ont cherché à détruire les sources de feu, se contentant de neutraliser les fusées sol-air SAM-7, par des « leurres techniques » que l'on voyait dans le ciel poursuivis par les missiles dans une course inutile.

A chaque lâcher de bombes et de roquettes, des gerbes de feu et de fumée s'élevaient des camps et de la cité sportive avoisinante où un dépôt de munitions, selon les uns, de vivres, selon l'O.L.P., a pris feu. Les gradins du stade se sont effondrés. La ville entière a été secouée et les vitres ont volé en éclats à un kilomètre à la ronde. L'O.L.P. accuse les Israéliens d'avoir tiré sur les ambulances qui se portaient au secours des victimes. L'aéroport a été fermé au trafic et les avions en provenance d'Europe qui y atterrissent en général en début d'après-midi, détournés sur Athènes, Nicosie ou Damas.

Étrange ville que Beyrouth, dont les habitants peuvent assister en toute sécurité au spectacle d'épouvante que constitue un bombardement aérien où les armes les plus sophistiquées tuent, à quelques centaines de mètres d'eux, hommes, femmes et enfants. Cela était vrai des habitants de Beyrouth-Est, assurés de ne courir aucun risque de voir les Israéliens s'attaquer à leurs quartiers, et même finalement des habitants de Beyrouth-Ouest, où sont situés les camps palestiniens, à condition de ne pas être trop près des objectifs visés. Une heure plus tard, à part quelques ambulances ramenant, toutes sirènes hurlantes, morts et blessés vers les hôpitaux, Beyrouth, installée dans le malheur depuis plus de sept ans, avait — presque — retrouvé une allure normale.

LUCIEN GEORGE.

UN CAMERAMAN DE TF 1 TUÉ

Beyrouth (A.F.P.). — Jean Lugot, cameraman de la chaîne de télévision française TF 1, a été tué vendredi après-midi, au cours du raid aérien israélien dirigé contre la cité sportive, à la sortie sud de Beyrouth.

Jean Lugot s'était précipité sur les lieux à la suite du premier raid. Il a été atteint par une bombe au cours de la deuxième vague de bombardements. Il a été tué sur le coup.

Agé d'une cinquantaine d'années environ, il était en poste à Beyrouth depuis juillet 1981. Il avait déjà couvert les événements du Liban au cours des années 1978-1979.

LONDRES : les terroristes s'apprêtaient à commettre d'autres attentats

De notre correspondant

Londres. — La brigade antiterroriste de Scotland-Yard a arrêté quatre hommes soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat perpétré, jeudi 3 juin, devant un grand hôtel de la capitale britannique, contre M. Shlomo Argov, ambassadeur d'Israël en Grande-Bretagne. L'état du diplomate, dont la boîte crânienne a été traversée par une balle de pistolet de 9 millimètres, de fabrication polonaise, est considéré comme stationnaire. M. Argov n'a pas repris connaissance, après une opération de deux heures et demie destinée à enlever un caillot sanguin et des éclats osseux du cerveau. Mais un porte-parole de l'hôpital national neurologique a déclaré que sa condition ne s'était pas détériorée.

Parmi les quatre hommes se trouvent deux Jordaniens, un Irakien et un Syrien. Le premier, de nationalité jordanienne, a été blessé à la nuque, quelques minutes après l'attentat, par les gardes du corps britanniques de l'ambassadeur d'Israël, à quelques mètres de l'hôtel. Il serait dans un état grave, mais ses jours ne seraient pas en danger. Deux hommes ont été appréhendés dans le sud de Londres, alors qu'ils tentaient de fuir dans une voiture repérée aux abords de l'hôtel. Un pistolet Beretta et des munitions ont été retrouvés dans leur véhicule. Enfin, vendredi matin, le quatrième homme, un Syrien, était arrêté dans une maison de la grande banlieue londonienne, où les policiers ont découvert un autre pistolet Beretta, une mitraillette ainsi que des grenades.

Des perquisitions effectuées dans plusieurs quartiers de Londres ont permis à la brigade antiterroriste de mettre la main sur des passeports et des documents parfaitement en règle provenant de la police des étrangers. Ces derniers tendraient à prouver que les quatre hommes ont fait plusieurs voyages en Grande-Bretagne au cours des deux dernières années. Les enquêteurs, qui ont également trouvé une liste de personnalités israéliennes, sont convaincus d'avoir démantelé une cellule terroriste qui s'apprêtait à commettre d'autres attentats. Trois des quatre hommes pourraient être officiellement inculpés au cours du week-end. L'inculpation du quatrième, soupçonné d'avoir tiré sur l'ambassadeur, serait repoussée jusqu'à ce que son état de santé se soit amélioré.

Le représentant de l'O.L.P. à Londres, M. Nabil Ramlawi, a rejeté toute responsabilité de son organisation dans l'attentat : *« Nous ne croyons pas en de tels moyens dans notre lutte contre Israël »*, a-t-il dit, en ajoutant que l'O.L.P. n'avait pas l'intention de porter la guerre dans les rues de Londres. *« Cette tentative d'assassinat sert les intérêts d'Israël, pas ceux des Palestiniens,* a-t-il encore déclaré. *L'ambassadeur d'Israël a été victime d'une campagne déterminée, maintenant engagée dans les capitales européennes et qui vise à discréditer l'O.L.P. et à miner la compréhension et l'amitié existant entre les Palestiniens et les gouvernements de la Communauté européenne. L'attentat sera aussi utilisé par M. Begin pour justifier de nouvelles attaques meurtrières contre les camps de réfugiés palestiniens au Liban et pour supprimer nos familles dans les territoires occupés. »*

DANIEL VERNET.

● *L'Alliance France-Israël,* évoquant les récentes déclarations du président de la République et du ministre des relations extérieures sur un État palestinien et sur l'O.L.P., rappelle que *« c'est seulement pour mieux faire pression sur l'État d'Israël que la propagande arabe a inventé la nécessité de créer un vingt-deuxième État arabe »*.

(Alliance France-Israël, B.P. 14, 75463 Paris 10e).

ASIE

Afghanistan

LE C.I.C.R. ESPÈRE ACCUEILLIR EN SUISSE D'AUTRES SOVIÉTIQUES PRISONNIERS DE LA RÉSISTANCE.

(De notre correspondante.)

Genève. — Il a fallu au Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) près de deux ans de négociations pour réaliser ce qui n'a jamais pu l'être depuis la deuxième guerre mondiale, à savoir le transfert en Suisse de trois prisonniers. En effet, trois Soviétiques, capturés par un mouvement de résistance afghane, sont arrivés à l'aéroport de Zurich, le 28 mai (*le Monde* du 29 mai). Ils demeureront deux ans — à moins que la guerre en Afghanistan ne prenne fin plus tôt — en Confédération helvétique, où ils seront traités, ainsi que le prévoit la troisième convention humanitaire de Genève, de manière *« honorable, digne et non punitive »*. Ils résident à l'Institut de travail de Saint-Jean, près de Landeron, sur le lac de Bienne (canton de Neuchatel), où ils sont isolés des autres pensionnaires, et participent à des travaux agricoles. Leur entretien est assuré par l'U.R.S.S., par le truchement du C.I.C.R.

M. Jean de Courtène, délégué général du C.I.C.R. pour l'Asie, qui a mené tous les pourparlers permettant le transfert des trois Soviétiques, désormais placés sous la responsabilité des autorités helvétiques, nous a affirmé qu'il ne s'agissait pas là d'une étape en vue d'un échange de détenus. Il s'est montré résolument optimiste en annonçant que d'autres opérations analogues allaient se poursuivre, avec l'accord des autorités pakistanaises, soviétiques et helvétiques. Il s'est refusé à avancer un chiffre sur les ressortissants soviétiques aux mains des Afghans qui pourraient encore être accueillis par le truchement du C.I.C.R. (1).

Si l'accord du Pakistan était nécessaire, c'est parce que ces prisonniers, capturés par les résistants afghans et détenus en Afghanistan même — où le C.I.C.R. n'a plus droit de cité, — doivent transiter par le territoire pakistanais.

« Un problème purement afghan »

Le C.I.C.R. rappelle qu'il s'est toujours efforcé de sauver le plus grand nombre possible de victimes du conflit. Dès le 31 décembre 1979, soit quelques jours après l'entrée des troupes soviétiques, il a offert ses services à Kaboul, afin de pouvoir mener ses activités traditionnelles en faveur des combattants et des civils. Ses délégués ont été reçus le 13 janvier 1980 par le président Karmal, qui leur accorda l'autorisation de visiter régulièrement et sans témoins les prisonniers politiques, ceux « de sécurité » (les suspects), ainsi que toutes les personnes capturées pendant les combats. Les troupes soviétiques étant engagées en Afghanistan, le C.I.R. a entrepris également des démarches auprès de Moscou, où il lui fut rétorqué qu'il s'agissait d'un problème purement afghan ne relevant pas de la compétence du C.I.C.R. et que l'U.R.S.S. n'était nullement concernée en l'occurrence. Lors d'une visite effectuée à Moscou du 27 au 31 octobre 1981, le vice-président du C.I.C.R., M. Richard Pestalozzi, s'était entendu répondre que les forces soviétiques n'avaient participé à *« aucun combat en Afghanistan »*.

Cependant, deux délégués du C.I.C.R. — dont un médecin — ont pu visiter des détenus de la prison de Pouli-Charki — la principale prison afghane, près de Kaboul — et fournir deux tonnes de matériel médical aux hôpitaux et dispensaires du pays. Pourtant, dès avril 1980, l'activité du C.I.C.R. a été freinée en Afghanistan, puis rendue pratiquement impossible. Enfin, en dépit de toutes les démarches entreprises, l'organisme neutre et humanitaire, qui avait beau préciser au président Karmal qu'il n'avait pas d'autre souci que celui d'alléger les souffrances des victimes du conflit, se heurta à une fin de non-recevoir. C'est sans aucun motif avancé par Kaboul qu'il s'est vu contraint de rappeler à Genève, le 15 juin 1980, ses délégués.

Guidé par le même souci, le C.I.C.R. ne tarda pas à faire savoir aux divers responsables de la résistance afghane qu'il souhaiterait visiter les détenus et organiser éventuellement leur internement en pays neutre. Mais c'est grâce à une activité très intense menée sur le territoire pakistanais en faveur des réfugiés afghans — qui seraient aujourd'hui au nombre de deux millions quatre cent mille — que le C.I.C.R. réussit à gagner la confiance des résistants afghans.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Les trois prisonniers soviétiques qui viennent d'être transférés en Suisse se trouvaient sans doute fin avril dans le camp d'Allah-Jirga (province de Zaboul, en Afghanistan) (*le Monde* daté 2-3 mai). Plusieurs dizaines seraient actuellement détenus par la résistance.

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le comité d'entreprise devra être consulté avant l'introduction de « nouvelles technologies » dans l'entreprise

Vendredi 4 juin, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel.

L'article 21 comporte une refonte des attributions et des moyens des comités d'entreprise, caractérisée notamment par une extension de leur rôle en matière économique. Mme Sublet (P.S., Rhône) estime que les comités d'entreprise doivent avoir une mission *« non pas seulement sociale, au sens étroit du mot, mais culturelle ou sens le plus large »*. Il convient de *« décloisonner la vie des travailleurs afin qu'ils développent leur esprit critique, indispensable dans une démocratie, et qu'ils aient des contacts avec le monde artistique et celui de la création »*.

M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) affirme que le gouvernement est en train *« de céder à presque toutes les revendications de la C.G.T. »*, ajoutant : *« Nous ne pouvons pas légiférer comme si tous les syndicats agissaient dans l'esprit de la loi. Il y a un syndicat — et derrière lui un parti politique — qui utilisera tous les moyens possibles pour poursuivre son avancée dans les entreprises. »*

M. Séguin (R.P.R., Vosges) se déclare persuadé que la plupart des comités d'entreprise n'auront pas les moyens de remplir leurs nouvelles missions. Il indique, d'autre part : *« Le syndicat du livre C.G.T., du fait de son opposition à toute introduction technique, est un des principaux responsables de la disparition d'une large partie du secteur de l'impression et de l'édition en France. »*

M. Toubon (R.P.R., Paris) évoque le conflit Talbot, affirmant : *« Il s'agit non d'une grève, mais d'une émeute. Deux cent cinquante personnes fanatisées, dont au moins un tiers n'appartiennent pas à l'entreprise, n'ont pas hésité à utiliser comme arme un compresseur bourré de boulons, commettant ainsi des dégâts très importants »*. Pour lui la décision de faire évacuer les *« émeutiers »* est justifiée par *« le comportement intolérable de certains émeutiers, qui a choqué le gouvernement lui-même »*.

M. Jarosz (P.C., Nord) cite les propos de M. Chinaud (*le Monde* du 5 juin) qui a déclaré : *« Je n'ai aucun complexe à dire que je cherche à déstabiliser le pouvoir et même à le renverser. »* M. Mortelette (P.S., Loir-et-Cher) déclare : *« Du fond du cœur, pour moi, ce projet ne va pas encore assez loin. Si l'on veut la paix sociale, si l'on veut éviter que la lutte des classes continue, il faudra bien, un jour, que les patrons n'aient plus droit de vie et de mort sur l'entreprise et qu'il y ait une concertation au sein de celle-ci. »*

M. Auroux, ministre du travail, souligne : *« Comme nous sommes tous des élus du suffrage universel, nous avons tous notre part de responsabilité et vos propos contribuent à créer un climat de paix ou d'affrontement. Nous avons pris des précautions pour que l'ordre soit maintenu. Ce que les Français attendent, c'est le progrès social, et il convient d'être indulgent à l'égard de ceux qui l'ont attendu longtemps en vain. Le progrès social se fera par la négociation, dans l'ordre et dans le respect des lois. »*

Parlant de la portée de l'article 21, M. Auroux observe : *« Dans la situation actuelle, le recentrage de l'action du comité d'entreprise sur la vie économique de l'entreprise dans sa forme contemporaine est une nécessité. »* Il ajoute : *« On ne fera pas un grand pays prospère, où règne la paix sociale, d'un pays où des travailleurs peuvent recevoir une lettre de licenciement sans avoir jamais été informés des difficultés rencontrées par leur entreprise. »*

Les suites du conflit Talbot

Reprenant la parole, M. Séguin note que *« l'attitude que le ministre du travail a adoptée au sujet de l'affaire Talbot marque un certain progrès par rapport à celle qu'il avait eue dans le conflit chez Citroën. Pour une fois, même si vous y avez mis le temps, ajoute-t-il, vous avez donné l'impression de vous opposer à la C.G.T. Il est vrai que, non loin de Poissy, dans la même banlieue ouest de Paris, se tient une réunion de chefs d'État dont on ne veut pas qu'elle soit obscurcie par le conflit de Talbot. »*

A l'occasion d'un rappel au règlement, M. Toubon déclare : *« L'apaisement escompté* (à Poissy) *n'est pas survenu : au moment de la rentrée de l'équipe de nuit, le groupe d'émeutiers est revenu dans l'usine et a provoqué de nouveaux incidents violents qui vont peut-être obliger la direction, par souci de sécurité, à fermer l'usine à nouveau. »*

M. Madelin note de son côté : *« M. Auroux n'a pas été entendu et il n'a aucune chance de l'être parce qu'en face de lui se déploie une volonté de tester les capacités de résistance du gouvernement. Je vous le dis solennellement, monsieur le ministre, toute faiblesse de votre part, fût-elle drapée dans la parure du dialogue social, qui ne sera en réalité qu'un pavillon de complaisance, nuira à la paix sociale. »* Enfin M. Brunhes (P.C., Hauts-de-Seine) dénonce *« une volonté manifeste* [de l'opposition] *de bloquer l'institution parlementaire »*. Il ajoute : *« Dans la circonscription voisine de la mienne, un député R.P.R., M. Tranchant, appelle à l'interdiction du parti communiste français ; hier, nous avons entendu des commandos patronaux appeler au meurtre en criant : « Les cocos au poteau ! »*

Après ce « débat », l'Assemblée repousse des amendements de l'opposition tendant notamment à réintroduire dans le texte la notion de « coopération » entre le comité d'entreprise et la direction, qui figure dans la législation actuelle. M. Séguin insiste sur la nécessité de rétablir la vocation « traditionnelle » de cette institution. Il souligne que dans le projet les relations entre employeurs et salariés sont définies comme marquant un « perpétuel antagonisme ».

Au nom du groupe socialiste, Mme Toutain (P.S., Paris) accepte de retirer un amendement prévoyant l'élaboration, par le comité d'entreprise, d'un rapport sur les mesures tendant à favoriser *« la mise en œuvre du principe* de *l'égalité de traitement entre hommes et femmes »* dans l'entreprise, après que M. Auroux eut annoncé, au nom de Mme Roudy, ministre des droits de la femme, qu'un projet de loi portant sur l'égalité entre hommes et femmes sera soumis au Parlement lors de la session parlementaire d'automne.

Par rapport à la législation actuelle, le texte du gouvernement apporte les modifications suivantes : Le comité d'entreprise *« est informé et consulté en cas de fusion, de cession, de prise de participation, de modification importante des structures de production de l'entreprise ainsi que lors de l'acquisition ou de la cession de filiales »*.

M. Marette (R.P.R., Paris) estime que ces dispositions vont donner une publicité à des opérations économiques *« demandant un minimum de secret »*. Plus aucune entreprise, ajoute-t-il, *« ne pourra préparer d'O.P.A. à l'étranger »*, et, dès lors, les entreprises françaises seront mises *« en état d'infériorité »*. Il réclame — en vain — que les opérations de prise de participation à l'étranger soient exclues de la consultation du comité d'entreprise. M. Auroux assure que des « solidarités » s'exerceront à l'intérieur de l'entreprise *« quand il faudra faire des opérations à l'extérieur »*.

Le texte du gouvernement est précisé par un amendement de la commission indiquant que le comité d'entreprise est également consulté et informé *« sur les modifications de l'organisation économique ou juridique »* de l'entreprise. A l'initiative de M. Séguin, l'Assemblée adopte un amendement stipulant que le chef d'entreprise devra informer et consulter le comité en cas de prise de participation *« lorsqu'il a connaissance de l'opération en cause »*.

L'article suivant prévoit que le comité d'entreprise *« est informé, préalablement à l'introduction de nouvelles technologies intéressant la marche générale de l'entreprise, lorsque celles-ci sont susceptibles d'avoir des conséquences sur l'emploi, la qualification, la rémunération, la formation ou les conditions de travail du personnel. Les membres du comité reçoivent, un mois avant la réunion, des éléments d'information sur ces projets et leurs conséquences quant aux points mentionnés ci-dessus »*.

M. Auroux justifie ce texte en indiquant : *« Il faut réconcilier les travailleurs avec l'innovation technologique, qui a souvent été ressentie comme une agression. »* *« Mais,* souligne-t-il, *pour cela il faut qu'ils en soient avertis à temps. »* Le but, ajoute-t-il, est aussi *« d'ouvrir un champ nouveau à l'investissement »*.

L'Assemblée vote un amendement de la commission précisant que le comité est également « consulté » préalablement à *« tout projet d'introduction »* de nouvelles technologies. M. Marette souligne qu'à la suite de cette disposition *« notre propre stratégie industrielle sera publique ! »* M. Madelin, pour sa part, se déclare d'accord avec le texte du gouvernement, mais craint que celui-ci ne *« favorise des réflexes conservateurs »*.

L'Assemblée vote un sous-amendement de M. Auroux stipulant que le projet d'introduction de nouvelles technologies devra être un projet « important ». Elle adopte également un amendement de la commission supprimant la notion de *« marche générale de l'entreprise »*.

Les députés sont d'accord ensuite sur plusieurs dispositions prévoyant la consultation du comité d'entreprise sur les questions relatives notamment aux conditions de travail aux qualifications et aux rémunérations sur les mesures prises en faveur des handicapés, les problèmes relatifs à la formation professionnelle, etc.

Elle approuve le texte dans la rédaction du gouvernement en ce qui concerne l'affectation de la contribution des employeurs au financement du logement (dont le taux est de 0,9 %, dont 0,1 % au bénéfice des travailleurs immigrés) sur laquelle le comité d'entreprise est consulté.

Adoptant un amendement de M. Worms (P.S., Saône-et-Loire), l'Assemblée précise que *« le comité d'entreprise est obligatoirement consulté sur l'affectation par l'entreprise des sommes prélevées au titre de la taxe* d'*apprentissage ainsi que sur les conditions d'accueil des apprentis dans* l'*entreprise »*.

L'Assemblée repousse un amendement communiste stipulant que le défaut d'une des consultations obligatoires prévues entraîne la nullité de la décision.

Chaque année, le chef d'entreprise doit présenter au comité un rapport d'ensemble sur l'activité de l'entreprise. L'Assemblée précise que ce document devra revêtir la forme écrite. M. Auroux souhaite que sa présentation soit *« pédagogique, claire et suffisamment explicite »*.

S'agissant de son contenu, un amendement complète le texte initial pour indiquer que le rapport doit comporter les informations concernant les transferts de capitaux « importants » entre la société mère et les filiales, la situation de la sous-traitance, l'affectation des bénéfices réalisés, les investissements et l'emploi des avantages financiers consentis à l'entreprise par l'État, les régions et les collectivités locales. L'Assemblée précise, en acceptant un amendement de M. Séguin, que les aides financières accordées par les collectivités territoriales devront également apparaître dans le rapport annuel.

L'Assemblée approuve ensuite le texte du gouvernement pour indiquer que dans les entreprises de plus de trois cents salariés ce rapport retrace en outre l'évolution de la productivité et le taux d'utilisation des capacités de production.

Le chef d'entreprise *devra* adjoindre au rapport un *état* mentionnant l'évolution des rémunérations minimales et maximales, horaires et mensuelles, par sexe, par catégorie de salariés et par établissement.

Par 324 voix contre 159, l'Assemblée repousse un amendement de M. Madelin visant, d'une part, à tenir à la disposition de tout salarié qui en fait la demande le contenu de ces documents, et, d'autre part, à autoriser le chef d'entreprise à diffuser ces informations à sa convenance auprès des salariés.

La séance est levée à 23 h. 55. — L.Z. et P.V.

CORRESPONDANCE

Le patron doit-il parler français !

A la suite de la séance de travaux de l'Assemblée nationale du mardi 1er juin (le Monde *du 3 juin*), *nous avons reçu, de Mme Michèle Nouwelaers (Paris), la lettre suivante :*

A propos du débat assez honteux qui a eu lieu à l'Assemblée nationale sur l'obligation, pour les représentants des salariés, de savoir parler français, vous pourriez peut-être faire observer à vos lecteurs que personne n'a jamais songé, semble-t-il, et surtout pas les porte-parole de l'opposition, à exiger des étrangers qui créent des entreprises en France ou qui rachètent des entreprises françaises qu'ils sachent s'exprimer dans notre langue, alors qu'ils sont, ès qualités, présidents du comité d'entreprise. Ils ne sont même pas tenus d'avoir un directeur du personnel parlant français !

Il est vrai qu'il s'agit, dans le premier cas, de travailleurs immigrés, qui n'apportent que leur force de travail, et, dans le second, d'honorables investisseurs. Honneur à l'argent !

[N.D.L.R. — Plusieurs députés se sont exprimés dans plusieurs langues étrangères au cours de la séance du 1er juin : MM. Charles (R.P.R.), en allemand ; Toubon (R.P.R.), en sanjere (dialecte tchadien) ; de Lipkowski (R.P.R.), en espagnol, et Deschaux-Beaume (P.S.), en sabir, ce langage imaginé d'Afrique du nord où se mêlent essentiellement français et arabe, plus ou moins déformés. Seule l'intervention du député socialiste a été reproduite intégralement par le « Journal officiel » et l'on peut lire notamment dans l'intervention de M. Deschaux-Beaume : « A droite, ti causes, ti causes et ti réfléchis pas. Les travailleurs immigrés eux, qui savent pas parler français, ils savent quand même réfléchir... » Après avoir reproduit quelques phrases en allemand de M. Charles, le « J.O. » se contente d'indiquer, pour les autres orateurs, qu'ils s'expriment « en langue étrangère ».]

La manifestation contre M. Reagan

MISE AU POINT

Les propos tenus, au cours d'une conférence de presse, le 1er juin, par M. Jean-Pierre Vigier, l'un des initiateurs de la manifestation du 5 juin contre M. Reagan, ont provoqué, parmi les signataires de l'appel à cette manifestation, des réactions qui ont conduit M. Claude Bourdet à écrire au *Monde*. Dans cette lettre (*le Monde* du 5 juin), M. Bourdet croit pouvoir affirmer que M. Vigier *« n'a pas dit »* ce que *le Monde* avait rapporté, au style indirect, dans ses éditions du 3 juin, à savoir que *« la politique soviétique en Pologne est la conséquence de la politique de tension menée, à l'Ouest, sous l'impulsion des États-Unis »*.

Nous maintenons dans son intégralité le compte rendu que nous avons fait de cette conférence de presse. Son exactitude est, au demeurant, confirmée par plusieurs personnes. *Libération*, dont un journaliste était également présent, écrivait, d'ailleurs, dans ses éditions du 3 juin, que, pour M. Vigier, *« les événements de Pologne s'expliqueraient par le regain de tension provoqué par la politique américaine en matière* d'*armement »*.

Le congrès de la jeunesse communiste

UNE JOURNÉE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR LA PAIX

M. Pierre Zarka, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.F.), a fait, vendredi 4 juin, devant les journalistes, un premier bilan du congrès du M.J.C.F., réuni du 2 au 6 juin à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). *« Nous sommes contents, mais pas satisfaits*, a déclaré M. Zarka. *Contents de faire en sorte qu'on aide les jeunes à prendre leurs responsabilités, mais pas satisfaits, car nous voulons être plus nombreux, plus forts, avec une argumentation de meilleure qualité. »*

M. Zarka a indiqué que le M.J.C.F. se maintient, *« depuis deux ou trois ans »*, au niveau de quatre-vingt-dix mille adhérents, mais que ce chiffre recouvre un taux de renouvellement important des adhérents et une forte augmentation du nombre des cercles, passé de trois cents, en 1980, à mille deux cents aujourd'hui. *« Peu de gens sont capables de faire ce que nous faisons dans la jeunesse »*, a déclaré M. Zarka.

Les travaux de vendredi ont été marqués, notamment, par la visite de M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, avec qui les jeunes communistes ont pu dialoguer. Un délégué des Bouches-du-Rhône, M. Robert Abad, a consacré son intervention à critiquer le commentaire du rapport d'introduction de M. Zarka, fait dans *le Monde* du 4 juin. Sur ce même sujet, M. Zarka a déclaré qu'il n'avait vu nulle part une analyse des pays socialistes *« aussi nuancée »* que celle qu'il avait faite et que le langage qu'il avait employé est celui *« que parlent les jeunes »*.

M. Zarka a indiqué, d'autre part, que la journée de solidarité internationale pour la paix, organisée, samedi, à Ivry, dans le cadre du congrès et de la fête d'*Avant-Garde*, sera, pour les jeunes communistes, leur *« manière de souhaiter la bienvenue à Reagan »*.

Deux sondages

LA COTE DE MM. MITTERRAND ET MAUROY EN HAUSSE

Le Figaro magazine, daté du 5 juin, publie un sondage réalisé par la SOFRES entre les 21 et 27 mai auprès de mille personnes. Selon cette enquête, 63 % des Français (soit cinq points de plus qu'il y a un mois) font confiance à M. Mitterrand *« pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement »*. 33 % (au lieu de 37 %) assurent ne pas faire confiance au président de la République. A la même question, concernant M. Mauroy, 55 % (au lieu de 51 %) affirment faire confiance au premier ministre et 37 % (au lieu de 42 %) ne pas lui faire confiance.

Les personnes interrogées sont plus nombreuses qu'il y a un mois à souhaiter *« voir jouer un rôle important »* dans l'avenir à MM. Mauroy (56 % au lieu de 51 %), Delors (54 % au lieu de 51 %), Chevènement (26 % au lieu de 23 %), Marchais (19 % au lieu de 16 %) et Crépeau (31 % au lieu de 29 %). La cote de M. Rocard, qui arrive en première position, est stable (60 %) ainsi que celle de M. Fiterman (27 %). Seul dirigeant de la majorité à reculer parmi les personnalités citées : M. Jospin (37 % au lieu de 39 %).

D'autre part, *le Point* daté du lundi 7 juin publie un sondage réalisé par l'IFOP du 25 au 27 mai auprès d'un échantillon de mille dix personnes, âgées de dix-huit ans et plus, représentatif de la population française, qui confirme la hausse de la cote de popularité du président de la République et du premier ministre. 54 % des personnes interrogées (contre 45 % en février) jugent positif le bilan de l'action de M. Mitterrand ; 35 % (contre 36 % en février) le jugent négatif. 49 % des personnes interrogées (contre 44 % en février) jugent positif le bilan de l'action de M. Mauroy ; 36 % (contre 34 %) le jugent négatif.

Le solde positif de M. Mitterrand progresse spectaculairement : 19 points aujourd'hui contre 9 en février ; celui de M. Mauroy passe de 10 à 13 points. *Le Point* relève que la cote de popularité des deux hommes atteint son niveau *« le plus élevé depuis l'élection présidentielle de 1981 »*.

Les élections municipales de Paris

M. JACQUES DOMINATI DÉSIGNÉ COMME CHEF DE FILE DE L'U.D.F.

Le bureau de la fédération U.D.F. de Paris, réuni jeudi 3 juin sous la présidence de M. Roger Chinaud, a désigné M. Jacques Dominati comme « chef de file » de l'U.D.F. pour les élections municipales de Paris.

Le député — élu lors des élections législatives partielles du 17 janvier dernier — conduira donc les négociations avec M. Jacques Chirac en vue de la constitution des listes de la majorité municipale pour les élections de mars 1983.

M. Dominati sera assisté de MM. Dominique Pado, sénateur Union centriste de Paris, Raymond Long, président du groupe « Paris-Renouveau » à l'Hôtel de Ville, Yves Galland, vice-président du parti radical, et Paul Pernin, président du groupe centriste à l'Hôtel de Ville et député de Paris.

Ainsi, M. Dominati a-t-il choisi de s'entourer de personnalités qui représentent toutes les sensibilités de l'U.D.F., y compris celles qui sont le moins favorable à M. Jacques Chirac.

Le choix effectué par le bureau de la fédération U.D.F. de Paris est en contradiction avec l'attitude adoptée la veille par M. Roger Chinaud (*le Monde* du 4 juin), qui se comportait alors en interlocuteur potentiel de M. Jacques Chirac au nom du deuxième groupe de la majorité parisienne. Une large majorité du bureau a estimé que les relations entre le maire de la capitale et le nouveau député du deuxième secteur, qui fut largement soutenu par le *R.P.R.* en janvier dernier, seraient plus aisées qu'avec l'ancien président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, lors de la précédente législature. M. Dominati — comme d'ailleurs M. Chinaud — affirme sa *volonté* de renforcer l'union de la majorité sortante, tout en respectant la diversité de celle-ci. La majorité actuelle se compose de trois groupes : Union pour Paris, que préside M. Chirac et qui comprend aussi les élus du C.N.I.P. (55 membres) ; Paris-Renouveau, que préside M. Long (7 membres) et Liberté de Paris (7 membres), que dirige M. Paul Pernin député apparenté U.D.F., regroupant les « centristes ». Deux conseillers « radicaux de gauche », MM. Genesseaux et Mattei, votent régulièrement avec la majorité, qui dispose ainsi de 71 voix alors que l'opposition n'a que 38 élus : 18 communistes, 15 socialistes, 4 communistes dissidents et 1 non inscrit (M. Darbezies).

ANNULATION DE QUATRE ÉLECTIONS CANTONALES

● AIN : le tribunal administratif de Lyon a annulé l'élection de Mme Françoise Couvert (R.P.R.), proclamée élue au second tour des cantonales de mars dernier, par 2 841 voix contre 2 840 à M. Daniel Veylon (P.S.), dans le canton de Bourg-en-Bresse-Est. Le tribunal a constaté un certain nombre d'anomalies, notamment pour le *bureau de vote Alphonse-Daudet*, où avaient été trouvés cent trois bulletins dans une série de cent enveloppes.

● DORDOGNE : le tribunal administratif de Bordeaux a annulé l'élection de M. Henri de Montferrand (mod.), proclamé réélu au second tour par 1 645 voix contre 1 644 à M. Jean Fourloubey (P.S.), dans le canton de Villamblard. Des enveloppes et des bulletins de vote ayant été incinérés après le dépouillement dans une commune, le tribunal n'a pu effectuer un recomptage des voix. Le tribunal a, d'autre part, rejeté la demande d'annulation de M. Ducène (R.P.R.) contre M. Labroue (M.R.G.), conseiller général sortant, réélu dans le canton de Saint-Alvère.

● GUYANE : le tribunal administratif de Cayenne a annulé deux élections : celle du canton de Remire-Mont-Joly, à l'issue de laquelle M. Étienne-Yves Barrat (div. g., membre du parti socialiste guyanais) avait été proclamé élu au second tour de scrutin, avec 873 voix contre 721 à M. Joël Joly (mod.), et celle du canton de Cayenne-Nord-Est, à l'issue de laquelle M. Paulin Bruné (R.P.R.), conseiller sortant, avait été déclaré réélu au second tour, après divers incidents, avec 830 voix contre 825 au candidat du parti socialiste guyanais, M. Antoine Karam. Dans le premier cas, le tribunal a motivé sa décision par une *mauvaise tenue des listes électorales* ; dans le second, il a pris en compte le fait que les procès-verbaux du scrutin avaient été détruits au cours des incidents survenus dans l'un des bureaux de vote (*le Monde* du 24 mars).

● *M. Pierre Mauroy* a jugé « *excellent* » le rapport de M. Marcel Debarge (P.S.), sénateur de la Seine-Saint-Denis, sur le statut de l'élu et la limitation des fonctions et mandats électifs. Rendant public ce texte, jeudi 3 juin (*le Monde* du 4 juin), le premier ministre a observé que le texte « *reflète* [sa] *pensée et celle du ministre de l'intérieur et de la décentralisation* », « *bien qu'il n'engage que son auteur* ». M. Defferre a souhaité que les textes définitifs puissent être applicables avant les élections municipales de mars 1983, tout en ajoutant que « *cela dépendra de l'ordre du jour du Parlement* ».

Le Monde

société

FAITS ET JUGEMENTS

Série d'interpellations dans les milieux proches d'Action directe

Une trentaine de personnes ont été interpellées à l'aube du vendredi 4 juin, à Paris et en banlieue, à propos de l'enquête sur l'attentat commis, le 31 mars, contre la mission d'achat du ministère israélien de la défense.

Les policiers agissaient sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris. Une expertise balistique avait, en effet, permis d'établir que l'une des armes saisies le 9 avril dans le parking de la rue du Borrégo, à Paris (20e), avait été utilisée lors du mitraillage de la mission israélienne. Des perquisitions ont été effectuées au domicile des personnes interpellées et divers documents, notamment des affiches et des tracts de groupuscules révolutionnaires, en particulier du mouvement Action directe, ont été saisis.

Sophia Loren libérée.

L'actrice Sophia Loren a quitté, samedi 5 juin, à 6 heures du matin, la prison de Caserte (Italie), où elle était détenue depuis dix-sept jours.

Revenue en Italie le 19 mai, après douze ans d'exil, l'actrice avait été arrêtée à l'aéroport de Rome et conduite aussitôt à la prison pour femmes de Caserte, près de Naples, afin d'y purger une peine d'un mois de prison pour fraude fiscale, confirmée en appel il y a deux ans (*le Monde* du 21 mai).

Après de longues tractations, l'actrice a été libérée à mi-peine sur décision d'une jeune magistrate.

Cambriolages à Paris : + 38 % en un an.

Entre le premier trimestre 1981 et le premier trimestre 1982, le nombre de cambriolages commis dans les appartements parisiens a progressé de 38 %, vient d'indiquer M. Jean Périer, préfet de police, en réponse aux questions posées par les édiles de la capitale à propos de l'insécurité.

Des équipes « anti-cambriolages » ont été mises en place dans chaque arrondissement de Paris, indique le préfet, qui précise que pour le seul mois de mars 6 000 visites d'immeubles ont été effectuées par ses services, 5 000 personnes ont été interpellées et plus de 100 mises à la disposition de la police judiciaire, dont 44 pour flagrant délit de cambriolage. Mais, ajoute M. Périer, « la sécurité des immeubles au niveau de la protection des accès relève de la responsabilité des syndics et des propriétaires (...). La lutte anti-cambriolage exige une collaboration étroite entre la police et les habitants. Cette collaboration doit être renforcée ».

● *Une collégienne tuée par un adolescent.* — A Saint-Romain-les-Atheux (Loire), petite commune de 400 habitants, dans le canton de Saint-Genest-Malifaux, une collégienne de quatorze ans et demi fréquentant le collège Massenet du Chambon-Feugerolles, Brunia Prosia, aînée d'une famille de trois enfants, a été découverte par son frère cadet, jeudi 3 juin, tuée à coups de pioche dans le sous-sol de la maison familiale, une grange restaurée par le père, artisan maçon. Un mineur de seize a avoué, le lendemain, être l'auteur du meurtre. — *(Corresp.)*

JUSTICE

Après une nouvelle audition du secrétaire général du SAC

L'instruction de la tuerie d'Auriol devrait durer encore plusieurs mois

De notre correspondant régional

Marseille. — Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction chargée du dossier de la tuerie d'Auriol, a interrogé à nouveau les 3 et 4 juin plusieurs inculpés, dont M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, qui ont été confrontés à un nouveau témoin à propos de ce que l'on a appelé la *« piste corse »*.

Ce témoin, Mme Guelfucci, qui serait membre d'une organisation autonomiste Consulta di Nationalisti Corsi, s'était manifesté en janvier et avait d'abord été entendu par les enquêteurs de la police judiciaire. Mme Guelfucci affirme avoir rencontré, à fin mai 1981, plusieurs protagonistes de l'affaire d'Auriol chez l'un de ses parents corses, adhérent du SAC. Elle a été successivement confrontée dans la journée de jeudi à M. Jean-Joseph Maria, responsable intérimaire du SAC des Bouches-du-Rhône, ainsi qu'à MM. Jean-Bruno Finochietti, Lionel Collard et M. Debizet qui ont tous formellement contesté ses assertions. Il semble en l'occurrence que ces confrontations aient été organisées par le magistrat instructeur pour ne laisser aucun aspect du dossier dans l'ombre, mais qu'elles n'étaient pas de nature à relancer ou à réorienter l'enquête.

Interrogé sur l'évolution de l'instruction, le nouveau procureur de la République de Marseille, M. Pierre Truche, nous a indiqué que *« tout était fait pour aller le plus loin possible et le plus rapidement possible »*. Selon M. Truche, *« le dossier devrait normalement être clôturé dans l'année »*, mais, a-t-il ajouté, *« aucune date ne peut, pour le moment, être sérieusement avancée »*.

On prête l'intention, en tout état de cause, à plusieurs avocats de la défense d'invoquer des cas de nullité de l'instruction, qui, dans ce cas, seraient soumis à l'appréciation de la chambre d'accusation. Me Grimaldi d'Esdra, défenseur de M. Finochietti, a notamment protesté contre la présence *« anormale »* d'un représentant du ministère public lors de l'audition de première comparution de son client.

A l'issue de l'interrogatoire de M. Debizet, auquel ont été notifiés par ailleurs les résultats de plusieurs rapports d'expertise le concernant, l'avocate du secrétaire général du SAC, Me Denise Misloo-Marsh-Feiley, a déclaré *« qu'en l'état actuel du dossier »* elle avait *« le ferme espoir que son client ne serait pas renvoyé devant la cour d'assises »*.

GUY PORTE.

L'inculpation de deux ingénieurs toulousains

Une affaire d'ingérence sur fond de querelle politique

De notre correspondante

Toulouse. — MM. Paul Caunes, quarante-deux ans, ingénieur à la direction régionale de Toulouse d'E.D.F., et Robert Bousquet, cinquante-trois ans, technicien supérieur dans la même administration, ont été inculpés d'« ingérence ». Il leur est reproché d'avoir d'avoir profité comme agent de l'État de leur fonctions pour en tirer des bénéfices personnels. Ils avaient favorisé l'attribution de marchés entre E.D.F. et des sociétés privées dans lesquelles ils avaient des intérêts. M. Caunes était au courant des besoins d'E.D.F. en matière de matériel de télécommunications. Connaissant les caractéristiques précises des appareils recherchés, ils en fabriquaient un prototype et le faisaient réaliser par une petite entreprise. Puis, par un intermédiaire, ils revendaient les produits à E.D.F.

M. Caunes et M. Bousquet s'étaient ainsi spécialisés dans la fabrication et la vente de composants électroniques en marge de leur profession. Ce travail parallèle leur avait rapporté de l'argent, dont la somme n'a pas été révélée par le service régional de la police judiciaire.

La Dépêche du Midi, dans son édition du 3 juin, a exposé l'affaire sur huit colonnes et affirmé que l'enquête a permis de découvrir une caisse noire de 12 millions de francs qui *« aurait financé une partie des campagnes de plusieurs élus socialistes toulousains »*.

La fédération du P.S. de Haute-Garonne s'insurge contre de telles accusations et M. Francis Cabot, secrétaire, regrette *« ces calomnies dont il reste toujours quelque chose. Nous sommes obligés de nous justifier alors que nous ne sommes coupables de rien »*.

Dans son édition du 4 juin, *la Dépêche du Midi* a tenté d'atténuer ses affirmations de la veille, maintenant les faits mais distinguant bien deux affaires : la première concernant *« l'affaire des pots-de-vin versés à l'ingénieur de l'E.D.F., Paul Caunes, grâce à la caisse noire du commerçant toulousain »* ; la deuxième qui intéresse l'engagement politique de M. Galy. *« M. G... versait des dons lors des campagnes électorales, comme le font bien des militants. (...) Pour cela, il n'utilisait pas ses ressources licites mais puisait dans la caisse noire. D'où l'enquête. »* Le quotidien a aussi publié une déclaration du P.S. toulousain qui *« met ses comptes à la disposition de la justice »*.

Les deux cadres d'E.D.F. ont, semble-t-il, passé des commandes à un commerçant de matériel électronique de Toulouse qui est socialiste. « *Ce militant*, déclare M. Cabot, *a effectivement versé des souscriptions pour un total de 13 000 F en cinq ans à son parti. Nous sommes loin de la somme indiquée par* la Dépêche du Midi ». Ce commerçant, M. Pierre Galy, a demandé à être inculpé pour avoir accès au dossier et faire preuve de sa bonne foi.

Chez les socialistes, on estime que si le quotidien régional a publié sous cette forme un article mettant en cause des élus, c'est que la présidente-directrice générale, Mme Evelyne-Jean Baylet, veut faire payer au P.S. toulousain la perte de son siège de présidente du conseil général de Tarn-et-Garonne.

Cette affaire viserait à éclabousser les candidats de la région engagés dans la bataille des municipales de 1983, notamment M. Gérard Bapt (P.S.), qui brigue la mairie de Toulouse. Les socialistes ont attiré l'attention du garde des sceaux et du ministre de l'intérieur sur cette affaire qui *« apparaît comme une opération anti-gouvernementale et anti-socialiste et dont plusieurs indications laissent penser qu'elle aurait pour origine certains éléments de la police proches des milieux d'extrême* droite ».

CATHERINE LAURENS.

SCIENCES

LA PRÉPARATION DU BUDGET DE LA RECHERCHE POUR 1983

Une nouvelle approche et des inquiétudes

Pour la préparation du projet de budget 1983, le ministère de la recherche et de la technologie utilise un nouveau dispositif par programmes. Le regroupement des tutelles financières des divers organismes de recherche au sein d'un ministère unique permet en effet une telle préparation par programmes et non par organismes — même s'il faudra bien ensuite répartir les moyens accordés entre ces derniers.

Il a donc été demandé à chacun d'eux de présenter ses demandes suivant une grille unique comportant quatorze rubriques : sept programmes mobilisateurs (1) ; recherche fondamentale ; recherche finalisées et appliquées ; quatre programmes de développement technologique (2) ; enfin une rubrique « moyens indirects » couvrant des opérations immobilières, des moyens informatiques... et d'autres dépenses qui ne peuvent être individualisées dans une des rubriques précédentes.

A partir des demandes des organismes est bâti un tableau de ce que le ministère souhaite voir attribuer à la recherche, en créations d'emplois, dépenses ordinaires (essentiellement des salaires), crédits de paiements et autorisations de programmes.

Les dépenses ordinaires atteignaient en 1982 12,7 milliards de francs. Les 2 575 créations d'emploi prévues pour 1983 (si le principe d'une augmentation de 4,5 % par an est respecté), les mesures statutaires annoncées ou prévisibles, quelques engagements internationaux devraient entraîner une croissance de 16 milliards environ — soit 12,7 % en volume après défalcation de la dérive monétaire. Comme les autorisations de programme étaient, pour 1982, égales aux dépenses ordinaires, la progression de 17,8 % de l'ensemble devrait se traduire par une augmentation d'environ 23 % des dépenses en capital (autorisation de programme et crédits de paiements).

Lu par rubrique, le tableau fait apparaître une progression de 13 % en volume des dépenses de recherche fondamentale — un chiffre inscrit dans l'annexe au projet de loi d'orientation et de programmation (qui sera examiné à partir du 21 juin à l'Assemblée nationale). Le ministère souhaite que les programmes de développement technologique ne croissent pas plus vite que l'ensemble de la recherche (+ 17,8 %). Compte tenu des masses monétaires en jeu, cela devrait conduire à des progressions de l'ordre de 20 % et de 25 % respectivement pour la recherche finalisée et pour les programmes mobilisateurs, ces derniers bénéficiant par définition d'une nette priorité (3).

Pour que ce projet de budget 1983 dépasse le stade de l'esquisse, il faut que les lettres plafonnant les dépenses, qui seront envoyées à la mi-juin par le premier ministre, entérinent le taux de 17,8 % d'accroissement en volume. Le projet de loi fixe un rythme moyen annuel — un adjectif qui ne figurait pas dans les premières esquisses du projet — et le ministère du budget en déduirait volontiers qu'on peut commencer par un taux un peu plus bas, quitte à rattraper la progression les années suivantes. Au cabinet de M. Chevènement, on pense au contraire que si le taux n'est pas atteint en 1983, il ne le sera pas plus en 1984 et 1985.

Autre difficulté prévisible : les pertes de CII-Honeywell-Bull. Va-t-on imputer au budget civil de recherche environ un milliard de francs sous prétexte qu'il contenait autrefois un *« plan d'informatisation »* et qu'il prévoit maintenant un programme mobilisateur *« filière électronique »* ? Cela déséquilibrerait toute la construction. Là encore, on précise chez M. Chevènement qu'il ne faut pas confondre recherche et industrie, et l'on refuse de voir figurer au budget de la recherche des dépenses n'ayant aucun rapport avec sa vocation.

La recherche — et la culture — ont bénéficié en 1982 d'une nette priorité budgétaire, même si des mesures de régulation budgétaire (voir encadré) ont quelque peu amoindri l'élan ainsi donné. Le bon climat qu'a su créer M. Chevènement dans les organismes de recherche profondément traumatisés par des années de « vaches maigres » tient pour une bonne part à cette priorité. Elle est une des clefs de cette mobilisation des chercheurs vers un objectif de *« sortie de la crise »* qui était un thème majeur du colloque national de l'hiver dernier. Si cette priorité leur paraissait n'avoir été qu'un feu de paille, des conséquences préjudiciables pourraient s'ensuivre.

MAURICE ARVONNY.

(1) Utilisation rationnelle de l'énergie ; biotechnologies ; filière électronique ; coopération et tiers-monde ; emploi et conditions de travail ; culture scientifique et promotion du français ; développement technologique du tissu industriel.

(2) Electronucléaire ; espace ; aéronautique civile ; océans et technologie marine.

(3) Les chiffres globaux du budget 1982 (dépenses ordinaires plus autorisations de programme) sont les suivants (en milliards de francs) : programmes mobilisateurs : 5 ; recherche fondamentale : 3,1 ; recherche finalisée : 2,4 ; programmes de développement technologique : 5,6 ; moyens indirects : 3,3. A ces 25,4 milliards de francs du budget civil s'ajoutent 18 milliards de francs de recherche — développement — essais militaires, 6 milliards de recherche universitaire, 3 milliards de recherche dans le domaine des télécommunications. Les entreprises devraient financer leur recherche sur fonds propres à hauteur de 30 milliards de francs — dont la moitié fournie par les entreprises nationales.

DES CRÉDITS BLOQUÉS

La préparation du budget 1983 est une chose. Une autre est l'exécution de celui de l'année en cours. Il s'annonçait excellent. Mais le gouvernement a demandé à tous les ministères dépensiers de mettre en réserve 25 % des dépenses en capital, qui seront, en principe, libérées après le 1er octobre.

Le ministère de la recherche a été touché comme les autres, bien qu'il ait obtenu quelques aménagements. En particulier cette « régulation » ne touche pas le soutien des programmes — un peu moins de 2 milliards de francs — qui figurent dans les autorisations de programme pour donner une souplesse de gestion, mais sont très directement liés au fonctionnement des laboratoires. Ont aussi été placés hors régulation certains organismes engagés dans des programmes d'équipements pluriannuels. Les crédits bloqués sont de ce fait inférieurs au milliard de francs.

Mais ce sont beaucoup de « petites » dépenses d'équipement qui sont ainsi retardées ; le blocage affecte donc le travail de nombreux chercheurs, ce qui multiplie son effet psychologique. Si les crédits ne sont pas débloqués — ou s'ils le sont trop tard pour pouvoir être dépensés de manière utile, — ces personnels n'auront-ils pas l'impression que les promesses qui leur avaient été faites n'ont pas été tenues ? — M. A.

RELIGION

La colombe de sable de Saint-Gervais

A Port-Stanley, aux Malouines, Britanniques et Argentins fourbissent leurs armes. Au Proche-Orient, la guerre continue à déployer sournoisement sa panoplie de mort. A Versailles, quelques Grands dissertent sur l'économie et le désarmement, et sur l'art d'équilibrer le monde en évitant de s'attaquer aux racines du mal. A l'ONU, le 7 juin, s'ouvrira la session spéciale sur le désarmement.

Pendant ce temps, quelques chrétiens de Paris ont dessiné, d'une main maladroite, à même le sol du parvis de l'église Saint-Gervais (derrière l'Hôtel de Ville), une colombe de sable. Distraits, les passants la foulent et la déforment. L'oiseau de paix attend son heure : vers minuit, le 4 juin, des chrétiens, réunis dans l'église pour toute la durée de la nuit, l'ont entourée de lumignons, comme pour faire reculer la fatalité. La paix est malade, mais elle ne mourra pas aussi longtemps qu'il y aura des hommes attentifs aux Béatitudes de l'Evangile.

Sous les hautes voûtes de Saint-Gervais, où prêcha Bossuet, des jeunes, assis par terre, ont prié et médité sur ce thème : « *Face à l'armement qui dévore le pain des pauvres, déclarons la paix.* »

Est-il plus difficile de déclarer la paix que de déclarer la guerre ? Les chefs d'Etat le savent peut-être. Mais les chrétiens de la base en savent quelque chose, et les raisons des plus faibles sont toujours les meilleures.

Une « colle » difficile a été posée à l'assistance : « *Quelles armes évangéliques de la paix peuvent supplanter les armes de la mort ?* » La nuit qui s'est terminée à l'aurore par une messe a dû paraître bien courte à ceux qui auront pris cette question au sérieux...

HENRI FESQUET.

CARNET

Décès

— M. Julien Abraham,
son époux,
M. et Mme Michel Abraham,
ses enfants,
Mme Marguerite Lemaire,
sa sœur,
M. Gaston Lemaire,
son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Julien ABRAHAM,
née Simone Lemaire,

survenu le 31 mai 1982, à Paris.
Priez pour elle.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu dans l'intimité familiale.

15, rue Lakanal,
75015 Paris.
11, rue du Chemin-aux-Bœufs,
78310 Elancourt.
Rue d'Amiens,
81131 Harbonnières.

— Mme Adrienne Angelvin, née Cassagne,
M. et Mme Maurice Angelvin, leurs filles Alix et Flavie,
M. et Mme Paul Bezian, leur fille Anne,
M. et Mme Francesco Gosetti di Sturmeck, leur fils Michel,
Les familles Angelvin, Maurel, Bezian, Bacon, Sarlin,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté,

M. le docteur Marc ANGELVIN,
survenu le 2 juin 1982, à Marseille, en sa soixante-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 4 juin 1982, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame des Accoules, où l'on s'est réuni.
L'inhumation en caveau familial au cimetière des Cadenaux aux Pennes-Mirabeau.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Nicolas ARENE,
survenu le 24 mai 1982, à Managua (Nicaragua).

Violoncelliste concertiste de grande renommée, il a organisé l'activité culturelle musicale dans tous les pays d'Amérique Centrale.
157, boulevard Magenta,
75009 Paris.

— Le docteur et Mme Philippe Jacot, leurs enfants Carolina, Sophia, Jean-Charles et Virginie,
M. et Mme Pierre Verunica, leur fille Nathalie,
M. Philippe Cans,
M. et Mme Roger Cans, leur fils Olivier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel CANS,
ingénieur agronome,

leur père et grand-père,
survenu à Versailles, le 3 juin 1982, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de Versailles (3, rue Hoche), le lundi 7 juin, à 9 heures.
5 bis, boulevard de Lesseps,
78000 Versailles.
31, Parklands Ave. Lane Cove NSW, 2066 (Australie).
11, rue La Bruyère,
78000 Versailles.
7, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

— La Société des Prêtres de Saint-Jacques,
La paroisse de Saint-Joseph des Epinettes,
Sa famille,
ont la peine de faire part du décès du

Révérend Père Joseph DICK,
survenu le 2 juin 1982.

La messe de ses funérailles sera célébrée le mardi 8 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Joseph des Epinettes (40, rue Pouchet, Paris-17e - métro : Brochant).

— Mme Raoul Favre,
M. et Mme Frantz Favre et leurs enfants,
Les familles Favre, Jeume, Bastos,
ont la douleur de faire part du décès du

médecin-général inspecteur
(2e section)
Raoul FAVRE,
professeur agrégé
du Val-de-Grâce,
membre associé national
de l'Académie de chirurgie,
conseiller technique
des Œuvres hospitalières françaises
de l'Ordre de Malte,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre T.O.E.,
grand officier de l'Ordre de Malte,
survenu le 27 mai 1982.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Les familles Kubler et Vacheret,
Sylvie, Valérie, Catherine, Pascale et Isabelle,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Paul KUBLER,

survenu le 3 juin 1982.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame de Versailles, ce samedi 5 juin, à 9 heures.
« Il est dans la joie de Dieu. »

Vacheret,
77, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.
Kubler,
142, boulevard Eugène-Gazagnaire,
06400 Cannes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— L'ensemble du personnel du siège de la société Serare-Courtepaille,
La direction générale,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Mlle Dominique RIABYK,
attachée administrative,
dans sa vingt-deuxième année, le 4 juin 1982, au terme d'une très longue et cruelle maladie.

Serare - Courtepaille,
C.E 1412 - 91019 Evry-Cedex.

— Les familles Saingt, Garre, Faux, Halimi, Dupuis et Lacoutière, ont la peine de faire part du décès de

Jacqueline SAINGT,
née Faux,
survenu le 30 mai 1982, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le 2 juin, à Durmignat (Puy-de-Dôme).

Anniversaires

— Henri Krivine,
Et tous les siens,
rappellent à tous ceux qui l'ont aimée, que

Réla KRIVINE,
née Weisbrod,
les a quittés le 7 juin 1980.

— Le 5 juin 1981, disparaissait

Jean PUCELLE.

une pensée fidèle est demandée à sa mémoire.

— Il y a un an, le 8 juin 1981, mourait

Georges OFFENSTADT.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

— Il y a un an, le 13 juin 1981, disparaissait

Bernard SZCZUPAK,
avocat à la cour.

Sa famille et ses amis se réuniront le dimanche 6 juin 1982, à 13 heures, à la porte principale du cimetière de Bagneux.

Communications diverses

— Une délégation de la Maison de la paix « Sean Mac Bride », à Roubaix, va se recueillir à Paris, à l'Arc de Triomphe, dimanche 6 juin, à 11 h. 15, et y déposer une gerbe pour la paix.

Ce même geste s'effectuera à Lille aux monuments aux morts français, polonais, anglais et allemand, samedi 5 juin, à 15 h. 30 et 16 h.

Les personnes désirant participer à ces actions sont invitées à se rendre en ces lieux.

Soutenances de thèses

Université Paris - III (Sorbonne nouvelle), mardi 8 juin, à 14 heures, salle Gréard. Mme Dominique Gauthier : « L'image du réel dans les romans d'Elisabeth Bowen ».

Le Monde

culture

CINÉMA

« CONVERSA ACABADA » (« MOI, L'AUTRE ») DE JOAO BOTELHO

Poésie interdite

Il appartient aux cinéastes portugais de l'après-salazarisme d'avoir mené à ses conséquences extrême une entreprise de promotion littéraire comme le cinéma n'en a jamais connue, même si on doit pas négliger l'influence qu'on pu exercer sur les rives du Tage le Robert Bresson et l'Alain Resnais des débuts. La parole soudain libérée, en folie, mais la parole composée, écrite, déboule sur l'écran avec toute la majesté, toutes les sinuosités de cette langue portugaise qu'on dirait poème en soi. *Amour de perdition* de Manoel de Oliveira a tracé un modèle difficilement égalable.

Manuel de Oliveira en personne, au tout début de *Conversa Acabada*, dans un petit rôle d'ecclésiastique, salue l'entreprise de Jean Botelho, donne le coup d'envoi à ce dialogue à plusieurs voix, qui se ramène finalement à la confrontation tendue, désespérée, de deux poètes, Fernando Pessoa, le plus connu, et Mario Carneiro, à la veille et pendant la première guerre mondiale. Mario Carneiro, après plusieurs voyages à Paris, se suicide le 26 avril 1916. Il a vingt-cinq ans. Un texte horrible, lu avec la froideur d'un constat d'huissier, dit ces derniers moments un peu comme Flaubert la fin de Madame Bovary.

Poèmes, lettres, s'échangent interminablement entre les deux écrivains. Deux acteurs au physique fortement typé figurent cette angoisse créatrice, cette transe permanente : seule la magie de la langue, acceptée dans sa richesse vibrionnante, proférée, étalée comme des feux de position qui n'en finissent pas de signaler l'impossible, rend supportable ce qui autrement relèverait du guignol.

Joao Botelho abandonne un moment son parti-pris de filmage en aplats, avec ces décors sans profondeur, pour une scène très forte d'atmosphère où apparaît pour la première fois Juliet Berto. Il ne sort de son parti-pris suranné, d'une atonie généralisée, que out donner plus de force à l'image de l'artiste impuissant, écœuré, coupé du monde.

Le temps a suspendu son cours, la chair est trop triste, que subsiste-t-il dans ce Paris rêvé et si étranger de ses élans, de ses ambitions ?

Un désespoir radical, forcené, le sentiment angoissant de vivre comme en sursis, traversant tout un cinéma qui n'en finit pas de chanter sa passion pour les entreprises les plus absurdes. La poésie demeure, secrète, mais ailleurs.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ **Des difficultés financières remettent en question cette année la Biennale du cinéma de Venise, qui doit fêter son cinquantième anniversaire du 28 août au 8 septembre. M. Carlo Lizzani, directeur de la manifestation, a indiqué à Rome le 2 juin que, malgré les promesses des différentes administrations concernées, aucun financement n'est encore concrètement garanti.**

INSTITUT

LA NON-ÉLECTION DE M. JACQUES SOUSTELLE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Au nom du général de Gaulle

Dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris* daté 5-6 juin, M. Alain Peyrefitte explique sa position sur la non-élection de M. Jacques Soustelle à l'Académie française, le 3 juin (*le Monde* du 5 juin).

« *Je ne fais pas campagne contre M. Soustelle*, affirme l'auteur du *Mal français. J'admire Soustelle, son talent, son œuvre littéraire. J'aime beaucoup ses livres sur le Mexique et les Aztèques. Je pense qu'il faut passer par-dessus les divergences du passé, il faut tourner la page. Si je suis intervenu jeudi dans le débat, c'est seulement pour une question de procédure, à propos d'une lettre que M. Soustelle avait envoyée aux académiciens.* »

Cette lettre, que M. Soustelle avait en fait adressée à M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel, et qui fut ensuite distribuée, a été, selon M. Peyrefitte, décisive : sans elle, et le débat qu'elle a suscité, sa conviction « *est que M. Jacques Soustelle aurait été élu* ».

Pourtant, une campagne a bien été menée dans les milieux gaullistes contre l'ethnologue, jusque auprès des membres de l'Académie. Et ce sont bien les « *grognards* » du général de Gaulle, selon l'expression d'un académicien, qui se sont opposés à l'élection de M. Soustelle.

Ce dernier, dans la lettre incriminée, dénonce l'« *acharnement inouï* » de ses « *calomniateurs* », et indique : « *Toute mon existence dément ces haineuses accusations* » — accusations qui portent essentiellement, rappelons-le, sur les attentats du Petit-Clamart et de mont-Faron. M. Soustelle relate son « *exil à partir de décembre 1961* », rappelle qu'à l'époque du premier attentat il était à Milan, « *arrêté par la police italienne à l'instigation des « services » français* », et conclut sur son retour en France, en 1968, avec le non-lieu prononcé par la Cour de sûreté de l'État.

Une grande partie de la lettre est également consacrée au général de Gaulle lui-même :

« *Qu'il me soit permis de rappeler d'abord qu'après avoir servi loyalement le général de Gaulle (et à travers lui la France) pendant vingt ans, notamment pendant la seconde guerre mondiale, j'ai dû me séparer de lui à propos de ce que je considérais comme un choix fondamental. Ancien gouverneur général de l'Algérie, ma conscience m'interdisait de m'associer à une politique qui devait porter les plus graves atteintes aux peuples de ce pays, en particulier à un million et demi de Français (...).*

« *En dépit de ce profond désaccord, j'affirme que je n'ai jamais insulté le général de Gaulle. Bien au contraire, j'ai toujours pris soin, dans mes écrits ou déclarations, de rappeler que je conservais attachement et respect envers celui qui fut le chef de la France combattante.* »

● ERRATUM. — Dans l'article « Élection blanche à l'Académie française » (*le Monde* du 5 juin 1982, p. 25), à propos du procès intenté par M. Soustelle aux Éditions Julliard, il fallait lire : « *Le tribunal, sans se prononcer sur les faits, jugea que les auteurs du livre avaient fait preuve d'un souci suffisant d'information* », et non « *que les auteurs du livre, sans se prononcer sur les faits...* », comme il a été écrit par erreur.

MUSIQUE

OUVERTURE DU FESTIVAL DE SAINT-DENIS

La voix et la parole

La voix, tel est le dénominateur commun sous lequel le Festival de Saint-Denis a choisi de placer l'ensemble de sa programmation : après un récital de Ruggero Raimondi, le 4 juin, au Théâtre Gérard-Philipe, la basilique accueillera sans frémir la Damnation de Faust, *le 7, dans les conditions acoustiques que l'on peut imaginer (et naturellement dénoncer), puis la Philharmonie tchèque, le 9, avec entre autres les lieder* Eines Fahrenden Gesellen, *le* Requiem *de Verdi, les 12 et 14, dirigé par Ricardo Muti, la* Missa Solemnis *de Beethoven, le 18, et le* Stabat Mater de Rossini, le 7 juillet. Il faut signaler, en outre, au Théâtre Gérard-Philipe cette fois, un concert de soutien à l'ensemble 2e2m, qui connaît actuellement de sérieuses difficultés (le 16 juin) et une soirée de musique vocale traditionnelle grecque, le 25.

Dans ce contexte, l'idée de laisser carte blanche à Mauricio Kagel pour l'ouverture, le 2 juin, témoigne d'un souci d'éclectisme en même temps que d'une juste appréciation des goûts du public. Le nom de Kagel n'est plus lié désormais aux anecdotes musicales plus ou moins scandaleuses qui circulaient naguère dans les milieux spécialisés : sa démarche n'est pas encore devenue « classique » pour autant, mais elle suscite un intérêt qui va au-delà de la curiosité.

Fidèle au thème du Festival, le programme avait donc été composé autour de la voix et de ses différentes manifestations. Voix parlée d'abord, lorsque le tubiste (Gérard Buquet) déclame les phrases terribles du *Tuba Mirum* à la fin d'un solo très pacifique ; l'œuvre s'intitule comme de juste *Mirum pour tuba solo*. La voix comme ersatz ensuite, avec *Con Voce, où trois musiciens, dont les instruments ont été rendus muets en vertu d'une répression laissée à l'imagination de l'auditeur, en sont réduits à imiter, en chantant, les sons qu'ils ne peuvent plus produire autrement.* Phonophonie, *qui venait clore la première partie du concert, bénéficiait de la participation de William Pearson, qui créa l'œuvre à Munich en 1965 et dont les performances vocales sont elles-mêmes si remarquables qu'elles sollicitent l'intérêt d'un bout à l'autre de ce curieux monologue polyphonique. Le principe de la composition est en effet de réunir en un seul interprète un chanteur, un ventriloque, un imitateur et un sourd-muet pour faire entendre cette succession de séquences imbriquées les unes dans les autres comme quatre discours parallèles. C'est là une gageure qui place, à première audition, le spectateur dans une situation assez inconfortable, surtout s'il a conscience de ne percevoir qu'une part trop superficielle d'une partition réellement complexe.*

Le côté insolite

La seconde partie débutait avec la création des Guetteurs de sons *de Georges Aperghis par le trio de percussion Le Cercle, dont les membres, Gaston Sylvestre, Willy Coquillat et Jean-Pierre Drouet sont devenus, en France, des interprètes privilégiés de Kagel. Dans ces circonstances, les traits communs entre la démarche de ces derniers et celle d'Aperghis apparaissent plus nettement que ce qui les sépare réellement. Peut-être aurait-il mieux valu choisir une pièce d'une esthétique plus explicitement différente. Comme l'indique le titre, les trois percussionnistes, assis chacun devant un tam-tam, semblent guetter les sons qu'ils produisent, tantôt volontairement, tantôt malgré eux ; leurs gestes eux-mêmes, par la répétition, réalisent dans le silence une musique visuelle à laquelle se joignent bientôt des mots, des phrases, sur l'écoute ou sur le silence. Toute la pièce est faite de variations dans la reprise obstinée des mêmes éléments. Cela ne va pas sans certaines longueurs parfois, mais cette réduction volontaire des moyens et la qualité poétique de ce combat solitaire de chaque musicien avec son instrument savent forcer l'attention de l'auditeur (1).*

Le concert s'achevait avec Sonant, *de Mauricio Kagel, qui fit scandale lors de sa création à Paris, en 1961, au* Domaine musical. *Il n'y a plus lieu aujourd'hui de s'indigner devant cette musique raffinée, au bord du silence, troublée peu à peu par les interventions parlées de cinq musiciens. Dans une soirée comme celle-là, le côté insolite de la chose se trouve désamorcé et c'est un peu dommage car, sans faire reposer l'intérêt d'une œuvre comme celle-là sur l'incongruité dont elle se nourrit, on ne peut nier qu'elle existe et qu'elle exige une mise en valeur capable de lui restituer ses dimensions originelles.*

GÉRARD CONDÉ.

(1) *Les Guetteurs de sons* seront repris les 8, 9 et 10 juin au Théâtre des Malassis, 36, rue Pierre-Curie, à Bagnolet, en compagnie des Solos de trio de Marc Monnet.

THÉÂTRE

Le festival de Munich

(*Suite de la première page.*)

Triomphes également pour les japonais : Sankei Juju avec *Graine de cimquat* et *Shonen* (présentés récemment au Théâtre de Paris) Yoshi Oida avec *Interrogations*, Fika et Kome, un *couple qui vit à New York et que l'on a pu voir à Paris en appartement dans l'ensemble « Intérieur »*. Min Tanaka, statue de bronze aux yeux sans regard, si beau, si splendide dans ses improvisations, ses gestes noués, accompagné par un guitariste flegmatique, Derek Barley, et Milford Graves de plus en plus cabotinant. Enfin, leur maître : Kazuo Ohno a dansé en hommage à l'Argentine la séduction de la mort sur la voix de Callas et le velouté de l'accordéon. Il a *dansé Pour ma mère, mieux qu'une* déclaration d'amour, un bouleversant phénomène d'union à une image aimée. Vingt fois le vieux maître est venu saluer, et danser encore, drapé d'une couverture blanche, coiffé d'une invraisemblable toque plate en fleurs roses. Au-delà du pittoresque et de l'exotisme, de l'émotion esthétique, *le public brûlait pour lui.*

Le festival a été créé par Thomas Petz et Hans Georg Berger dans l'espoir de secouer la scène munichoise. *A la différence des grandes manifestations* françaises (Avignon, Nancy...) il intervient dans une ville dont le quotidien théâtral est richement fourni par un théâtre d'État et un théâtre municipal qui roulent sur leurs rails. L'institution est solide, vit sur elle-même, n'a pas besoin des productions d'autres villes, encore *moins de l'étranger*. Elle est menacée de sclérose. Avec vingt-deux millions de deutschmarks, le Kammerspiel peut inviter Bob Wilson pour un spectacle (*les Fenêtres d'or*, *le Monde* du 2 juin) mais c'est une parenthèse qui ne modifie rien. Le festival reçoit 700 000 DM dont la moitié est une bourse de la B.M.W., le *constructeur de voitures. Il équilibre* son budget avec les recettes. Elles atteignent 1 200 000 DM.

Les places étant à 13 DM et à 6 DM pour les spectacles de minuit, c'est dire qu'il remue du monde, où d'ailleurs les habitués des institutions semblent minoritaires.

Concurrencer l'institution, tenter d'*agir directement sur elle serait irréaliste*. En revanche, il est possible non seulement de composer un programme international cohérent, mais de lancer les bases d'une alternative. Hans Georg Berger a tenté cette année l'expérience en coproduisant des spectacles : ainsi Der *Voyeur* de Tabori avec les Theatertreffen de Berlin, avec le Schauspiel de Francfort, *Clavigo* de Gœthe par Volker Spengler et toujours avec Francfort, plus le festival d'Avignon, *don Carlos* par Werner Schroeter. Titre trompeur qui *prépare Ce soir on improvise* de Pirandello, sous la domination d'un gigantesque Christ en croix, couché contre le plafond, tel un oiseau menaçant.

L'histoire reste celle de comédiens en quête de personnages, pris entre *leur propre vide et le vide de l'illusion* ; des comédiens confrontés à l'inconnu de leur univers, des êtres humains en quête de *réalité* et devant *qui les portes se ferment* dès qu'ils en touchent la poignée. On reparlera du spectacle puisqu'il se jouera à Avignon. Il faut quand même annoncer que Werner Schroeter y aborde avec une *farce* cinglante, le burlesque...

Le pari du festival était le *Clavigo*, parce que c'est la première mise en scène de Volker Spengler, extraordinaire *héros* transexuel du film de Fassbinder, *l'Année des treize lunes*. C'est le contraire d'un « spectacle de *folie* » malgré l'intrigue furieusement kitsch : Clavigo, jeune écrivain talentueux, ambitieux, sans scrupule a promis le mariage à la sœur de Beaumarchais. *Devenu archiviste du roi*, il abandonne, poussé par Carlos, son âme damnée. Beaumarchais accourt, veut venger sa sœur, se laisse berner, poignarde l'infidèle sur le cadavre de la malheureuse, morte de chagrin et de tuberculose.

Cela se passe dans un monde de cynisme épais, dans un capharnaüm encombré d'animaux empaillés. Cette fois, ce n'est plus un Christ en croix qui domine, mais un bœuf dépecé suspendu à un croc de boucherie, derrière un voile en plastique éclaboussé de sang. Un chemin tortueux de lampions clignotants, comme sur les anciens juke boxes ou dans les discos pauvres, trace une géographie mystérieuse. La pâle héroïne (Karina Fallenstein), ne symbolise plus la vertu bafouée. Elle est bafouée dans ce qu'elle est, refusée, manipulée. Elle est alcoolique, agressive, pathétique, insoutenable comme un moment de vérité crue, elle pourrait être l'Yvonne de Gombrowicz. Il n'y a pas chez Clavigo le dilemme de Gœthe à propos de l'ambition sociale et des devoirs amoureux, mais un narcissisme exacerbé, une autoséduction-autodestruction fatales, chez ce jeune homme frêle (Ludwig Boettger) qui se réfugie dans les bras étouffants de Carlos, Volker Spengler lui-même, très grand, avec les traits réguliers du grand premier rôle, une apparence rassurante que rendent angoissante sa voix métallique, sa souplesse de voyou, son élégance miteuse.

Le jeu précis, heurté, de comédiens très remarquables pousse la dérision jusqu'aux frontières de la farce et juste avant se cabre en élans de lyrisme tragique. Beaumarchais (Rainier Will) est un naïf dont la fougue est sincère. Le spectacle s'achève sur le pudique sincérité de l'inévitable malheur d'aimer. Sa réussite est importante. Comme *don Carlos*, il a été coproduit par une institution, mais avec des metteurs en scène « parallèles » à son organisation. Or, le système allemand s'essouffle. Les théâtres officiels ont du mal à continuer d'assurer le quasi *monopole des activités artistiques*, ils ne savent comment échapper à la bureaucratisation et subissent les effets de la crise économique. Leurs subventions sont diminuées, tout au moins elles stagnent, et la situation paraît bloquée pour longtemps. Blocage accentuée par les lourdeurs administratives, et celles des habitudes. *De plus en plus d'hommes de* théâtre souhaitent continuer à travailler pour les institutions, mais en « free lance », avec des acteurs qu'ils ont choisi, et selon leur méthode. Ils rêvent de compagnies indépendantes sur le modèle français — dont ils connaissent essentiellement le Théâtre au Soleil.

Après la fascination de nos hommes de théâtre pour le confort allemand, il semble que le rapport s'inverse. Les Allemands se déshabitueront-ils aisément du confort, pourront-ils s'adapter à la précarité ? En 1983, Hans Georg Berger envisage un festival centré sur le théâtre français en invitant un éventail très varié de troupes. Ce serait l'occasion d'un contact direct, et pour le public une découverte attendue.

COLETTE GODARD.



PETITES NOUVELLES

■ **Le prix Roger Nimier a été décerné à l'écrivain et journaliste Jean Rolin, pour son premier roman *Journal de Gand aux Aléoutiennes* (Lattès). Ce prix distingue un romancier ou un essayiste « *dont l'indépendance d'esprit, la liberté d'écriture et la justesse de ton peuvent s'inscrire dans l'héritage de Roger Nimier* », auteur du *Hussard bleu* et des *Enfants tristes*, mort accidentellement il y a vingt ans.**

■ **Le prix littéraire de la vocation, doté de 20 000 francs par la Fondation de la vocation, présidée par M. Marcel Bleustein-Blanchet, a été attribué à Jean-Marie Laclavetine pour son second roman *Loin d'Aswerda* (Gallimard). Le prix est destiné à encourager le talent d'un jeune auteur d'expression française de 18 à 30 ans.**

■ **Un tableau de Cézanne, *la Maison de Maria avec vue du château noir*, va quitter l'Europe pour l'Amérique. Il vient en effet d'être acquis par le Kimbell Art Museum de Fort Worth (Texas) auprès d'un collectionneur privé suisse. Les responsables du musée ont refusé d'indiquer le montant de la transaction, mais les experts américains évaluent l'œuvre à plusieurs millions de dollars et font remarquer qu'elle est comparable (même format, même période : 1895-1898) à l'*Homme assis en blouse bleue* acheté en mai 1980 pour 3,9 millions de dollars (environ 20 millions de francs) par le même musée.**

■ **Un incendie a ravagé, le 4 juin, le théâtre Copeau de la Maison de la culture de Saint-Étienne. La salle avait été refaite entièrement à neuf il y a moins de six ans, après avoir déjà été complètement détruite par les flammes en 1976. Les causes de ce nouvel incendie n'ont pas encore été établies. Il semblerait être parti de la scène, où des éléments de décor, après s'être embrasés, auraient projeté des flammes sur les fauteuils rembourrés de mousse de polyuréthane. — (*Corresp.*)**

■ **Le cinquième Festival culturel des travailleurs immigrés, commencé il y a trois semaines et qui s'est tenu cette année à la fois à Paris et à Lyon, s'achève, ce samedi 5 juin, par un grand gala de clôture à l'Hippodrome de Paris (porte de Pantin). Jusqu'à 23 heures, des chanteurs et musiciens d'Amérique latine (Bolivia Manta, Ada Matus), du Maghreb (Nouass Akli, Mohamed Bhar), d'Orient (Adali Ufuk), d'Afrique (Akendengue, Kapia), de France (Marie Labarrière) se produiront. Sont prévues également des interventions de différents mouvements de libération dans le monde.**

■ **Le ténor français Jean Dupouy et le baryton belge José Van Dam remplaceront, le 7 juin, Veriano Lucchetti et Simon Estes. Ces derniers, souffrants, ne peuvent assurer leur rôle dans les exécutions de *la Damnation de Faust*, prévues à l'Opéra de Paris et à Saint-Denis.**

...STIVAL DE SAINT-DENIS
et la parole

Le côté insolite

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HYSTÉRIE, Chapelle de la Salpêtrière (584-14-12), sam., 21 h.
SCHLIEMANN, Châtillot, salle Gémier (727-81-15), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.
TCHOUFA, Lucernaire (544-57-34), sam., 20 h 30.
LES PANTINS, Théâtre des 400 coups (633-01-21), sam., dim., 20 h 30.
EMBALLAGE PERDU, Mathurins (265-90-00), sam., 21 h.
LES BABA CADRES, Théâtre d'Edgar (322-11-02), sam., 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Roméo et Juliette (sam., 19 h 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Marie Tudor (sam., dim., 14 h 30) ; les Corbeaux (sam., dim., 20 h 30).
Odéon (325-70-32) : Yvonne, princesse de Bourgogne (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Petit TEP (797-96-06) : le Voyage fantastique de la Thalimène (sam., 20 h 30 ; dim., 18 h).
Centre Pompidou (277-12-33) : Le film d'art en Belgique (sam., dim., 15 h) ; Nam June Paik (sam., dim., 19 h) ; Mouvement des réalisateurs de télévision (sam., dim. de 14 h 30 à 23 h).
Théâtre de la Ville (274-22-77) : Martha Argerich, Misha Maisky (sam., 18 h 30) ; Carolyn Carlson (sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30), au Théâtre de Paris.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : Phèdre (sam., 20 h 30).
Théâtre Musical de Paris (261-19-83) : Festival d'orchestres ; Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart) (dim., 20 h 30).

Les autres salles

Américan center (321-42-20) : Paul Robeson (sam., dim. 21 h.).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30).
Artistic-Athévains (355-27-10) : Journée non stop Marseille sur scène (sam. à partir de 15 h 30).
Astelle-Théâtre (202-34-31) : Des Fabliaux à Molière (sam., 20 h 30, dim., 16 h).
Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h).
Athénée (742-67-27) : Le Cahier brûlé (sam. 20 h 30).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Richard II (dim., 15 h 30). — Atelier du Chaudron (328-97-04) : Ballade de la femme-tambour (sam. 20 h 30 ; dim. 16 h).
Centre d'arts celtiques (258-97-62) : Appelez-moi Arthur (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h).
Centre Késou (523-54-20) : Je n'oublierai pas (sam., dim. 21 h 15).
Cité internationale (589-38-69), grand théâtre : Michelet et sa sorcière (sam., 20 h 30) ; Resserre : Le prix Martin (sam., 20 h 30) ; Galerie : Hors jeu (sam. 20 h 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Élysée (sam., 21 h, dim. 15 h 30).
Comédie des Champs-Élysées (720-08-24) : l'Escalier (sam., 20 h 45, dim., 15 h 30).
Comédie italienne (321-22-22) : la Servante amoureuse (sam., 17 h et 20 h 30, dim., 15 h 30) ; Mamma Marcia (sam., 18 h 30 et 22 h 30).
Comédie de Paris (281-29-36) : Figaro solo (sam., 18 h 30) ; Jafabule (sam., 20 h 30) ; Tours d'ivoire (sam. 22 h).
Confluences (387-67-38) : Cour, métrages Koroneos II (sam. 20 h 30, dernière).
Daunou (261-69-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h ; dim., 15 h 30, dernières).
Deux Portes (361-49-92) : la Grosse Bertha (sam. 20 h 30, dim. 15 h).
Escalier d'Or (523-15-10) : Diableries amoureuses (sam., 21 h).
Espace Marais (271-10-19) : La Mouette (sam., 20 h 30) ; Le philosophe soi-disant (sam. 22 h 30, dim. 18 h).
Esplanade Champerret (758-21-34) : Hamlet (sam. 20 h 30, dim. 15 h).
Fontaine (874-74-40) : les Aviateurs (sam., 20 h, dernière) ; la Vengeance d'une orpheline russe (sam., 21 h 30, dernière).
Gaîté Montparnasse (322-16-18) : Koudechapo (sam., 20 h 15) ; le Jour le plus con (sam., 22 h).
Galerie 55 (326-63-51) : Entertaining Mr. Sloane (sam. 20 h 30).
Grand Hall Montorgueil (296-04-06) : Artaud et la Peste (sam. 20 h 30) ; De voix vive (dim. 20 h 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30) ; l'Homme du sous-sol (sam., 22 h 30).
Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : l'Île des esclaves (sam., 18 h 30) ; le cratère de Chicago ; le Sang des fleurs (sam., 20 h 30) ; Sylvie Joly (sam., 22 h 15) ; Théâtre Rouge : Madame Pénélope, première (sam. 18 h 30) ; Une saison en enfer (sam., 22 h 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam. 21 h).
Maison des Amandiers (366-42-17) : le Double (sam., 21 h, dernière).
Marie Stuart (508-17-80) : Trottoirs (sam., 20 h 30).
Marigny (256-04-41) : Amadeus (sam., 21 h ; dim., 15 h). — Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam. 18 h 15 et 21 h 30 dim. 21 h 15, dim. 15 h 30 et 21 h 15).
Michodière (742-95-22) : Joyeuses Pâques (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).
Montparnasse (320-89-90) : Trahisons (sam., 17 h 30 et 21 h ; dim. 16 h). — Petite salle : le Bleu de l'eau-de-vie (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h) ; Hommage à Pierre Dac (sam. 22 h, dim. 18 h).
Nouveautés (770-52-76) : Folle Amanda (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Œuvre (874-42-52) : Qui a peur de Virginia Woolf ? (sam. 20 h 45 ; dim. 15 h).
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 19 h 15 et 22 h ; dim., 15 h 30).
Péniche ADAC (628-67-16), port Henri-IV : Mémoires du souterrain (sam. 21 h, dim. 17 h).
Plaisance (320-00-06) : La Camarde (sam. 20 h 30).
Poche (548-92-97) : Souvenirs du faucon maltais (sam., 21 h).
Saint-Georges (878-63-47) : le Charivari (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h).
Studio Bertrand (783-64-66) : les Contes de la dame verte (sam., 20 h 30).
Studio des Champs-Élysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h 30).
Studio Fortune Ça sert à rien (sam. 21 h).
Studio-Théâtre 14 (545-49-77) : l'Air comique (sam., 20 h 30).
T.A.I.-Théâtre d'Essai (276-10-79) : L'Écume des jours (sam., 22 h, dim. 17 h).
Temple Sainte Marie (207-27-13) : David, homme de Dieu, roi d'Israël (sam. 21 h, dernière).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Nous on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h).
Théâtre en Rond (387-88-14) : Demain Jérusalem (sam. 21 h).
Théâtre de l'Épicerie (272-23-41) : l'Amant (sam., 20 h 30 ; sam., dim., 17 h 30).
Théâtre du Lys (327-88-61) : Maldoror (sam. 20 h 30, dernière) ; Lovecraft (sam., 22 h 15, dernière).
Théâtre du Marais (278-50-27) : Henri IV (sam., 20 h 30).
Théâtre de la Mer (520-74-15) : Voulez-vous jouer avec moi ? (sam., dim., 20 h 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : Drôles de bobines (sam. 20 h 30, dim., 17 h) ; Apprendre à rire sans pleurer (sam. 21 h ; dim. 17 h 30).
Théâtre des 400 Coups (633-01-21) : Escurial (sam., dim., 22 h 30).
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : L'amante anglaise (sam. 20 h 30, dim. 15 h) ; Petite salle : Hamlet (sam. 20 h) ; Une femme, Camille Claudel (dim. 15 h).
Théâtre-18 (226-47-47) : Articule (sam., 20 h ; dim., 16 h) ; Gaspard (sam., 22 h).
Tristan Bernard (522-08-40) : les Chaises (sam., 20 h 45, dim. 15).
Variétés (233-09-92) : Chéri (sam., 20 h 30 ; dim. 15 h).

Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, Quatuor Lasalle (Beethoven, Nono) (sam., 17 h) : Orchestre national de France ; dir. : L. Segerstam ; sol. : M. Dichter (Beethoven, Szymanowski) (sam., 20 h 30). — Radio-France, Auditorium 106, J.-P. Brosse (sam., 18 h 30).
Théâtre de Paris : M. Argerich, M. Maisky (Schumann, Schubert, Debussy) (sam., 18 h 30).
Église Saint-Julien-le-Pauvre : C. Cannella, Y. Raix (de Falla, Vivaldi, Bac...) (sam., 19 h et 21 h) ; Ensemble Sotto Voce, dir. H. de Magalhaes (Vivaldi, Bach, Mozart) (dim., 20 h 45).
Lucernaire : Trio 75 (Beethoven, Roussel, Schubert, Haydn) (sam., 19 h 45).
Heure musicale de Montmartre : Kun Woo Paik (Liszt) (sam., 17 h 45).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. A. Bernard (Bellini, Dvorak, Mozart) (sam., 21 h).
Ranelagh : S. Boulin, W. Christie (Couperin) (sam., 20 h).
Hôtel Saint-Aignan : Ensemble choral S. Bequet (Albinoni, Corelli, Vivaldi, Bach) (sam., 21 h).
Église Saint-Merri : Orchestre symphonique des jeunes de Stuttgart, dir. P. Sturb (Beethoven, Brahms) (sam., 21 h) ; Chorale Boieldieu et Orchestre de chambre (Charpentier, Bach) (dim., 16 h).
Notre-Dame : R.-S. Lord (Bach, Tournemire, Langlais, Godffrey) (dim., 17 h 45).
Conciergerie : R. Maldonado, G. Verba (Ponce) (dim., 17 h 45).
Chapelle St-Louis de la Salpêtrière : M. Guyard, A.-M. Dimard (Mozart, Stradella, Bach, Fauré) (dim., 16 h 30).
Église des Billettes : Quatuor français (Beethoven) (dim., 17 h).
Église Saint-Louis des Invalides : Chorale des Invalides et Ensemble instrumental, dir. J. Cussac (Pachelbel, Bach, Mozart) (dim., 17 h).
Église américaine : M. Debost (Bach, Telemann, Schubert...) (dim., 18 h).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Tremblay-les-Gonesses, Grange aux Dîmes : Ensemble G. de Machaut (sam., 16 h).
Ville-d'Avray, Château : Atelier-musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit (Palestrina, Vivaldi...), (dim., 15 h).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam. — 15 h : Walking down broadway, de E. von Stroheim ; 17 h : Anna Uno, de R. Rossellini ; 19 h : Quinzaine des réalisateurs - Cannes 1982 : l'Occupante évincée, de G. Ghose ; 21 h : les Fleurs sauvages, de J.-P. Lefebvre. Dim. — 15 h : Histoires extraordinaires, de R. Oswald ; 17 h : la Fille sur la balançoire, de R. Fleischer ; 19 h : Quinzaine des réalisateurs - Cannes 1982 : Heatwave, de P. Noyce ; 21 h : Kisapmata, de M. de Léon.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam. — 15 h : Anthologie du cinéma expérimental : San-Francisco 1940-1982 (en présence de S. Edery) ; 17 h : Rétrospective du cinéma portugais ; les Armes et le Peuple, de Trabalhadores da actividade cinématografica (collectif) ; 19 h : Semaine internationale de la critique - Cannes 1982 : Jom, de A.-S. Makharam et B. Sine ; 21 h : Anthologie du cinéma expérimental San-Francisco 1940-1982 (en présence de S. Edery). Dim. — 15 h : Anthologie du cinéma expérimental : San-Francisco 1940-1982 ; 17 h : Rétrospective du cinéma portugais : l'Île des amours, de P. Rocha ; 19 h : Semaine internationale de la critique - Cannes 1982 ; le Peintre, de G. du Rees et C. Olofson ; 21 h : l'Ange, de P. Bokanowski.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) : Olympic, 8e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) ; George-V, 8e (563-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 5 et dimanche 6 juin

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BRUCE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
C'EST MA VIE, APRÈS TOUT (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Élysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; H. sp., Ambassade, 8e (359-19-08).
LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
L'ÉTOILE DU NORD (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FAC EN DÉLIRE (Fr., All.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Richelieu, 2e (233-56-70).
LES FANTÔMES DU CHAPELIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
GEORGIA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
GUY DE MAUPASSANT (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).
L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.
L'HOMME DE PRAGUE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ;
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso 17e (380-30-11).
MANILLE (Phil., v.o.) : 14-Juillet - Racine, 6e (633-43-71).
MASSACRE À LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-49-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
MOSCOU NE CROIT PAS AUX LARMES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
MUEDA, MÉMOIRE ET MASSACRE (Moz., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
PARSIFAL (All., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08).
PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE (Sui.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logo, 5e (354-26-42).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f., Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
POLICE FRONTIÈRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 6e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PRUNE DES BOIS (Belg.) Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
RAGTIME (A., v.o.) : Élysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
REDS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; George V, 8e (562-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ROX ET ROUKY (A.) V.f : Napoléon, 17e (380-41-46).
SAN CLEMENTE (Fr) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
SKINOUSSA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).
T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR (Fr.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46).
THE MAFU CAGE (A., v.o) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
LES TUEURS DE L'ÉCLIPSE (A.) (v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (Shoot the Moon) (A.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CINQ ET LA PEAU, film français de Pierre Rissient : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
CONVERSA ACABADA (MOI, L'AUTRE), film portugais de Joao Botelho, v.o. : Action République, 11e (805-51-33).
200 000 DOLLARS EN CAVALE, film américain de Roger Spottiswood, v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 11e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
FITZCARRALDO, film allemand de Werner Herzog, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DES MOTOS, film américain de David Wickes, v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE, film français de Gérard Balducci, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 18e (241-77-99).
LES SECRETS DE L'INVISIBLE (*), film américain de Peter Foleg, v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.), La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Studio Gît-le-Cœur, 3e (326-80-25).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANANAS (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; (v.f.), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BLOW UP (Ang., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos 14e (327-52-37).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) (*), Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
COLLÈGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).
LE CRI (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN (A.), Action Écoles, 5e (325-72-07).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; St-Lambert, 15e (332-91-68).
DODES CADEN (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'HOMME À LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'image, 5e (329-41-19).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
1900 (It., v.o., 2 époques) (*), Boîte à films, 17e (622-44-21).
LE MIRAGE DE LA VIE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-66).
NEW YORK, NEW YORK (v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), h sp.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69).
PROFESSION : REPORTER (Ang., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ROLLERBALL (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
RUBY GENTRY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.), A. Bazin, 16e (337-74-39).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES 39 MARCHES (A., v.f.), Bergère, 9e (770-77-58).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
Les syndicats, pour quoi faire ?

21 h 55 Série : La Plantation.
De V. Vogel et H. Falk. Avec L.A. Warren, M. Scott, H. Lange.
Une nouvelle série américaine sur fond de plantation dans le sud des Etats-Unis à la veille de la guerre civile. Amours, passions, ambitions...

22 h 50 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (Résumé de la journée).

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Avec M. Amont, S. Vartan, D. Balavoine, etc.

21 h 40 Feuilleton : Les invités.
De J. Robert ; réal. R. Pigault. Avec M. Auclair, J.-M. Bory, N. Calfan, J. Desailly...
La fête a tourné au drame. Un cadavre est retrouvé dans la piscine du jeune journaliste qui avait invité des amis à une réception dans son manoir de Normandie. L'enquête commence.

22 h 35 Document INA : Carnets de bal.
Wissembourg ou harmonie, série de A. Ilan Chojnow ; réalisation J.-L. Comolli.
Le bal, véritable institution sociale avec ses codes, ses règles, ses histoires. Après le bal populaire la semaine précédente, ce film aborde un bal de société en Alsace. Le maire ouvre la première danse. Christophe et Petra rêvent de partir.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 On sort ce soir : L'occasion fait le larron.
Une émission présentée par P. Douglas. Réal. : Patrick Martin.
A l'Opéra de Nice : L'occasion fait le larron, *de Rossini, avec l'Orchestre régional Provence - Côte d'Azur, sous la direction de Philippe Bender, et le Nouveau Théâtre de Nice. Ce huitième opéra de Rossini, chanté en italien, met en scène deux couples d'amoureux contrariés par des échanges d'identité selon un schéma connu de la comédie italienne et de l'opéra-bouffe.*

22 h 15 Journal.

22 h 45 La chambre du roi.
Un reportage de Claude-Nicole Hocquard et Lydie Laupies sur la restauration de la chambre du roi à Versailles.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Milhaud : Suite pour ondes Martenot et orchestre à cordes.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le chien n'aime pas le tango, de J.-J. Varoujean. Avec M. Régnier, A. Le Moal, R. Blaess, etc.
21 h 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNÉE LIBERTÉ

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : Ouvertures de « Léonore I », « Fidélio », « Léonore III » ; « Quatrième Concerto pour piano et orchestre en sol majeur », de Beethoven ; « Deuxième Symphonie », de Szymanowski, par l'Orchestre national de France ; sol. M. Dichter, dir. L. Segerstam ; « Mazeppa », de Liszt, par C. Arrau, piano ; « Polonaise héroïque », de Chopin, par M. Pollini, piano.
23 h, Œuvres de Berio, Vivaldi, Mozart, Haendel, Janacek, Chaynes.

Dimanche 6 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Présence protestante.

11 h Messe de la Sainte-Trinité.
Célébrée avec les enfants de l'école Sainte-Odile, à Montpellier, prédicateur : Père J.-C. Monte.

12 h Télé-foot.

13 h Journal.

13 h 20 Mise en boîte.

14 h Sports : Tennis.
En direct de Roland-Garros : finale simple messieurs.

18 h Série : Rebecca.
Dernier épisode. Maxime révèle à Rebecca combien il haïssait son ancienne femme...

19 h Magazine : Pleins feux.
Les Corbeaux, *à la Comédie-Française ;* l'Alouette, *au Théâtre de la Madeleine ; le groupe polonais Mazowsze ; Diana Ross, au Palais des sports.*

19 h 30 Les animaux du monde.
Les chasseurs d'Okavango.

20 h Journal.

20 h 35 Soirée Versailles : Sommet des nations industrialisées.
Réal. : J.-P. Barizien.
A l'occasion de la rencontre à Versailles des chefs d'Etat et de gouvernement, une grande soirée est organisée le 6 juin à Versailles. Opéra, fanfares, pyrotechnie, jets d'eau et jeux de lumière, le tout retransmis en mondiovision et commenté par Léon Zitrone.

23 h 20 Sports : Automobile à Détroit.
Grand Prix de formule I (résumé).

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme à l'orchidée ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.

17 h 5 Série : Médecins de nuit.
Alpha (rediffusion).

18 h La chasse au trésor.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : La nouvelle affiche.
Réal. G. Barrier ; *présentation : Max Meynier.* Avec D. Balavoine, M. Berger et neuf jeunes de la chanson.

21 h 40 Document : Antoni Tapiès.
Réal. A.-S. Labarthe.
La peinture abstraite, forte, dramatique, d'un artiste catalan qui utilise divers matériaux : sable, papiers froissés, cartons, objets...

22 h 30 Série documentaire : La vie à vif.
Pour mémoire, réal. M. Gosset.
Isabelle, vingt ans, et Pierre, trente-neuf ans, se rencontrent par une belle journée de juin, et décident de mourir ensemble. Après une errance à travers l'Espagne et la France, ils s'enferment avec un 22 long rifle. Marianne Gosset raconte cette histoire vraie avec sensibilité et émotion.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h 30 Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Une émission réalisée par la télévision yougoslave.
Des reportages sur les métiers de la mer, le retour d'une famille émigrée en France, et des variétés avec des groupes yougoslaves et la chanteuse Tereza Kesovija.

12 h D'un soleil à l'autre.
Magazine agricole.

13 h Les jeux du dimanche.

14 h Onze pour une coupe.
Les villes du Mundial 82.

14 h 30 Festival du jazz à Antibes.
Bunny Brunel Quartet.

15 h 15 Ouvert le dimanche.

18 h 15 Les Secrets de la mer Rouge.
D'après H. de Monfreid. Réal. : *C. Guillemot et P. Lary.* L'Enquête (redif.).

18 h 45 Magazine : L'écho des bananes.
Une émission de V. Lamy.
Kim Larsen, le groupe Magma, le groupe Comics et Lili Dropp.

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Magazine : Merci, Bernard.
Une émission de J.-M. Ribes.
Des sketches, les rubriques habituelles, avec Eva Darlan, Tonie Marshall, Ronny Coutteure, Philippe Khorsand.

20 h 35 Cinéma : La Dentellière.
Film franco-suisse de C. Goretta (1976), avec I. Huppert, Y. Beneyton, F. Giorgetti, A.-M. Duringer, R. Schroeter (redif.).
Une apprentie coiffeuse, simple et timide, qui ne sait pas s'exprimer, vit sa première aventure amoureuse avec un étudiant, fils de bourgeois, rencontré en vacances. Celui-ci ne comprend pas sa personnalité profonde.
Drame psychologique à l'atmosphère « tchékhovienne » (d'après le roman de Pascal Lainé). Un amour absolu, une vie perdue dans un malentendu. La mise en scène est remarquable et Isabelle Huppert fascinante dans son mutisme, sa solitude et son désespoir.

22 h 10 Journal.

22 h 40 Cinéma de minuit (Aspects du cinéma italien) : Mamma Roma.
Film italien de P.-P. Pasolini (1962), avec A. Magnani, E. Garofolo, F. Citti, S. Corsini, L. Loiano (v.o sous-titrée. N.).
Une prostituée romaine vieillissante abandonne le « métier » pour faire un travail honnête et pour établir son fils adolescent. Le jeune homme ne répond pas à l'amour maternel, glisse à la marginalité, à la délinquance.
Etude de mœurs tournant à la tragédie sociale, combat perdu contre un monde qui ne pardonne rien aux marginaux. Ce film admirable, où passait, déjà, le destin personnel de Pasolini, ne sortit en France qu'après sa mort. Anna Magnani y fut bouleversante.

0 h 5 Prélude à la nuit.
Récital James Galway (flûte) : Sonate pour flûte et clavecin, de Bach, en mi-mineur.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Allegro.
12 h 45, Le Quatuor Estherhazy et W. Tenhave, altiste, interprètent deux quintettes de Mozart.
14 h, Sons : Maison ma mère.
14 h 5, La Comédie-Française présente : La dame ne brûlera pas, de C. Fry.
16 h 5, *Le lyriscope.*
17 h 30, Escales de l'esprit : la Comtesse de Ségur, par A. Fraigneau.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Raymond Roussel (3e partie).
20 h 30, Atelier de création radiophonique : « Schwartzround », de J. Schwartz.
23 h, Musique de chambre : Chostakovitch, Zemlinski, Schubert, interprétés par le Fine Arts Quartett et le Quatuor Académia.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 *Les après-midi de l'orchestre :* De Los Angeles à Londres : la seconde carrière de Schönberg, Mozart, Beethoven, Brahms, Bruckner.
14 h 4, D'une oreille l'autre : Œuvres de J.-S. Bach, Mendelssohn, Tchaïkovski, Bartok, Boulez, Debussy, Vivaldi, Brahms, Berberian, Dutilleux.
17 h, Comment l'entendez-vous ? « Schubert », par M. Le Bris.
19 h, Jazz : Les quintettes F. Hubbard et D. Gillespie.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : « Le songe d'une nuit d'été », de Mendelssohn ; « Nuit dans les jardins d'Espagne », de de Falla ; « Concerto pour la main gauche », « le Boléro », de Ravel, par l'Orchestre symphonique et les chœurs de la radio de Francfort ; chef des chœurs, W. Schaeffer ; sol. H. Heichele, soprano, M. Neubauer, contralto, A. de Larrocha, piano ; dir. R. Frubbeck de Burgos.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Zino Francescatti ; œuvres de Mozart, Fauré, Chausson ; 0 h 5, Rapture : Mendelssohn, Scriabine.

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES RADIOS LIBRES

« *Essentiellement structurel, et à préoccupations internes* » : c'est ainsi que la Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.) définit son sixième congrès, qui s'est tenu à Avignon les 29 et 30 mai dernier. Les représentants de la fédération, qui revendique trois cent vingt et une stations locales, ont souligné le 2 juin que les débats fondamentaux, comme la question du financement, la régionalisation, les nouveaux supports de la communication audiovisuelle, avaient été repoussés à l'automne, après la mise en place de nouvelles structures. Au cours de ces deux jours, la F.N.R.L. s'est en effet dotée d'un bureau national de douze membres titulaires et de onze suppléants, qui, désignés par la convention nationale, composée de délégués régionaux et réunie tous les trois mois, doivent quant à eux, se rencontrer tous les quinze jours.

La fédération a, d'autre part, exprimé son hostilité aux radios commerciales, municipales et aux radios émanant de la presse écrite. Les congressistes ont refusé toute remise en cause de leurs positions antérieures. Un texte envisageant l'hypothèse de la *sponsorisation* a été repoussé, toute ouverture à la publicité, quelle que soit son appellation, ayant à nouveau été rejetée. « *Face au choc publicitaire, nos radios seraient noyées*, déclarait mercredi un responsable ; *avant d'envisager son autorisation, nous devons garantir leur existence, leur reconnaissance par le biais de la dérogation et leur solidité. Ensuite, seulement, pourra être discutée l'introduction d'une certaine publicité locale. Au cas où celle-ci s'imposerait avant, dans des conditions peu souhaitables, nous créerions une régie nationale.* » Un discours que les différentes tendances coexistant au sein de la F.N.R.L. n'approuvent pas à l'unanimité. – A.C.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 6 JUIN

– *M. Henri Krasucki* participe à l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

– *M. André Laurens*, gérant du *Monde*, est l'invité du journal de R.M.C., à 12 h 45.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE ROLAND GARROS

MATS LA MENACE

La grande finale de Roland-Garros n'aura pas été disputée entre les deux Argentins Vilas et Clerc. C'est un Suédois tout neuf, mats Wilander, qui aura joué les trouble-fête, étant parvenu vendredi à se qualifier à la force du poignet comme si son grand aîné, *Björn Borg, invisible et présent*, lui avait passé un talisman en même temps que le « témoin ». Car si la *demi-finale latine entre Guillermo Vilas et l'Espagnol José Higueras* vit une victoire retentissante (6-1, 6-3, 7-6) du premier, la qualification de Wilander aux dépens de José-Luis Clerc ne s'accomplit pas sans effort (ainsi qu'en témoigne la marque (7-5, 6-2, 1-6, 7-5) ni sans un tumulte de gala sur les balles de match.

La demi-finale entre Clerc et Wilander, le grand moment de la journée, avait commencé à midi devant des tribunes combles et sous un soleil de plomb. Dès les échanges liminaires, on s'aperçut que Wilander n'avait en rien perdu de l'autorité qui lui avait permis d'éliminer Lendl puis *Gerulaitis. Non seulement* il soutenait la cadence du fond du court que tentait de lui imposer Clerc, mais il variait ses répliques en n'hésitant pas à monter au filet pour terminer les points. Les jeux s'égalisaient à 4 partout puis à 5 partout. A ce moment, Clerc avait encore un moral de gagneur, conforté par sa victoire précédente sur McNamara. Ce fut néanmoins son cadet (Wilander a dix-sept ans, Clerc vingt-trois) qui le coiffa par 7-5 dans cette première manche qu'il eut le tort de laisser couler.

Au deuxième set, des échanges monotones reprirent, plongeant le public dans l'accablement. Mais Clerc commettait le plus de fautes et l'on sentait que, face à la certitude du jeune Suédois – qui, lui, ne se posait aucun problème, – il commençait à gamberger. Wilander enleva encore ce set, cette fois par 6-2. A la troisième manche, Clerc avait retrouvé son coup de patte et rejouait en champion, celui qui avait battu John McEnroe en coupe Davis. Score : 6-1 en sa faveur. Cependant Wilander ne marquait aucun fléchissement ; le masque impavide, il délivrait inlassablement ce revers à deux mains avec un *top-spin* (coup coiffant la balle) dont l'effet rebondit très haut, très loin sur la ligne de fond où le relanceur reste bloqué sans moyen de monter au filet. Qu'auraient imaginé pour intercepter ce maître coup des volleyeurs inspirés comme naguère les prodiges australiens Hoad et Laver, comme aujourd'hui McEnroe ? Pas sûr que la terre battue, où le lift de la longue patience est la loi depuis l'avènement de Borg, leur eût été si favorable.

Wilander entreprit donc gaillardement ce quatrième set sans négliger quelques incursions victorieuses à la volée, manière de rompre le rythme. Bientôt il menait 3-0 puis 5-1. Mieux, devant un adversaire qui flottait, il comptait une balle de match sur son service. Clerc se retrouvait le dos au mur. Au milieu de ces alarmes qui devaient bouillonner dans son crâne, l'Argentin paraissait toujours aussi calme et olympien. O prodige, le voilà qui rentre dans le match : 2-5, 3-5, 4-5, 5 partout. Wilander est alors au service. Il aligne un jeu blanc 6-5. Clerc sert sans force – il n'aura pas réussi un *ace* – et de nouveau à 30-40 Wilander joue pour le match.

C'est alors qu'une balle définitive de Clerc sur la ligne de fond – qui *paraît bonne à tous* – est *comptée* faute par l'arbitre : « *Jeu, set et match, Wilander* » annonce-t-il. Et il descend de sa chaise tandis que Clerc vient protester. L'arbitre de chaise n'est pas n'importe qui ; c'est Jacques Dorfmann, le juge-arbitre du tournoi.

Sportivité

Cependant Wilander, avec une sportivité admirable, demande que le point soit rejoué. M. Dorfmann, chose jamais vue, remonte sur sa chaise. « *Deux balles* », annonce-t-il dans les rumeurs. Clerc reprend sa place au service. Wilander retourne. Un échange très bref. Et Clerc met sa balle dans le filet : 7-5 pour Wilander.

Cette fois c'est fini. Mais il reste une *question* troublante. La *marque* normalement aurait dû être rétablie à 40 partout puisque Wilander, loyalement, avait témoigné en faveur de Clerc. Celui-ci est un spécialiste des remontées spectaculaires. Il l'avait bien fait voir la semaine passée dans son match à l'arraché contre le jeune Français Loïc Courteau qui avait tenu quatre balles de match dans sa raquette. A 5-6 et égalité de *points 40-40, José-Luis Clerc* pouvait encore espérer voir se rétablir ces chances impalpables qui, pour une poussière blanche sur la brique pilée, créent le climat passionnel du tennis.

OLIVIER MERLIN.

LES CINQ DERNIÈRES FINALES

1977 : Vilas bat Gottfried, 6-0, 6-3, 6-0 ; 1978 : Borg bat Vilas, 6-1, 6-1, 6-3 ; 1979 : *Borg bat Pecci*, 6-3, 6-1, 6-7, 6-4 ; 1980 : Borg bat Gerulaitis, 6-4, 6-1, 6-2 ; 1981 : *Borg* bat Lendl, 6-1, 4-6, 6-2, 3-6, 6-1.

A LA TÉLÉVISION

● *Samedi 5 juin :* TF 1, en direct de 13 h 50 à 18 heures, finale dames : M. Navratilova (E.-U.) c. A. Jaeger (E.-U.) ; résumé de 22 h 40 à 23 h 10.

● *Dimanche 6 juin :* TF 1, en direct de 14 heures à 18 heures, finale hommes.

LE TCHÉCOSLOVAQUE IVAN LENDL, *qui est parti prendre du repos en Floride après son élimination des Internationaux de France, a annoncé qu'il renonçait au tournoi de Wimbledon, qui commencera le 21 juin. Après un match-exhibition le 13 juin à Reno (Nevada) contre l'Argentin Vilas, Lendl reprendra la compétition lors du match de Coupe Davis qui opposera la Tchécoslovaquie à la France début juillet à Roland-Garros.*

CYCLISME. – *L'Italien Francesco Moser a gagné la vingt et unième étape du Tour d'Italie Vigecano-Cuneo (177 km). Au classement général, le Français Bernard Hinault conservait le maillot rose avec 1 min. 41 sec. d'avance sur l'Italien Contini et 1 min. 53 sec. sur le Suédois Prim.*

LES RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS
Demi-finales
Wilander (Suède) b. Clerc (Arg.), 7-5, 6-2, 1-6, 7-5 ; Vilas (Arg.) b. Higueras (Esp., 17), 6-1, 6-3, 7-6.

DOUBLE MESSIEURS
Demi-finales
Gildemeister-Prajoux (Chili) b. *Gunthardt-Taroczy (Suisse-Hongrie)*, 4-6, 6-2, 3-6, 6-4, 8-6.

DOUBLE DAMES
Demi-finales
Navratilova-A. Smith (E.-U.) b. Horvath-Vermaak (E.-U.-Afr. du Sud), 2-6, 6-2, 6-2 ; Casals-Turnbull (E.-U.-Austr.) b. Walsh-Piateck (E.-U.), 6-0, 2-6, 6-3.

DOUBLE MIXTE
Demi-finales
Monteiro-Motte (Brésil) b. L. Romanov-Stewart (Roum. - E.-U.), 6-2, 6-4.

JUNIORS GARÇONS
Huitièmes de finale
Courteau (Fr.) b. Maciel (Mex.), 5-7, 6-4, 6-1.
Quarts de finale
Courteau (Fr.) b. Sundström (Suède), 6-2, 6-3 ; Cash (Austr.) b. Ercoli (Ital.), 6-2, 6-3 ; Benhebiles (Fr.) b. Canter (E.-U.), 6-4, 6-3 ; Jaite (Esp.) b. Forget (Fr.), 0-6, 6-4, 6-3.

JUNIORS FILLES
Quarts de finale
M. Maleeva (Bulg.) b. S. Schmid (Suisse), 6-0, 6-0 ; S. Goles (Youg.) b. B. Herr (E.-U.), 3-6, 6-2, 9-7 ; E. Jones (G.-B.) b. L. Drescher (Suisse), 7-5, 6-4 ; P. Barg (E.-U.) b. *E. Barrable (Afr. du Sud)*, 7-6, 6-0.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037.

SPORTS

LE SPORT DOIT TENIR UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE NOUVEL HUMANISME déclare M. Mauroy à Font-Romeu

« J'ai la conviction que l'équipe de France se prépare à nous surprendre agréablement par de nouveaux exploits », a déclaré M. Pierre Mauroy, qui a rencontré le 4 juin à Font-Romeu les dirigeants de la Fédération française de football (F.F.F.) et l'équipe nationale préparant la Coupe du monde. Toutefois, le premier ministre ne s'est pas contenté d'encourager les joueurs et de féliciter la F.F.F., *« une institution exemplaire qui est parvenue à élever le nombre de ses pratiquants à 1,5 million pour 21 000 clubs »*. Il a saisi l'occasion pour que le cinquantième anniversaire de l'introduction du professionnalisme en France incite dirigeants, éducateurs et pratiquants *« à un effort de rigueur et de transparence »*, comme l'a d'ailleurs souhaité la Ligue nationale du football en dénonçant récemment la pratique des caisses noires par les clubs.

Elargissant ensuite son propos à l'ensemble des problèmes sportifs, M. Mauroy a souhaité que le colloque *« Le sport, l'homme et la compétition »* (*le Monde* du 4 juin), qui s'était achevé la veille au lycée climatique de la station, permette de *« déterminer les conditions d'un nouvel humanisme où le sport devrait tenir une place essentielle, pourvu qu'il s'écarte de la démesure et des excès »*. A ce propos, la future loi sur le sport, qui devra *« reconnaître l'indépendance du mouvement sportif et clarifier ses relations avec les pouvoirs publics »*, aura pour orientations principales une *« coopération étroite »* entre les ministères de l'éducation nationale et des sports, *« parce que c'est à l'école que doit être donné, à tous les jeunes Français, le goût d'une pratique sportive indispensable à leur culture, à leur éducation et à leur équilibre »*. Toutefois, afin d'assurer l'épanouissement de cette jeunesse, *« il convient d'éviter que les jeunes qui ambitionnent légitimement une carrière sportive de haut niveau, sans pour autant sacrifier leur avenir professionnel, se trouvent placés devant un choix toujours mutilant »*. L'insertion sociale des sportifs sera donc une priorité pour M. Mauroy, car *« c'est un acte de justice sociale à l'égard de ceux qui ont souvent accepté bien des sacrifices pour assurer, au plan de la performance sportive, le rayonnement du pays »*.

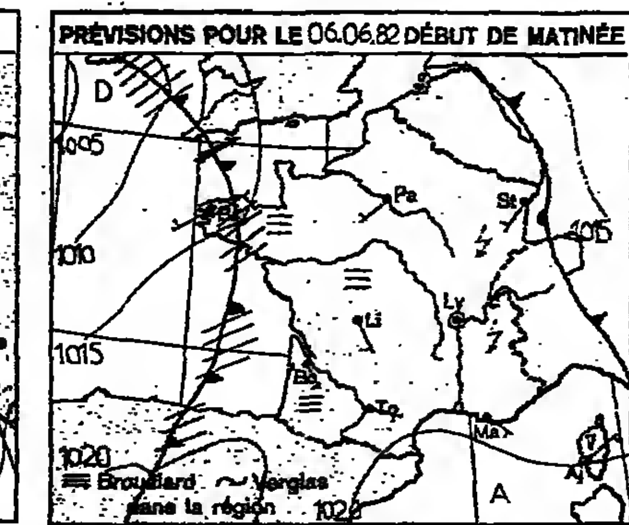
ATHLÉTISME. — Le Soviétique Sergei Litvinov, vice-champion olympique à Moscou a amélioré le 4 juin de plus de 2 mètres le record du monde du lancer du marteau, qui était détenu par son compatriote Youri Sedykh depuis 1980 avec 81,80 m réalisés en finale olympique. Athlète puissant de 1,80 m pour 90 kg, Litvinov, âgé de vingt-quatre ans, a propulsé l'engin à 83,98 m avec sa difficile technique de lancer en quatre tours.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 05.06.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 06.06.82 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 juin à 0 heure et le dimanche 6 juin à 24 heures :

La France se maintiendra en marge orientale du système dépressionnaire atlantique et l'activité orageuse sera temporairement affaiblie.

Dimanche, de la Bretagne aux Charentes et à l'Aquitaine, le temps sera très brumeux le matin ; on observera de nombreux bancs de brouillards, parfois longs à se dissiper. L'après-midi verra cependant de belles éclaircies se développer, sauf sur la Bretagne, où de petites pluies sont possibles en soirée.

Des Vosges à la Savoie, des pluies et des orages se produiront en début de journée, puis une amélioration se développera l'après-midi, avant de nouveaux orages en soirée.

Sur le reste du pays, les périodes ensoleillées prédomineront et il fera relativement chaud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 5 juin à 7 heures de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juin ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5 juin) : Ajaccio, 27 et 19 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Bourges, 27 et 14 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 28 et 16 ; Cherbourg, 25 et 12 ; Clermont-Ferrand, 26 et 11 ; Dijon, 26 et 14 ; Grenoble, 26 et 13 ; Lille, 28 et 18 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille-Marignane, 28 et 18 ; Nancy, 28 et 16 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 20 ; Paris-Le Bourget, 27 et 17 ; Pau, 23 et 13 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 23 et 15 ; Strasbourg, 30 et 17 ; Tours, 25 et 15 ; Toulouse, 20 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 17 degrés ; Amsterdam, 25 et 14 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 32 et 19 ; Bonn, 31 et 16 ; Bruxelles, 28 et 17 ; Le Caire, 29 et 22 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 28 et 14 ; Dakar, 28 et 22 ; Djerba, 32 et 21 ; Genève, 26 et 15 ; Jérusalem, 23 et 12 ; Lisbonne, 22 et 11 ; Londres, 29 et 17 ; Luxembourg, 29 et 15 ; Madrid, 24 et 11 ; Moscou, 25 et 10 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 16 et 14 ; Palma-de-Majorque, 26 et 13 ; Rome, 29 et 16 ; Stockholm, 28 et 17 ; Tunis, 29 et 19 ; Tozeur, 32 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VENTES

PRIX RECORDS POUR LIVRES ILLUSTRÉS

Paris reste la capitale de la bibliophilie comme l'a démontré avec éclat la vente de livres illustrés modernes organisée à l'hotel George-V le 4 juin sous le marteau de Mᵉ Jacques Tajan (de l'étude Ader-Picard-Tajan).

Un remarquable catalogue de MM. Blaizot et Gautrot présentait des œuvres classiques et modernes illustrées par les plus grands peintres contemporains, sous de somptueuses reliures signées de Pierre Legrain, Marius Michel et Paul Bonet.

Des bibliophiles passionnés, français et étrangers, ont provoqué de vertigineuses enchères, très au-dessus des estimations : 97 000 F pour une œuvre d'Apollinaire illustrée de bois originaux de Georges Braque ; 125 000 F pour un Lautréamont vu par Dali ; 200 000 F pour *Bubu de Montmartre*, avec des eaux-fortes de Dunoyer de Segonzac ; 480 000 F pour un Buffon accompagné d'eaux-fortes de Picasso, et 710 000 F pour les poésies de Mallarmé illustrées par Henri Matisse et « habillées » par un maroquin de Paul Bonet.

Les prix les plus forts pour ces œuvres d'art, qui sont aussi des valeurs refuges, ont été atteints lorsqu'à l'intérêt du texte s'ajoutaient la notoriété de l'illustrateur et la réussite de la reliure.

GERSAINT.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3204

HORIZONTALEMENT

I. Peut être rendu malade par ce qui est trop gras et salé. Points de suspension. — II. Impossible à réaliser. Se mouille. — III. Elément d'une frange. Opération postale. Des caractères d'autrefois. — IV. Qui peut s'accrocher. Crache en fumant. — V. Princesse étrangère. Un impératif qui vaut mieux que deux futurs. N'est pas un agrément à Londres. — VI. Ne représente qu'un petit effort. Dynastie royale de Chine. Se déplace sur une nappe. — VII. Ville de Catalogne. Ne conserve pas. Comme des toiles qu'on n'expose pas au salon. — VIII. Très utile pour éviter que le jus se répande. Matière dont on peut faire des ponts. — IX. Trop tôt pour celui qui veut se découvrir. Un vrai parasite. Préposition. — X. Un cri à Marseille. En fumant beaucoup. — XI. Peuvent donner une indication sur notre âge. Dans sa tête, il y a beaucoup de pointes. — XII. Sur une côte bretonne. Va avec tout. On y trouve de la vigne. Note. — XIII. Ville industrielle. Deux points opposés. Jetés pour jouer. — XIV. Longe la frontière des Pays-Bas. Roi de Thèbes. Département. — XV. Fleuve côtier. Couture dans un tissu précieux.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

VERTICALEMENT

1. Manger comme un oiseau. Peuvent être provoquées par des coups dans les fesses. — 2. Qui n'aura pas une grande portée. Une école, en Italie. — 3. Battre comme un perroquet. Un récipient qu'on réserve parfois pour les « noirs ». — 4. Fin de bail. Conjonction. Peut être considéré comme l'ancêtre du gorille. — 5. Gamin de Paris. On y trouve un pont gothique. — 6. Peut se faire par la bouche. Est tapissée de cristaux. — 7. Ne sont jamais prises par ceux qui attendent. La fin de tout. — 8. Symbole pour un métal mou. Deuxième d'une série. Doit avoir de solides mâchoires. Blanchit quand il est étendu. — 9. Adressa aux Romains des paroles peu charitables. Anneaux. Dans l'alternative. — 10. Peut fixer l'oiseau sur la branche. Vidé quand on se met à table. Ile. Une œuvre de génie. — 11. Sur la Saale. Romains pour un Charles. Ote de la valeur au tableau. — 12. Abréviation indiquant qu'il n'y aura pas de mise en boîte. Principe odorant. Est parfois sur les dents. — 13. Passer un savon. Mot d'enfant. On y produit certain vin blanc. — 14. Pas annoncé. Peut porter le chapeau. Allongés. — 15. Fournit une drogue purgative. Dieu. Qui ont des raisons de se plaindre.

Solution du problème n° 3203

Horizontalement

I. Cuistance. — II. Enfer. Eon. — III. Ni. Ribote. — IV. Drame. Nos. — V. Lord. Ne. — VI. Iman. Et. — VII. Lois. Fer. — VIII. Lis. Sinaï. — IX. Oser. Coco. — X. Ni. Elire. — Ragot. Si.

Verticalement

1. Cendrillon. — 2. Unir. Moisir. — 3. If. Alaise. — 4. Sermons. Reg. — 5. Trier. Lô. — 6. Déficit. — 7. Néon. Ténor. — 8. Coton. Races. — 9. Enesco. Io.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 8 JUIN

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« Hôtel des monnaies », 15 heures, 11, quai de Conti, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Saint-Girons.

« Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La grande mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Cristallerie de Baccarat », 15 heures, 30 *bis*, rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité, M. P.-Y. Jaslet.

« Le Marais », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« De la place Maubert à la rue du Chat-qui-pêche », 15 heures, 49, boulevard Saint-Germain (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h 30, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

CONFERENCES

MARDI 8 JUIN

16 heures : Maison d'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, M. J. Mistler : « Parsifal, le dernier chef-d'œuvre de Wagner ».

17 h 30 : 18, rue des Batignolles, M. O. Choppin de Janvry : « Le désert de Retz » (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

19 h 30 : Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. A. Dunand : « Nos deux cerveaux et la recherche de notre unité » (Université populaire de Paris).

20 h 30 : 5, rue Largillière, M. F. Schwarz : « Les mystères d'Osiris » (Nouvelle Acropole).

20 h 30 : 26, rue Bergère, docteur J. Liss : « L'inhibition d'action » (L'homme et la connaissance).

20 h 30 : Centre Esta, 19, rue de l'Amiral-d'Estaing, Mme M.-J. Lamothe et M. A. Velter : « Ladakh : terre de sauvegarde du bouddhisme tibétain ».

20 h 45 : Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « New-York - Los-Angeles » (Projection).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 5 juin :

DES DÉCRETS

• Modifiant le décret relatif aux prêts à moyen terme du Crédit agricole mutuel et le décret relatif aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

• Relatif à l'octroi d'une indemnité différentielle à certains techniciens d'études et de travaux de l'aviation civile et de la météorologie.

HANDICAPÉS

RÉADAPT 82. — Le Salon Réadapt 82 — une manifestation commerciale organisée par les constructeurs d'appareillages pour handicapés — a lieu pour la sixième fois, du 5 au 9 juin, au Parc floral de Vincennes, sous l'égide du Comité national d'aide à la réadaptation. A l'issue de chaque Salon, un prix récompense « la meilleure initiative en faveur des handicapés ». Ce prix avait été remis en 1975, en 1977, en 1979 et en 1981 à l'Institut national de l'audiovisuel et à divers ministères.

STAGES

TRANSHUMANCE EN LANGUEDOC. — La direction régionale Temps libre, jeunesse et sports du Languedoc-Roussillon organise un stage « transhumance ovine en Languedoc » du 14 au 20 juin, dans le Gard ; participation financière : 600 francs.

★ 200, avenue du Père-Soulas, 34064 Montpellier Cedex.

LOTO

TIRAGE N° 22

DU 3 JUIN 1982

20 24 32 35 44 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE 43

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	2 371 815,50 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	41	144 622,80 F
5 BONS NUMEROS	1 223	14 545,00 F
4 BONS NUMEROS	91 062	195,30 F
3 BONS NUMEROS	2 027 397	12,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 9 JUIN 1982

VALIDATION JUSQU'AU 8 JUIN 1982 APRES-MIDI

Le Monde

économie

TRANSPORTS

L'AVENIR DE LA ZONE PACIFIQUE

Il faut reconquérir le patrimoine maritime français

estime M. Le Pensec, ministre de la mer

Des sept pays qui participeront au sommet de Versailles, quatre sont des puissances du Pacifique : les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la France, avec ses T.O.M. de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie : deux ont été des puissances du Pacifique, l'Allemagne, avant 1914, et la Grande-Bretagne — dont le Commonwealt est toujours présent, de l'Australie à Tuvalu. Seule l'Italie est restée à l'écart de cette région, de cette *« économie monde »*, selon les termes de l'historien Fernand Braudel dans son ouvrage *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (1).

Présente politiquement, la France veut renforcer son implantation économique et culturelle, comme l'a montré la récente conférence qui a réuni à Paris les ambassadeurs dans la région Asie-Pacifique autour de M. Mitterrand et de dix ministres. Parmi ceux-ci, le ministre de la mer, M. Le Pensec, dont l'intervention fut un véritable plan de reconquête de l'élément qui domine cette partie du monde, la mer, et des trois principales richesses qui en découlent, les transports maritimes, la construction navale et l'exploitation des ressources minérales et vivantes.

Pour M. Le Pensec, qui veut adopter *« une approche très pragmatique, coller à la réalité »*, il importe de *« reconquérir le patrimoine maritime français »* dans une région où le transport par conteneurs est déjà plus important que dans l'Atlantique nord et où les termes de l'échange ne nous sont plus favorables : *« Le pays sous-développé, qui produit et exporte les matières les moins chères, c'est nous »*, dit-il. Un travail *« ponctuel, non spectaculaire qui doit être accompli pour améliorer la place de l'armement français »*. Il faut aussi, pour faire face à la concurrence « redoutable » des pavillons de complaisance, faire *« respecter des normes techniques ou sociales minimales »*.

Le ministre est d'autre part inquiet du développement spectaculaire de la construction navale en Corée du Sud qui, en quelques années, s'est hissée au deuxième rang mondial avec une production double de celle des chantiers français. La concurrence que font peser les Sud-Coréens sur les Japonais risque aussi de pousser ces derniers à se tourner vers des domaines où la prépondérance française était jusqu'alors relativement préservée : par exemple les méthaniers, sur lesquels *« un des contrats du siècle »*, portant sur environ 4 milliards de francs, a été signé avec la Malaisie.

Il faudra donc, par le moyen de l'O.C.D.E., *« exercer une pression visant à ralentir, et si possible stopper, la croissance »* de la part du Japon et de la Corée du Sud. En ce qui concerne cette dernière, le ministre avait déclaré aux ambassadeurs qu'il faudrait faire en sorte qu'une croissance légitime ne dépasse pas les limites qui, en produisant des perturbations graves chez les pays producteurs plus anciens, la rendraient abusive, voire agressive.

« Une stratégie de la présence »

Plus positivement, M. Le Pensec souhaite que la France aide des pays maritimes ou insulaires à développer leur construction navale, leur flotte de petit et moyen tonnage. Le Japon ne peut le faire sans se concurrencer lui-même.

La France, estime-t-il, le pourrait, par des opérations conjointes mutuellement bénéficiaires. Il donne l'exemple d'un pays, l'Indonésie, et d'une expérience, celle de l'Association française d'ingénierie navale, dans laquelle les constructeurs se sont réunis à la recherche de marchés, évitant cette *« concurrence franco-française »*, et avec l'appui du gouvernement. *« Notre stratégie est clairement définie ; il en falloir la relayer par un développement de l'intérêt privé »*, qui selon lui, ne fait pas défaut.

Reste l'exploitation des ressources de la mer. On sait que le déficit en produits marins de la France est considérable. Pour M. Le Pensec, le Pacifique *« peut devenir une zone de redéploiement »* pour la pêche (thon), l'aquaculture — sur laquelle le CNEXO travaille à Tahiti et coopère avec Fidji — la recherche des nodules — *« la France est un des deux ou trois Etats au monde qui peuvent en ramasser à 4 000 mètres de profondeur »*.

Les problèmes sont certes difficiles : distance, transfert de technologie à des populations moins avancées, nouveauté de l'expérience ; mais les espaces et les conditions bio-climatiques sont très favorables. Le ministre n'oublie pas non plus la dimension Nord-Sud, quand il souhaite aider les petits pays insulaires à *« mettre en œuvre un véritable programme de pêche artisanale »*.

Il y a une place pour la France dans un océan dominé par les entreprises de pêche américaines, japonaises, soviétiques, voire taïwanaises et sud-coréennes, à côté desquelles nous faisons piètre figure actuellement.

Cette *« stratégie de présence »* dans la zone Asie-Pacifique n'est pas, pour la France, conclut M. Le Pensec, une *« stratégie de conquête »*. *« Ne plus être présent, ce serait un recul, cela compromettrait les chances de la France de demeurer présente parmi les nations maritimes. »*

PATRICE DE BEER.

(1) Armand Colin 1979, 3 Volumes.

● *Baisse de trafic à Rotterdam.* — Le trafic de marchandises au port de Rotterdam — le premier du monde — a regressé en 1981 de 9,3 % par rapport à l'année précédente, selon les chiffres publiés le 4 juin par l'association des armateurs de Rotterdam. Le volume total transbordé en 1981 a été de 252,9 millions de tonnes contre 279,4 en 1980. Les arrivages de pétrole brut ont connu une forte régression (— 13 %).

D'autre part la grève des dockers qui affectait le trafic du port depuis trois semaines a pris fin le 4 juin. — *(A.F.P.)*.

AGRICULTURE

LES « NON-ALIGNÉS » N'ENTENDENT PAS QUITTER LE C.N.J.A. DANS L'IMMÉDIAT

Au lendemain du dix-huitième congrès du Centre national des jeunes agriculteurs, l'opposition des centres départementaux « non alignés » a rendu public, vendredi 4 juin, à Paris, un texte signé par dix-sept départements, considéré comme une *« contribution au débat syndical »* afin de *« maintenir une agriculture avec des paysans nombreux »*.

Selon les animateurs de cette opposition, il n'est *« pas possible de maintenir des paysans nombreux sans une maîtrise de la production et une répartition du foncier »*. Ils préconisent le développement des exploitations familiales, la garantie d'un revenu minimum par travailleur pour un certain volume de production, la répartition équitable des moyens de production sous la responsabilité des paysans et la prise en compte des particularités régionales dans le cadre d'une planification de la production et des moyens nécessaires.

Les animateurs des « non-alignés » ont affirmé qu'ils n'entendaient pas, dans l'immédiat, quitter le C.N.J.A. *« Il appartiendra à chaque département de se déterminer, notamment en fonction de la façon dont nos revendications seront prises en compte »*, ont-ils précisé. Au cours du congrès lui-même, des représentants des départements non alignés étaient intervenus et avaient exposé ces positions notamment sur le revenu garanti et sur l'équilibre régional des productions.

Au Danemark

L'ÉPIZOOTIE DE FIÈVRE APHTEUSE A ÉTÉ ENRAYÉE SANS VACCINATION

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Aucun nouveau cas de fièvre aphteuse n'ayant été enregistré au Danemark depuis le 4 mai, les autorités estiment que l'épizootie qui sévissait depuis le 19 mars a pu être jugulée.

Ces résultats ont été obtenus sans qu'il ait été besoin de procéder à des vaccinations. Le directeur des services de l'Inspection vétérinaire, le Dr Stougaard, qui vient de se rendre à Paris pour informer en détail de cette situation l'Office international des épizooties (O.I.E.) a reçu, paraît-il, de grands compliments sur la politique d'abattage draconienne utilisée pour lutter contre le mal.

Les coûts de cette épizootie de deux mois et demi sont difficiles à évaluer : animaux abattus, fermeture provisoire des abattoirs, chômage qui en a résulté, manque à gagner des exportateurs comme celui des hôtels et des restaurants boudés par les touristes, sans oublier les congrès et les foires décommandés.

Enfin, si la Suède rouvre ses frontières aux produits laitiers venant du Danemark, elle les gardera fermées jusqu'en octobre pour la viande de boucherie. Quant au Japon et aux Etats-Unis, très gros clients du Danemark, qui absorbent 15 % de la viande de porc qu'il produit, ils n'envisagent d'importer de la viande de porc danoise que dans six mois à un an au moins. — C.O.

● *Le deuxième prix Université-Dauphine* a été remis, le 3 juin 1982, à M. Nicolas Wapler, auteur d'un livre intitulé *les Changes, cambisme et trésorerie devises* (50 F), édité chez Dalloz, et qui traite, avec une grande clarté, de toutes les questions soulevées par les changes (marchés, rôle des banques et des Etats, comportement des entreprises). Le prix Université-Dauphine récompense un auteur cadre ou responsable d'une organisation ayant publié un ouvrage sur un thème enseigné à Dauphine.

AFFAIRES

LES 5e ASSISES NATIONALES DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

« Il faut faire passer le développement économique avant le préjugé idéologique »

déclare M. Fabius

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Quatre ministres en trente-six heures pour une seule manifestation, nationale certes, mais non politique ! Même M. Mitterrand avait fait part de ses regrets de ne pouvoir assister à un moment des 5e assises nationales des chambres de commerce et d'industrie (C.C.I.), réunies le jeudi 3 et le vendredi 4 juin à Grenoble.

Devant 1 200 personnes, à tour de rôle, MM. Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, et Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, sont venus jeudi apporter la bonne parole. Le lendemain, ce fut au tour de MM. Fabius, ministre du budget, et Dreyfus, ministre de l'industrie.

Outre l'importance des C.C.I. sur le plan économique, une autre raison explique ce transfert ministériel dans la capitale du Dauphiné. Il fallait mettre fin de manière élégante et débonnaire à la brouille qui, depuis l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche, empoisonne les rapports entre la puissance publique et les C.C.I. Opération réussie : tout est rentré dans l'ordre.

La profonde réforme du régime électoral des C.C.I., préparée par M. Delelis, est tombée — définitivement ? — dans les oubliettes. Cela on le savait avant les assises.

A Grenoble, on a eu la confirmation que l'application de la loi sur la décentralisation ne devrait pas rogner l'autorité des organismes consulaires ; au contraire, ils devraient, en utilisant bien les textes, trouver les fondements d'un renouveau. Sans le dire avec excès, le gouvernement le souhaite. Les chambres de commerce ont en tout cas des possibilités d'animation, de formation, de présence et de proximité qui ont été jusqu'à présent souvent mal exploitées.

La décentralisation... Ce fut le thème dominant des travaux de la rencontre (« Les C.C.I. au cœur du développement régional »). Des commissions ont travaillé. Il faudra attendre un peu pour savoir si vraiment des idées neuves sont déjà apparues.

Les ministres ont généralement tenu un langage bien compris par les congressistes. Un langage où passait parfois un brin de complaisance. Mais le réalisme et son austérité n'en étaient pas absents. *« Il ne faut pas donner à tout prix la priorité aux équipements »*, dira M. Rocard, d'où une remise en cause du développement tel qu'il est appréhendé aujourd'hui ; il ne doit plus se mesurer en kilomètres d'autoroutes et en mètres carrés de superficie d'équipements, affirmera le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire.

« Ce gouvernement, dira-t-il encore, *porteur pour une très large part des aspirations au changement du monde des travailleurs salariés, a un grand projet : celui de réconcilier la société française avec son industrie. »* Et de rendre hommage aux entrepreneurs : ils tirent leur légitimité de leurs compétences et non de *« je ne sais quel droit divin tiré de la propriété »*.

M. Rocard fut moins applaudi que ne le fut le lendemain M. Laurent Fabius, qui traita lui aussi de la décentralisation mais cette fois vue à travers les lunettes du ministre du budget qu'il est.

La décentralisation, dira-t-il en substance, doit conduire les collectivités publiques et les entreprises à renouveler certaines de leurs méthodes. Elle doit se faire à un coût nul et, une fois appliquée, *« l'élu ne pourra plus ouvrir le parapluie »*.

Faisant fi de thèses chères à certains de ses amis socialistes et non des moindres, M. Fabius affirmera qu'il faut *« faire passer le développement économique avant le préjugé idéologique »*.

Un discours de patron

M. Dreyfus devait plus complètement encore que M. Delelis rassurer les dirigeants des C.C.I. Il a qualifié de malentendu ce qui a pu un moment séparer la puissance publique et les organismes consulaires. On vous consultera, a-t-il dit, convaincu.

Le ministre de l'industrie a, en revanche, pressé ses auditeurs de favoriser les créations d'entreprises et de concourir regroupés, d'aller à l'étranger et aussi de résister à la guerre économique sur le marché national.

Au passage, M. Dreyfus a donné un coup de chapeau inattendu aux sous-traitants : *« Le sous-traitant*, a-t-il dit, *souvent désarmé face à un donneur d'ordres, lui-même en situation difficile, est ainsi mis en difficulté, le fournisseur se trouvant obligé de consentir des délais de paiement sans cesse plus longs. Il est souhaitable d'atténuer certaines formes les plus brutales de cette concurrence. »*

La décentralisation fut aussi le fil conducteur mais pas le seul du discours de clôture de M. Robert Delorozoy. Une sorte de testament puisque le président de l'assemblée permanente des C.C.I. doit abandonner son mandat à la fin de cette année. Il le détenait depuis quatre ans.

Un discours de patron. *« Dans cette révolution de l'économie du monde... les faits risquent de démentir tous les raisonnements, aussi charitables et solidaires soient-ils, si nous ne prenons pas en compte les réalités qui nous incombent. »* Et, bien sûr, M. Delorozoy de célébrer l'entreprise privée.

Un discours politique aussi. *« Nous aurons à rechercher le juste milieu entre, d'un côté, le rêve glacé des technocrates, qui prétendent chasser le désordre, la concurrence et le risque, et, de l'autre, les dangers de superposition, d'organisation totalement décentralisée qui n'existerait que sur des fonds de gaspillage, de privilèges et de travail, mais dont le siège serait nulle part, partout et ailleurs... »*

Et, s'adressant plus directement à ses mandants, M. Delorozoy les a pressés de gagner les élections consulaires (elles sont prévues pour la fin de l'année). C'est-à-dire *« obtenir une participation électorale massive »*. Entendons que, grâce à cette très forte participation, les C.C.I. soient de ce fait plus représentatives qu'elles ne le sont. En un mot, qu'elles puissent être demain des « stratèges » du développement alors qu'elles ne sont aujourd'hui que les « gestionnaires », a reconnu M. Delorozoy.

Venant peu de jours avant les états généraux du Conseil national du patronat français, qui doivent préparer une régionalisation plus systématique de l'organisation patronale, les assises de Grenoble paraissent avoir donné aux chambres de commerce un goût nouveau pour reconnaître et assumer leurs responsabilités de patron. Ce serait assurément l'une des conséquences surprenantes du changement de l'an dernier.

ALPHONSE THÉLIER.

THOMSON CSF ENVISAGE DE CRÉER UNE GRANDE USINE DANS LA RÉGION DE ROUEN

La *Lettre de la Haute-Normandie*, dont le directeur est M. Guy Pessiot et qui est imprimée à Rouen, annonce que Thomson-C.S.F. envisage l'implantation d'un centre technique, d'études, de mise au point et de réalisation de matériel électronique, notamment de radars, dans la région rouennaise. Cette usine pourrait entraîner la création de cinq cents à six cents emplois de haut niveau. Les responsables de Thomson-C.S.F. seraient à la recherche d'un terrain de 25 à 30 hectares.

A la Délégation à l'aménagement du territoire, on indique que le groupe Thomson élabore un programme d'investissements et que la région de Rouen a été prospectée, comme d'autres, parmi plusieurs hypothèses de projets industriels. On ajoute que, si le groupe Thomson décidait de choisir en définitive Rouen, la DATAR n'y serait pas hostile étant donnée les graves problèmes d'emploi qui se posent en Seine-Maritime.

PUK CHERCHERAIT A CÉDER SA BRANCHE COLORANTS

P.C.U.K., filiale chimique du groupe P.U.K., promise à passer dans l'orbite d'Elf Aquitaine, aurait-il réussi à se délester de tout ou partie de sa branche colorants (584 millions de francs de chiffre d'affaires), génératrice de très lourdes pertes (200 millions de francs, dit-on, pour 1981) ? Les rumeurs les plus diverses circulent à ce sujet, faisant souvent état d'un accord imminent avec un grand de la chimie européenne.

Chez P.C.U.K., on ne cache pas que des négociations ont été engagées avec plusieurs « majors », notamment Hoechst (R.F.A.), I.C.I. (G.-B.) et Sandoz (Suisse). Mais *« rien n'est acquis »*, affirme-t-on catégoriquement. *« Les pourparlers se poursuivent. »* Agacées par tous ces bruits, les firmes étrangères concernées ne font pas d'autres commentaires.

Les discussions doivent être serrées. Les candidats à la reprise partielle ou totale des colorants de P.C.U.K. ont eux aussi maille à partir avec leurs propres colorants, une activité industrielle durement touchée partout par la crise textile. Phénomène quand même troublant, pour ne pas dire surprenant : les dirigeants de Hoechst et d'I.C.I., qui déclaraient encore il y a peu n'être aucunement intéressés par cette affaire, ont accepté d'en discuter.

La preuve paraît donc établie que la division colorants de P.C.U.K. dispose d'atouts, qui ne laissent pas indifférente la concurrence. Dans la teinture des cuirs en particulier, les produits P.C.U.K. se classent parmi les meilleurs au monde. Il y a donc gros à parier que la firme ne lâchera pas ses actifs pour le franc symbolique. Ce que cherchent peut-être ses interlocuteurs.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE CHOMAGE A ATTEINT 9,5 % DE LA POPULATION ACTIVE EN MAI.

Washington (A.F.P., A.P., U.P.I.). — Le taux de chômage aux Etats-Unis a atteint 9,5 % de la population active au mois de mai, soit 10,5 millions de personnes sans emploi, ce qui dépasse le niveau record d'après-guerre établi en avril (9,4 %). Le taux était de 7,4 % en janvier 1981, au moment de l'arrivée au pouvoir de M. Reagan. Il avait atteint 9,9 % en 1941.

Le bureau des statistiques du travail attribue l'augmentation d'un mois sur l'autre du nombre des chômeurs à l'arrivée de nouveaux diplômés sur le marché du travail. Le nombre d'emplois a augmenté de 780 000 pour se situer à 118,1 millions, mais cette amélioration n'a pu compenser l'extension de la demande d'emploi. Depuis le début de la récession en juillet 1981, le chômage a augmenté de 2,7 millions.

● *Les commandes américaines de biens manufacturés* ont diminué de 2,3 % en avril, après avoir augmenté au cours des deux mois précédents. Les livraisons ont également diminué, de 0,5 % en avril, soit leur neuvième baisse en dix mois. *« La récession s'est poursuivie en avril dans le secteur industriel »*, a déclaré le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige, après la publication de résultats, qui *« reflètent la pression des taux d'intérêt élevés, et soulignent la nécessité d'une décision* du Congrès *sur le budget »*. — *(A.F.P.)*

BELGIQUE

● *Le nombre de chômeurs* en Belgique a diminué en mai pour se situer à 444 526, soit 10,7 % de la population active (2 712 de moins qu'en avril). Parmi ces chômeurs, 146 533 sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans. 7,7 % des hommes et 15,7 % des femmes sont touchés. — *(A.F.P.)*.

CANADA

● *Le chômage au Canada*, a représenté 10,2 % de la population en mai, soit 1,24 million de personnes sans emploi, contre 9,6 % en avril. En un an, par rapport à mai 1981, le nombre de chômeurs a augmenté de 45 %. Le P.N.B. canadien a diminué de 1,7 % au premier trimestre de 1982. — *(A.F.P.)*.

CUBA

● *Les Cubains mobilisés pour le désherbage manuel.* — L'Etat cubain vient de lancer un appel à la population pour lutter « à la main » contre les mauvaises herbes qui poussent dans les champs de canne à sucre. *Granma*, l'organe du P.C., explique que les autorités n'ont pas été en mesure d'acheter toute la quantité d'herbicide nécessaire. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

SOCIAL

A GENÈVE

L'assemblée plénière de la Conférence internationale du travail va examiner la situation syndicale en Pologne

A Genève, tandis que la conférence internationale du travail entame la discussion du rapport de M. Ventejol, président du conseil d'administration, et celui de M. Blanchard, directeur général du B.I.T. (Bureau international du travail), les commentaires n'ont pas manqué après le discours prononcé, le 2 juin, par M. Mitterrand. Globalement, celui-ci a séduit son auditoire, même s'il n'a pas précisé les moyens de l'action proposée.

De notre envoyée spéciale

Genève. — Sans doute la leçon donnée aux nations riches a-t-elle écorché quelques oreilles. Mais elle a été appréciée par les pays en voie de développement, et l'hommage rendu à l'O.I.T. n'a laissé personne insensible. Cependant, certains commentaires ont été plus nuancés au sujet des déclarations visant implicitement la situation en Pologne.

M. Mitterrand s'est affirmé ardent défenseur des libertés, mais, contrairement à ce qu'avait annoncé son entourage, il n'a pas cité le nom de ce pays. Cette discrétion est-elle l'expression de la sagesse, qui écarte toute volonté de provocation ? Ou serait-elle un pas en arrière, justifié par des raisons intérieures ou internationales ? Pourtant, M. Cheysson avait écrit le 5 mars à M. Blanchard que la France déposerait plainte si Varsovie ne se conformait pas à ses engagements pris en souscrivant aux conventions du B.I.T. concernant les droits syndicaux.

F.O. portera plainte si...

Pour sa part, M. Marc Blondel (F.O.), actuel représentant des travailleurs français à l'O.I.T., déclarait ce 3 juin que, si Paris n'agissait pas, il avait la ferme intention *(« 80 % de chance »)* de porter plainte. *« Nous trahissons*, dit-il *si l'Occident se tait. »*

La C.G.T. et la C.F.D.T. sont hostiles à cette initiative. La première s'affirme satisfaite en tous points du discours de M. Mitterrand. La seconde aussi, bien qu'un peu déçue, semble-t-il, au sujet de la Pologne.

Pour l'heure, les ambiguïtés de l'attitude des autorités polonaises donnent matière à réflexion. Certes, elles ont accepté de recevoir M. Valticos (Grèce), qui, entre autres représentants syndicaux, a rencontré, non sans difficulté, M. Walesa le 14 mai. Son rapport suggère des mesures qui pourraient contribuer à la réconciliation nationale : abolition de la loi martiale, libération progressive des internés (il en restait deux mille, auxquels s'ajoutent les personnes arrêtées en mai dernier), négociation au niveau national avec tous les syndicats sans exclusive, M. Walesa étant prêt à un compromis. De leur côté, les dirigeants de Varsovie ont assuré qu'ils préparaient un retour à la normalisation, non sans prévenir qu'en cas *« d'attaque massive la délégation polonaise pourrait quitter la conférence et même l'O.I.T. »*.

Selon certaines informations en provenance de l'ONU, les Soviétiques et leurs alliés auraient l'intention d'en faire autant. Quelle est en la circonstance la part d'une campagne d'intoxication ? Au B.I.T. et au palais des nations, on fait observer que la conférence de l'O.I.T. n'est pas un tribunal et qu'en se retirant, alors qu'il est lié par la convention, le gouvernement polonais se priverait de toute justification. Certes, ses amis font observer que les Etats-Unis ont quitté l'O.I.T. pendant trois années, invoquant l'excessive politisation de ses débats. Mais, dans le cas présent, comme le leur a fait observer M. Blanchard, les autorités polonaises ne s'assimileraient-elles pas plutôt à l'Afrique du Sud, qui n'a pas supporté la condamnation de l'apartheid ?

Le processus engagé suit en tout cas son cours. Après l'examen du problème polonais par le comité de la liberté syndicale et l'adoption du rapport de M. Valticos par le conseil d'administration (où les Soviétiques ont essuyé un cuisant échec en tentant de s'y opposer), la commission d'application des normes est saisie de l'affaire. Elle viendra en séance publique à la mi-juin, indépendamment de la relance qui pourrait résulter de la venue de Jean-Paul II à Genève.

Cela dit, les atteintes aux droits des travailleurs ne touchent pas les seuls Polonais. M. Ventejol (France), dans son rapport, a signalé que le comité de la liberté syndicale, qui se réunit tous les trois mois, avait été saisi du chiffre record de cent douze cas en mars.

Nombre de délégués, notamment ceux du tiers-monde, gardent leur sang-froid devant les implications politiques de la situation en Pologne. Ils seront sans doute plus sensibilisés par le projet de résolution concernant la célébration d'une journée de solidarité avec les travailleurs et le peuple de Palestine, du Golan et des autres territoires occupés. Il a été déposé par l'Algérie et seize autres pays arabes, auxquels s'est joint le Mali. Comme chaque année, ces gouvernements ne manquent pas de mettre à profit la tribune de l'O.I.T. pour combattre Israël, bien que cette fois la rédaction du texte ne prenne pas d'allure d'escalade.

Les activités normatives, partie la plus constructive des débats de la conférence, comportent une douzaine de dossiers techniques inscrits à l'ordre du jour (sécurité sociale des travailleurs, des migrants, garanties contre les licenciements, réadaptation professionnelle, travailleurs des plantations, etc.). Celui qui concerne la réduction des prérogatives des grands pays industriels n'aboutira pas encore cette fois-ci. Néanmoins, en dépit des atermoiements, des querelles, la conférence de Genève reste l'irremplaçable forum social et syndical où se rencontrent les porte-parole des travailleurs de toute la planète. Ne murmure-t-on pas que la Chine envisagerait de reprendre le fauteuil qui l'attend ?

JOANINE ROY.

INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DE LA C.G.T. A MONTREUIL

M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a inauguré vendredi 4 juin le nouveau siège de la C.G.T., complexe à l'architecture audacieuse, fait de brique, de verre et de béton.

Situé à la porte de Montreuil, le nouveau siège — neuf étages, 70 000 mètres carrés — va regrouper les bureaux de la confédération et de pratiquement toutes les fédérations de la centrale.

A cette pendaison de crémaillère participaient de nombreuses personnalités gouvernementales et politiques. Pour le parti communiste, M. Marchais, M. Lajoinie, président du groupe à l'Assemblée nationale, M. Leroy, directeur de *l'Humanité*. Pour le parti socialiste, M. Debarge, secrétaire national aux relations extérieures. Mme Jeannette Laot, conseillère sociale à l'Elysée, représentait le président de la République, et M. Bernard Brunhes, conseiller social à Matignon.

M. Séguy, qui va abandonner dans une dizaine de jours, ses fonctions de secrétaire général, a précisé que le coût de l'immeuble, non compris la maison de la presse qui doit être édifiée ultérieurement, s'élève à 320 millions de francs, dont 50 millions de charges foncières et autant de T.V.A.

S'il a constaté que le gouvernement de la gauche a *« consenti certaines facilités appréciables »* pour la construction, *« il reste abusif*, a-t-il dit, *de faire payer la T.V.A. aux travailleurs, au même titre que des promoteurs spéculateurs »*.

UN MORT ET CINQ BLESSÉS DANS L'EXPLOSION D'UNE COULÉE D'ACIER A USINOR-DUNKERQUE

L'explosion d'une poche contenant 220 tonnes d'acier en fusion à l'aciérie n° 2 d'Usinor-Dunkerque, vendredi soir, 4 juin, vers 20 h 15, a provoqué des projections qui ont atteint cinq ouvriers. M. François Rousson, 33 ans, est mort au cours de son transport à l'hôpital. Deux des cinq autres travailleurs brûlés l'ont été très grièvement. La C.G.T. a rappelé dans un communiqué qu'elle était déjà intervenue pour dénoncer les anomalies de protection sur les machines.

● *Signature de contrats de solidarité à la SNECMA.* — M. Hernu, ministre de la défense, et les directions de la SNECMA et ses filiales ont signé jeudi 3 juin quatre contrats de solidarité, qui permettront de libérer près de deux mille quatre cents emplois dans les trois mois qui viennent.

FAITS ET PROJETS

SÈTE PORTE DU MOYEN-ORIENT.

« Sète est un port qui réussit », a déclaré le 3 juin, M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, après avoir visité les travaux d'extension des darses de ce port. *« Grâce à l'implantation puis au renforcement des lignes vers le Moyen-Orient, Sète a effectué une percée remarquable sur un marché prometteur puisqu'elles assurent, par navires modernes, une desserte régulière d'une vingtaine de ports du Levant, de la mer Rouge et du golfe Persique. »* Le ministre a ajouté que des crédits d'Etat seront dégagés en 1983 et 1984 pour moderniser encore les installations.

Abordant les problèmes de la pêche, le ministre de la mer a donné aux professionnels des assurances pour l'écoulement de leurs produits (essentiellement la sardine). Il a annoncé que l'Etat subventionnera la construction d'une unité de congélation à Sète et encouragera, au chapitre de l'aquaculture, l'élevage des loups (ou bars) et la culture des moules.

TROP DE CHIENS, TROP DE CHATS ?

L'augmentation du nombre de chiens et de chats est devenue inquiétante en France : elle risque, selon le ministre de l'agriculture, Mme Edith Cresson, de soulever des difficultés pour ce qui est de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité publique.

Le ministre de l'agriculture répondait ainsi (« Journal officiel » du 24 mai) à la question de M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines.

Celui-ci précisait que l'on comptait en France neuf millions de chiens et sept millions et demi de chats ; 58 % des foyers français accueillent un animal domestique.

Mme Cresson précise qu'il a été créé au sein de son ministère un « groupe de réflexion pour l'étude de l'animal en milieu urbain », et indique qu'à son avis la réglementation semble aujourd'hui « insuffisante et inadaptée ». La généralisation du tatouage à tous les animaux de compagnie « ne lui paraît pas actuellement envisageable pour des raisons techniques et financières ».

« Un aspect important de la lutte contre la prolifération des animaux de compagnie, et surtout des chiens, souligne le ministre de l'agriculture, passe par une éducation et une information aussi larges que possible du public, afin de lui faire prendre conscience des devoirs et des responsabilités que doit assurer chaque propriétaire d'animal. »

LE COURRIER « A DEUX VITESSES » EN QUESTION.

Le système d'acheminement du courrier à deux vitesses fait actuellement l'objet d'un examen de la part des services des P.T.T., a déclaré M. Louis Mexandeau le 2 juin à France-Inter.

Le ministre des P.T.T. a remarqué que les différences de rapidité de distribution et de tarifs entre les deux régimes s'estompent peu à peu : 80% des plis affranchis au tarif normal sont acheminés le lendemain de leur dépôt, et 80% des plis non urgents arrivent le surlendemain, a-t-il affirmé. Et la différence de coût des timbres est devenue peu à peu moins sélective : le timbre du pli « rapide » valait 30% de plus que celui du régime ordinaire lors de la création du système des deux vitesses, en 1978 ; il ne vaut plus aujourd'hui que 12,5 % de plus. Aussi, les plis non urgents ne sont-ils plus que 2 milliards chaque année, sur un tarif total de 14 milliards de lettres.

Le retour au régime unique poserait toutefois des problèmes d'organisation du travail dans les centres de tri et, par voie de conséquence, des problèmes sociaux, car il supposerait un recours intensif au travail de nuit, à moins d'accoutumer à l'étalement des envois les usagers industriels et commerciaux, qui représentent 80 % du volume du courrier traité par les P.T.T.

● PRECISIONS. — Le maintien du paritarisme dans les conseils d'administration — selon le projet de loi — concerne l'ACOSS (trésorerie) et l'URSSAF (recouvrement des cotisations) et non pas l'UCANSS (direction du personnel) comme il était indiqué dans *le Monde* du 3 juin.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DÉNONCIATION DE CAUTION

Par suite de dénonciation de caution, l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet, 75008 Paris — fait savoir que la garantie conférée depuis le 29 janvier 1982 par la Compagnie Les Assurances du Crédit à Compiègne, pour le compte de la société Universal Bâtiment Industrie — 24, rue de Paradis, 75010 Paris — et ce, au profit d'une part de la Sécurité sociale et des institutions sociales, et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, prendra fin dans un délai de deux jours, suivant la présente publication.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Malaise général

Le marché international des capitaux ne s'est jamais montré aussi incertain cette année, et cela dans presque tous les secteurs et en toutes devises. Quels que soient les engagements pris par le président Reagan à Versailles, les eurobanquiers, tout comme leurs collègues américains, craignent que les durs pépins de la réalité contraignent les taux d'intérêt à demeurer élevés outre-Atlantique. Même si, sous l'effet de la bonne volonté présidentielle, les taux à court terme parviennent provisoirement à se détendre pour ramener, par exemple, les 12 % actuels à 10 %-11 % au milieu de l'été, les rendements sur les bons à quatre-vingt-dix jours du Trésor américain, les besoins en financements nouveaux du gouvernement fédéral destinés à couvrir un déficit budgétaire dont, du reste on ne perçoit pas très bien les limites, sont tels qu'ils sont condamnés à exercer une pression en hausse sur les taux d'intérêt.

Dans ce contexte, l'emprunt de 750 millions de dollars du gouvernement du Canada, annoncé cette semaine qui est le plus grand à avoir jamais été lancé sur le marché euro-obligataire, a reçu un accueil réservé bien qu'il s'agisse d'une première de la part du débiteur. L'euro-émission d'une durée de cinq ans a été offerte au pair avec un coupon annuel de 14,375 %. Vendredi elle traitait aux environs de 98-98,375 et on pouvait apparemment trouver à ce cours tout le papier voulu. Le gouvernement canadien n'avait, à ce jour, jamais abordé le secteur des euro-émissions libellées en dollars américains. Il s'y est cette fois résigné afin de regonfler des réserves de change mises à mal par un soutien coûteux apporté à la devise à la feuille d'érable vis-à-vis de sa consœur à la bannière aux cinquante étoiles. Ce soutien a diminué le mois dernier de 650 millions de dollars américains les réserves officielles de change du Canada, qui au 31 mai ont été ramenées à 2,87 milliards de dollars.

Habitué du marché américain des capitaux où il bénéficie d'une position privilégiée par rapport aux autres débiteurs étrangers, le Canada n'avait jamais euro-emprunté à taux fixe en dollars. Le volume très important de sa présente opération, alors que le marché euro-obligataire s'interroge une fois de plus avec inquiétude sur l'évolution des taux d'intérêt, a fait l'effet d'un pavé dans la mare. L'emprunt canadien a non seulement été accueilli avec réserve, mais il a littéralement frigorifié le marché primaire dans son ensemble : les emprunteurs qui auraient encore tendance à affronter ce climat incertain se sont empressés de rentrer dans leur coquille.

L'allemande Bayer A.G. qui, quelques heures plus tôt, avait décidé de lancer au pair un emprunt de 150 millions de dollars d'euro-obligations d'une durée de cinq ans, doit s'en mordre les doigts. L'émission proposée avec un coupon annuel de seulement 10,50 % est dotée de warrants. Trois sont attachés à chaque euro-obligation, donnant ainsi aux porteurs la possibilité d'acquérir des actions Bayer à un prix unitaire de 121 deutschemarks. Ce genre d'exercice qui revient à acheter avec des dollars d'aujourd'hui des deutschemarks de demain, ne peut être guère profitable à l'emprunteur. En effet, si la devise américaine reste forte sur les marchés des changes, le coût en sera d'autant plus important pour le débiteur, alors que si c'est le deutschemark qui se renforce, les exportations de Bayer ne manqueront pas d'en souffrir.

De toute manière, le coupon par trop squelettique n'a guère de chance de susciter l'intérêt des investisseurs. Bien que le « marché gris » n'affiche aucun prix pour l'émission Bayer, celle-ci se traite sur la base d'une décote de 2,125-1,875, ce qui montre le peu d'intérêt que le marché lui porte.

Devant la difficulté de lever des dollars à taux fixe, de nombreux emprunteurs se sont retournés vers les émissions à taux d'intérêt variable. D'habitude, lorsqu'un secteur du marché euro-obligataire est hésitant, le flambeau est repris par un autre. Cette fois-ci, il semble que, quel que soit celui vers lequel on se tourne, la morosité est la même, les investisseurs ne sachant plus à quels taux d'intérêt se vouer. D'un côté il paraît impossible que les taux puissent se maintenir au niveau actuel, trop élevé, puisqu'ils rendent les investissements impossibles et donc empêchent la reprise économique impatiemment attendue partout dans le monde. D'autre part, l'ampleur du déficit budgétaire américain et l'impossibilité d'un compromis sur ce point avant les élections de novembre prochain, engendrent le scepticisme sur l'éventualité d'une détente durable de ces taux.

Le Crédit lyonnais, un emprunteur dont la renommée n'est plus à faire sur la scène internationale, aurait en d'autres temps placé en l'espace d'une journée l'euro-émission à taux variables de 300 millions de dollars qu'il a lancée cette semaine. Les euro-obligations d'une durée de douze ans sont offertes au pair et porteront un intérêt semestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,25 % au taux interbancaire proposé à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (Libor). En outre, les porteurs pourront, s'ils en expriment le désir, demander le remboursement anticipé au pair de leurs titres en juillet 1989. Le tout est accompagné d'une commission pour les banques dirigeant l'opération de 0,85 %. Tous les éléments sont donc réunis pour enlever l'adhésion rapide des investisseurs. Or ceux-ci ne se sont pas précipités pour acquérir un excellent papier doté de termes alléchants. Comprenons-nous : l'emprunt du Crédit lyonnais, est bien reçu et sera placé sans difficultés, mais il aurait dû être presque instantanément sursouscrit. Vendredi le « marché gris » indiquait une décote de 0,80-0,65 pour les obligations du Crédit lyonnais.

En revanche, les conditions offertes par le Crédit du Nord qui, pour sa part, recherche 50 millions de dollars sur dix ans, ont déçu. Les obligations qui seront émises au pair porteront un intérêt semestriel qui sera l'ajout d'une marge de 0,25 % au-dessus de la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois. Ceci est inférieur au taux d'intérêt proposé par le Crédit lyonnais et la plus forte commission bancaire sur l'emprunt du Crédit du Nord ne semble pas être parvenue à compenser le plus faible rendement sur le premier élément. Dans un marché aussi difficile que le présent, le moindre facteur influe sur le placement d'une euro-émission. Celle du Crédit du Nord était, en fin de semaine, affectée par une décote moyenne de 1,50, soit bien au-dessus de la commission de vente qui pour les banques est de 1 %.

Secteur du deutschemark déprimé

La partie du marché euro-obligataire libellée en deutschemark souffre, elle aussi, de la confusion générale sur l'évolution des taux d'intérêt auxquels s'ajoute la pléthore des transactions inscrites au calendrier de juin. De plus, le marché allemand des capitaux sent lourdement peser sur lui la concurrence du secteur en dollars. La très grande fermeté de la devise américaine et les taux bien plus élevés qu'on peut trouver sur le papier en dollars attirent les investisseurs d'outre-Rhin qui ont tendance à délaisser leur propre marché et accélèrent ainsi les exportations de capitaux. Dès lors, il n'est plus certain que toutes les euro-émissions prévues pour ce mois-ci puissent être lancées.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Grande fermeté du dollar
Le franc attaqué

Un dollar très fort, qui fait l'objet de rachats de la part des vendeurs, un franc français à nouveau attaqué et soutenu, assez massivement, par la Banque de France, tels sont les traits marquants d'une semaine assez calme au départ, mais qui s'est notablement animée à la veille du week-end sur des rumeurs, désormais habituelles, de réalignement monétaire.

Le dollar s'est donc montré très ferme, poursuivant la remontée amorcée la semaine précédente. Mardi 1er juin et surtout mercredi 2 juin, il bondissait même sur les marchés des changes, s'élevant à 2,39 DM à Francfort et à près de 6,25 F à Paris, pour céder un peu de terrain les jours suivants et revenir à 2,36 DM et à 6,16 F environ. A l'origine de cette flambée, qui a obligé la Banque fédérale d'Allemagne, la Banque du Japon et aussi, pour d'autres raisons, la Banque de France à intervenir assez vigoureusement, on trouve la quasi-certitude que, à moins d'un coup de théâtre difficilement envisageable dans l'état actuel des choses, les taux d'intérêt ne baisseront guère aux Etats-Unis, contrairement à ce qui pouvait être envisagé il y a encore peu de temps. Dans ces conditions, les milieux financiers internationaux, qui auparavant étaient acheteurs de dollars, souvent à découvert (positions « longues »), et qui les avaient revendus, se constituant même parfois vendeurs à découvert (positions « courtes »), les ont rachetés, du moins dans l'immédiat.

Ces deux phénomènes, tension sur les taux et hausse du dollar, ont certes pu décevoir M. Ronald Reagan, qui rêvait de ne pas arriver à Versailles les mains vides. Mais il faut bien qu'il se fasse une raison : pour l'instant, tout est cher, les taux et le « billet vert ».

Les marchés sont restés plutôt insensibles à la perspective de la conclusion éventuelle d'un accord entre les Européens et les Etats-Unis sur la mise sur pied d'un dispositif de concertation monétaire entre les principaux pays industrialisés.

A cette occasion, les bons esprits relèvent que toute concertation de ce type, destinée à « écrêter » les fluctuations « aberrantes » des monnaies et non pas à contrarier les mouvements de fond, serait de nature à renforcer le mark, jugé notoirement sous-évalué par rapport au dollar et aux monnaies « faibles » du S.M.E. (franc belge, franc français et lire italienne), assez malmenées cette semaine.

Le franc français, notamment, a été à nouveau attaqué. Mais à la réouverture des marchés des changes, après le chômage du lundi de Pentecôte, on attendait avec intérêt les premières cotations sur le franc français. Le week-end précédent avait, en effet, été agité par la controverse qui s'était instaurée sur les propos prêtés à M. François Mitterand par les journalistes américains qu'il avait reçus le vendredi 28 mai. Selon ces derniers, le chef de l'Etat avait évoqué, très librement, la possibilité d'une dévaluation du franc et sa sortie éventuelle du Système monétaire européen. L'Elysée opposa un démenti très sec et, les journalistes maintenant leurs dires tout en se replaçant dans le contexte d'un entretien à bâtons rompus, les marchés se préparèrent à peser les conséquences de ces déclarations présidentielles, qualifiées par les uns de « boutade » et de « malentendu », par les autres d'« impardonnables imprudences ».

Apparemment, elles furent assez coûteuses. Le mardi 1er juin, après une ouverture assez calme, le franc s'affaiblissait notablement, notamment par rapport au mark, dont le cours s'élevait de 2,6050 F à 2,6160 F, non loin de son cours plafond de 2,6205 F.

Les interventions de la Banque de France ramenaient bien ce cours à son niveau initial de 2,6050 F. Mais, le lendemain, de nouvelles ventes de francs émanant d'Allemagne et de Suisse contraignaient derechef l'Institut d'émission à défendre le franc, vendant des dollars pour empêcher la monnaie américaine de monter plus vite à Paris qu'à Francfort, et des marks pour éviter que le cours plafond de cette devise ne soit atteint.

Mardi, ce fut une « dure journée pour la reine ». Dans un marché, chose curieuse, relativement calme, les attaques contre le franc reprenaient, et la Banque de France intervenait à nouveau, à hauteur de 300 millions de dollars au sous-sol de la Banque de Paris lors de la cotation publique du milieu de journée, et probablement à hauteur du même montant hors marché avant et après cette cotation. Le motif ? Une rumeur, insistante, suivant laquelle le président Mitterrand annoncerait « quelque chose » (un réalignement monétaire) lors de sa conférence de presse annoncée pour le 9 juin. (A-t-on jamais vu annoncer une dévaluation dans une conférence de presse en plein milieu de la semaine ? D'abord, c'est toujours en week-end, et c'est toujours soudain, et non pas « téléphoné » !) Assez bizarrement, le phénomène rappelait tout à fait l'après-midi du vendredi 18 septembre 1981, au cours de laquelle, dans le calme, 1,5 milliard de dollars étaient « sortis ».

Vendredi, alors même que les hôtes de Versailles s'installaient chez le Roi-Soleil, la journée fut encore plus dure, dans des marchés plus nerveux cette fois-ci : la Banque de France intervenait derechef, et cela dès le début de la matinée.

Le bilan de la semaine ? Des sorties de devises supérieures au milliard de dollars (6 milliards de francs), certains observateurs avançant même le chiffre de 2 milliards de dollars, vivement contesté en haut lieu, où l'on parle de « double comptage ». En tout état de cause, les réserves de devises françaises continuent à diminuer : au 19 mai, elles n'étaient guère supérieures, officiellement, à une trentaine de milliards de francs, l'or mis à part, et après une semaine calme (un peu plus de 120 millions de dollars sortis avant la Pentecôte) elles doivent être tombées au-dessous de 25 milliards de francs. En haut lieu, certains pensent que ce « drainage » ne saurait se poursuivre très longtemps, même si le Système monétaire européen peut mettre à la disposition de la France plus de 40 milliards de dollars, mais sous forme de prêts.

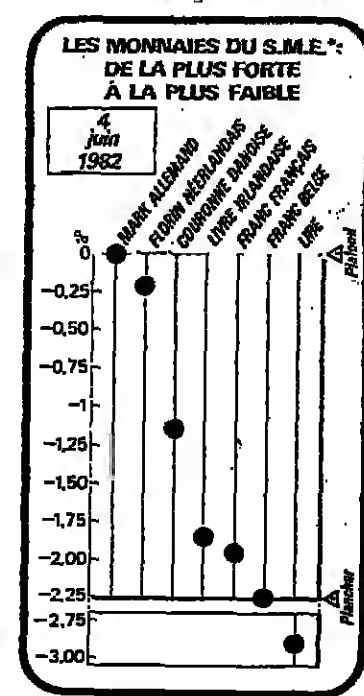
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 MAI AU 4 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,7950	–	16,2337	49,4559	42,3728	2,2471	38,2995	0,0764
	1,7940	–	16,3800	50,1253	42,7350	2,2598	38,5356	0,0768
Paris	11,0572	6,1600	–	304,64	261,01	13,8426	235,92	4,7085
	10,9523	6,1050	–	306,01	260,89	13,7966	235,26	4,6943
Zurich	3,6294	2,0220	32,8256	–	85,6779	4,5438	77,4415	1,5455
	3,5790	1,9950	32,6786	–	85,2564	4,5084	76,8786	1,5340
Francfort	4,2362	2,3600	38,3197	116,71	–	5,3033	90,3868	1,8039
	4,1979	2,3400	38,3303	117,29	–	5,2881	90,1734	1,7993
Bruxelles	79,8775	44,50	7,2240	22,0079	18,8559	–	17,0432	3,4014
	79,3845	44,25	7,2481	22,1804	18,9102	–	17,0520	3,4025
Amsterdam	4,6867	2,6110	42,3872	129,12	110,63	5,8674	–	1,9957
	4,6554	2,5950	42,5061	130,07	110,89	5,8644	–	1,9953
Milan	2348,30	1308,25	212,38	647,00	554,34	29,3988	5,0105	–
	2333,07	1300,50	213,02	651,89	555,76	29,3898	5,0115	–
Tokyo	437,62	243,80	39,5789	120,57	103,30	5,4786	93,3741	0,1863
	435,94	243,00	39,8041	121,80	103,84	5,4915	93,6416	0,1868

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 juin, 2,5266 F contre 2,5123 F le vendredi 28 mai.



*Système monétaire européen.

Les matières premières

Nouvelle et sensible baisse des métaux

La chute des prix des métaux prend l'allure d'une « déroute » sur l'ensemble des marchés. Depuis le commencement de l'année, le plomb, l'argent, le platine et l'étain ont enregistré une baisse moyenne de 25 %. Elle frôle les 30 % pour l'étain, mais elle n'atteint que 15 % pour l'aluminium et le cuivre.

Entre-temps, les coûts de production continuent à croître, ce qui incite nombre de producteurs à réduire leur activité pour passer ce cap, l'un des plus difficiles, depuis la seconde guerre mondiale.

La reprise de l'activité économique risque d'être plus lente que prévue aux Etats-Unis. Les résultats concrets du sommet de Versailles permettront-ils à l'économie mondiale de sortir de sa torpeur ?

MÉTAUX. – *Nouvelle et sensible baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui retrouvent désormais leurs niveaux de janvier 1981. Les grèves qui paralysent deux unités de production au Canada chez Noranda et Inco n'ont apporté aucun réconfort au marché. Tout au plus ont-elles permis de freiner la chute des prix. Le CIPEC se réunira à Lima les 12 et 13 juillet prochain pour étudier les moyens d'enrayer la dépréciation continue des prix.*

En corrélation avec la baisse de l'or, les cours de l'argent ont encore fléchi à Londres, rejoignant leurs niveaux les plus bas depuis trois ans.

Les unités d'Inco à Sudbury et à Port-Colborne, au Canada, sont paralysés par une grève depuis le 1er juin, les négociations entre les syndicats et la direction, relatives au renouvellement du contrat de travail, ont échoué. Mais les réserves de métal détenues par les producteurs sont amplement suffisantes pour faire face à un arrêt prolongé. Les cours du nickel ont fléchi, de façon modérée toutefois, à Londres

Repli des cours de l'étain à Londres, qui perdent 1 000 livres par tonne en l'espace d'un mois à peine. Les ressources du directeur du stock régulateur étant limitées, les achats s'effectuent à Penang et surtout à Londres, la différence de prix entre les deux marchés étant relativement importante. Les restrictions imposées aux exportations par le Conseil international de l'étain représentent une réduction de 15 % de la production mondiale. Il faudrait qu'elle soit portée à 40 % à partir du 1er juillet pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande. Repli des cours du zinc à Londres. Plusieurs producteurs américains ont réduit de 3 cents par livre le prix de leur métal.

TEXTILES. – *Variations peu importantes des cours de la laine sur les différents marchés. Durant les huit premiers mois de la saison, les ventes néo-zélandaises se sont accrues de 7 %, mais, en raison du recul des prix les recettes ont diminué de 11 %. Le Japon est devenu le principal client après avoir accru ses achats de 50 %.*

DENRÉES. – *Les cours du sucre sont revenus à leurs niveaux d'août 1979. Après sept mois d'absence, l'Inde vient de faire à nouveau son apparition comme vendeur sur le marché mondial, ventes qui s'ajoutent à celles de l'Australie et de l'Afrique du Sud.*

Le glissement des cours du cacao se poursuit. L'accord international de stabilisation des prix ne semble pas avoir atteint son objectif. Tout renversement de tendance ne peut donc provenir que d'une réduction sensible de l'offre.

LES COURS DU 4 JUIN 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 748,50 (803) ; à trois mois, 772,50 (829) ; étain comptant, 6 630 (6 855) ; à trois mois, 6 605 (6 895) ; plomb, 285,50 (313) ; zinc, 387 (413,50) ; aluminium, 507,50 (520,50) ; nickel, 2 835 (2 950) ; argent (en pence par once troy), 328 (354,70). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,30 (64,90) ; argent (en dollars par once), 5,89 (6,36) ; platine (en dollars par once), 289 (294) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 58,83 (61,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inchangé (360-375). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inchangé (29,21).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 64,11 (66,62) ; octobre, 67,07 (69,70). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, inchangé (386) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (266). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 43,30 (43,40).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 51-52,50 (55,80-55,90). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 203,50-204 (205,50-206,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 1 440 (1 489) ; septembre, 1 490 (1 537) ; sucre, juillet, 7,19 (7,95) ; septembre, 7,44 (8,23) ; café, juillet, 134,77 (137,20) ; septembre, 127,29 (128,49). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 106,50 (115,75) ; octobre, 109,78 (119,55) ; café, juillet, 1 203 (1 217) ; septembre, 1 140 (1 157) ; cacao, juillet, 886 (919) ; septembre, 912 (944). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, juillet, 1 010 (1 032) ; septembre, 1 055 (1 042) ; café, juillet, 1 300 (1 400) ; septembre, 1 336 (1 328) ; sucre (en francs par tonne), juillet, 1 420 (1 495) ; août, 1 412 (1 468) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 180,10 (184,80) ; août, 181,10 (186). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 129 (133) ; août, 128,50 (131,70).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 342 1/2 (353 3/4) ; septembre, 357 1/2 (368) ; maïs, juillet, 270 (275 1/4) ; septembre, 270 1/4 (276 3/4).

INDICES. – Moody's, 987,30 (999,50) ; Reuter, 1 511,10 (1 555,90).

Marché monétaire et obligataire

Des taux bien accrochés

Au sommet de Versailles, par convention tacite, on ne se disputera pas trop sur le problème brûlant des taux d'intérêt américains : après tout, le président Reagan ne peut pas obliger le Congrès des Etats-Unis à voter, selon ses désirs, une réduction sensible du déficit budgétaire américain. C'est bien pourtant le problème de ce déficit, et de son financement, qui empoisonne l'atmosphère outre-Atlantique, où les opérateurs continuent à anticiper une hausse des taux, ce qui contribue à provoquer et à nourrir une telle hausse, ou, à tout le moins, une certaine tension.

Une autre grande banque américaine, la First National Bank de Boston, dix-huitième établissement du pays, a bien fini par ramener son taux de base de 16,50 % à 16 %, comme l'avait fait, la semaine dernière, toute seule, la Citibank, numéro un aux Etats-Unis. Néanmoins, les milieux financiers doutent que ce mouvement de baisse soit bien accroché. Certes, la masse monétaires s'est contractée de 1,3 milliard de dollars pendant la semaine bancaire du 13 au 19 mai. Mais, déjà, les mêmes milieux redoutent un vif gonflement de ladite masse en juillet prochain, du fait, à la fois, du versement trimestriel des pensions de la Sécurité sociale et de la déduction fiscale de 10 %, dont le montant est évalué à 33 milliards de dollars. C'est dire que l'incertitude la plus complète règne, encore que les autorités monétaires fédérales (le Fed et son président, M. Paul Volcker), aient, sans le dire, assoupli quelque peu, dans le fait, leur politique restrictive. La lutte contre l'inflation, c'est bien, mais pas au prix de l'aggravation d'une récession dont l'ampleur a, tout de même, fini par inquiéter...

En Europe, la rumeur a couru, jeudi, que la Banque centrale d'Allemagne fédérale allait, à nouveau, réduire ses taux, essentiellement le « Lombard », mais il n'en a rien été.

L'emprunt d'Etat : c'est bien lent

En France, la Banque centrale n'a pu qu'observer le statu quo, intervenant, au jour le jour, à 16 1/4 % et alimentant le marché, par adjudication, au taux inchangé de 16 1/4 % : il faut dire que les contraintes de la défense du franc ne lui laissent pratiquement aucune marge de manœuvre.

Tout au plus s'est-elle abstenue de manier, d'une manière classique, l'arme des taux pour freiner les sorties de devises : on sait bien que cela ne sert pas à grand-chose...

Sur le front des obligations, et, notamment, celui des émissions, toute la place a été laissée à l'emprunt d'Etat de 10 milliards de francs, dont le lancement officiel est prévu pour le 9 juin. En attendant, les établissements se livrent au « préplacement » dudit emprunt, qui, pour l'instant, est assez lent. Le public commence à souscrire un peu, et l'étranger ne s'est pratiquement pas manifesté : avec les menaces qui planent sur le franc, c'est assez explicable.

Sur le marché secondaire, les émissions à taux variables ont été à nouveau recherchées, de gros échanges étant enregistrés, notamment, sur les emprunts indemnitaires comme la Caisse nationale pour l'industrie (C.N.I.). Une forte demande continue d'émaner des fonds communs et des SICAV de trésorerie, d'autant que le marché est, pour l'instant, sevré d'émissions « fraîches » dans ce secteur. Les rendements n'ont guère varié : 16,24 % contre 16,25 % pour le secteur public, et 15,53 % (inchangé) pour les emprunts d'Etat de moins de sept ans. En revanche, la remontée s'est poursuivie pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans : 15,87 % contre 15,75 %. – F. R.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 1er au 4 juin

Revers

DIEU merci, les internationaux de France de tennis étaient là pour alimenter les conversations, sinon on se demande bien quel sujet auraient dû inventer les familiers de la rue Vivienne si l'on en juge par la torpeur dans laquelle s'est complu le Palais Brongniart tout au long de cette semaine écourtée par la célébration de la Pentecôte.

Si les yeux restaient braqués sur les tableaux de cotation, c'était autant pour suivre les écarts de cours des valeurs du moment... que le résultat des sélections opérées à Roland-Garros, furtivement tracées à la craie par quelque hardi coteur et aussitôt effacées au nom d'une rigueur professionnelle prestement retrouvée.

Une fois Yannick Noah éliminé, la Bourse de Paris s'est remise à l'écoute d'un autre tournoi programmé sur un terrain sensiblement plus dur, celui du château de Versailles, sans penser vraiment que « le sommet des Sept » puisse revigorer énergiquement un système monétaire décidément bien chancelant.

Là est apparue la véritable préoccupation de la communauté financière. Le problème n'est plus de savoir, en dépit des propos qu'aurait tenus ou non M. Mitterrand, s'il convient de réajuster la parité du franc français, ni même de déterminer à quelle date précise devrait intervenir cette nouvelle donne monétaire mais de juger quelle sera l'ampleur de la dépréciation qui en résultera et, surtout, de quelles mesures elle devra inévitablement s'accompagner, explique un habitué du marché.

A cet égard, la conférence de presse que doit tenir mercredi 9 juin, le président de la République est attendue avec d'autant plus d'intérêt quelle devrait précéder un certain nombre de décisions gouvernementales à caractère économique et social. Est-ce l'annonce d'un meilleur contrôle des choix à opérer ?, se demande-t-on autour de la corbeille où l'on craint par-dessus tout un éventuel blocage des prix industriels que l'on se ferait fort de mettre alors en opposition avec la volonté constamment affichée de relancer l'investissement au niveau de l'entreprise, seul susceptible d'entraîner un regain d'activité au second semestre, face à une consommation qui s'essouffle, comme le constate l'I.N.S.E.E.

Sous les lambris, l'heure est aux supputations, peu propices aux initiatives, et les opérateurs se sont contentés, une fois de plus, d'expédier les affaires courantes en un tournemain. Le marché a tout de même descendu quelques degrés, perdant successivement 0,4 % mardi, 0,5 % le lendemain et 0,4 % vendredi, concédant au total une baisse de 1 % environ si l'on tient compte du petit sursaut observé jeudi (0,2 % de hausse).

Tous les compartiments sont restés pratiquement stables y compris le secteur de la distribution où, néanmoins une bonne moitié des titres inscrits à la cote se sont hissés à leur plus hauts niveaux de l'année. Une valeur a su toutefois retenir l'intérêt. Il s'agit naturellement de Jacques Borel International qui a décidément bien du mal à consommer son mariage avec la chaîne Novotel depuis que les bans ont été publiés à la fin mars. Après le groupe Codec-UNA, c'est au tour de la société de restauration collective Sodexho de prendre place au banc des opposants à cette union. Compte tenu des niveaux atteints par le titre, les places vont être de plus en plus chères pour assister au spectacle du haut des gradins.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	4 juin	Diff.
4 1/2 % 1973 (1)	1 741	– 4,50
7 % 1973	6 500,00	– 30
10,30 % 1975	83,50	+ 0,20
10 % 1976	80,90	– 0,20
P.M.E. 10,6 % 1976	83,55	+ 0,25
P.M.E. 11 % 1977	83,20	inch.
8,80 % 1977	96,50	+ 0,25
10 % 1978	79,20	– 0,30
9,80 % 1978	78,05	– 0,55
9,45 % 1978	77,90	– 0,50
8,80 % 1978	79,50	+ 0,05
9 % 1979	75,10	– 0,40
10 % 1979	78,10	– 0,40
10,80 % 1979	80,40	+ 0,60
12 % 1980	91,08	+ 0,28
C.N.E. 3 % (2)	3 030	+ 2,90
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,20	+ 0,05
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,30	+ 0,15
C.N.B. Suez 5 000 F	101,40	– 0,10
C.N.I. 5 000 F	101	– 0,10

(1) Compte-tenu d'un coupon de 4,50 F.

(2) Compte-tenu d'un coupon de 32,90 F.

Matériel électrique services publics

	4 juin	Diff.
Alsthom-Atlantique	166,20	– 4,80
C.E.M.	34,60	– 0,60
CIT-Alcatel	830	– 29
Crouzet	192	– 1,20
Thomson-C.S.F.	160	– 3
Générale des Eaux	324	– 8,20
Géophysique	0 000	– 0
Legrand	1 632	– 9
Lyonnaise des Eaux	457	– 3
Machines Bull	2 805	– 0,60
Matra	1 280	– 15
Merlin-Gérin	595	+ 8
Moteur Leroy-Somer	483	+ 21
Moulinex	62	– 1,10
P.M. Labinal	200,20	– 4,30
Radiotechnique	305	– 1
S.E.B.	237,50	– 2,50
Signaux	404	– 31
Télémée. Electrique	811	– 4
I.B.M.	494,90	+ 0,40
I.T.T.	191	– 8
Schlumberger	339	– 21,10
Siemens	743	– 12

Alimentation

Les négociations de deux « blocs » des titres les 18 et 19 mai portant respectivement sur 6 % et 10 % du capital de *Beguin* ont permis au groupe français *Sucz-Vernes* et au groupe italien *Ferruzi* de détenir chacun et à égalité un peu plus de 35 % du capital de la société aux termes de l'accord signé le 30 mars 1981.

	4 juin	Diff.
Beghin-Say	211	– 2
Bongrain	1 030	– 10
B.S.N. G.-Danone	1 480	– 69
Carrefour	1 590	– 30
Casino	1 320	+ 22
Cédis	820	– 1
Occidentale (Gale)	411	– 8
Euromarché	1 125	– 54
Guyenne et Gasc.	422	– 9,50
Martell	780	– 14
Moët-Hennessy	685	– 8
Mumm	342	+ 12
Olida Caby	202	– 4
Pernod-Ricard	390,50	– 4,70
Promodès	1 320	– 10
Source Perrier	167	– 7
Radar	1 030	– 170
St-Louis-Bouchon	167	+ 2
C.S. Saupiquet	272,50	+ 1
Veuve Cliquot	1 030	– 28
Viniprix	890	– 51
Nestlé	13200	– 152,64

(1) Compte tenu d'un coupon de 167,36 francs.

Filatures, textiles, magasins

	4 juin	Diff.
F.F. Agache-Willot	86,50	inch.
B.H.V.	138,90	+ 0,10
C.F.A.O.	540	– 7
Damart-Servipaste	833	– 27
Darty	858	– 17
D.M.C.	33,60	+ 2,40
Galeries Lafayette	220,60	+ 2,90
La Redoute	1 005	– 3
Printemps	163,90	– 0,30
André Roudière	72	– 10
S.C.O.A.	34,50	– 0,70

Mines, caoutchouc, outre-mer

	4 juin	Diff.
Géophysique	1 387	+ 17
Imétal	61 50	+ 0,50
Kléber	24,80	+ 1
Michelin	745	– 4
M.M. Penarroya	47	– 1,40
Charter	27,70	inch.
INCO	77,90	– 1,50 (1)
R.T.Z.	58,60	– 0,90
Z.C.I.	2	– 0,25

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,20 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	4 Juin.	Diff.
Bail Équipement	177	– 1
B.C.T.	93	– 2
Cetelem	176,80	– 1,60
Chargeurs Réunis	196	– 0,10
Bancaire (Cie)	172,30	– 2,90
C.F.F.	357	– 1
C.F.I.	183	inch.
Eurafrance	357	– 1
Hénin (La)	330	– 11
Imm. Pl-Monceau	228	+ 3,50
Locafrance	180	+ 14
Locindus	394	+ 12
Midi	653	– 17
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	698	– 38
Parisienne de résc.	307	– 3
Prétabail	502	inch.
Schneider	130	– 1,20
U.C.B.	110	– 0,20

Bâtiment, travaux publics

	4 juin	Diff.
Auxil. d'entreprises	852	– 11
Bouygues	686	– 1
SCREG	118,10	– 2,90
Ciment Français	152,50	+ 0,50
Dumez	1 053	+ 3
J. Lefebvre	199	inch.
Générale d'Entrepr.	329	– 26
G.T.M.	454	– 5
Lafarge	248	– 12,50
Maisons Phénix	276	– 6
Poliet et Chausson	402	+ 2

Métallurgie construction mécanique

	4 juin	Diff.
Alspi	89,60	– 5,90
Amrep	900	– 20
Avions Dassault-B.	545	inch.
Fives-Lille	145	– 6
Chiers-Châtillon	10,70	– 1,35
Creusot-Loire	83,80	– 4,20
De Dietrich	375	inch.
FACOM	560	– 22
Valéo	216	– 11
Fonderie (Générale)	62	– 2
Marine-Wendel	44,10	– 0,05
Métal. Normandie	12	– 2,60
Penhoët	365	– 5,10
Peugeot S.A.	153,60	– 8,40
Poclain	129	– 3,50
Pompey	106	– 1
Sacilor	4	– 0,50
Sagem	950	– 10
Saulnes	27,55	– 0,55
Saunier-Duval	55	– 2
Usinor	4,30	– 0,20
Vallourec	137,50	– 1,50

Produits chimiques

	4 juin	Diff.
Institut Mérieux	830	+ 15
Laboratoire Bellon	305,60	inch.
Nobel-Bozel	16,85	– 0,35
Roussel-Uclaf	318,40	+ 0,70
B.A.S.F.	430	inch.
Bayer	403	– 3
Hoechst	412	– 2
I.C.I.	47	+ 1
Norsk-Hydro	372	– 42 (1)

(1) Compte tenu d'un coupon de 12.

Mines d'or, diamants

	4 juin	Diff.
Amgold	437	+ 23
Anglo-American	64,20	+ 0,10
Buffelsfontein	217	+ 1
De Beers	30,50	+ 0,10
Free State	164	– 4,50
Goldfields	49,50	– 0,70
Harmony	72,70	– 2,50
Président Brand	183	– 18
Randfontein	342,10	– 14,90
Saint-Helena	191	– 6
Gencor	98,30	– 3,20
Driefontein	138,40	– 8,20
Western Deep	163,50	– 14,50
Western Holding	237	– 10

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28 mai	Cours 4 juin
Or fin (kilo en barre)	84 000	83 500
– (kilo en lingot)	84 400	83 500
Pièce française (20 fr.)	587	599
Pièce française (10 fr.)	455	485
Pièce suisse (20 fr.)	500	515
Pièce latine (20 fr.)	485	486
● Pièce tunisienne (20 fr.)	485	463
Souverain	580	581
Souverain Elisabeth II	616	630
● Demi-souverain	399	409
Pièce de 20 dollars	2 805	2 860
– 10 dollars	1 380	1357,5
● – 5 dollars	720	705
– 50 pesos	2 870	2 885
● – 20 marks	601	590
– 10 florins	502	502
● – 0 roubles	399	380

QUAND M. X... JETTE LE MASQUE

« Monsieur X..., que voulez-vous faire du groupe Jacques Borel International ? », demandaient les cadres de cette chaîne de restauration (*le Monde* du 4 juin), faisant allusion à la bataille boursière qui se déroule depuis plusieurs semaines sur le titre de cette société dont le destin devrait être uni à la chaîne Novotel à la fin du mois.

S'ils n'ont pas eu toutes les réponses qu'ils souhaitaient, les auteurs de ce texte ont au moins eu la satisfaction de voir M. X... démasqué. Sans beaucoup de mal, d'ailleurs, puisque le mystérieux inconnu qui procédait à des achats de titres J. Borel s'est démasqué lui-même en allant annoncer à la commission des opérations de Bourse qu'il détenait à présent plus de 10 % de cette société.

M. Pierre Bellon, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est le président de la Sodexho qui se trouve être la rivale directe de Jacques Borel International en matière de restauration collective ! De quoi causer de nouveaux frissons à MM. Pélisson et Dubrule, qui coiffent alternativement les casquettes de président tant chez Borel qu'à la tête de Novotel. Obnubilés par la contestation au projet d'union J. Borel/Novotel que même M. Michel Reignier, directeur général de Codec-UNA et l'un des principaux actionnaires de J. Borel, ils en avaient presque oublié l'existence possible d'un troisième larron.

Pour l'instant, tant le patron de la Sodexho que le responsable de Codec-UNA se défendent d'avoir agi de concert mais à Bagnolet, au siège de Novotel, on a vite fait le calcul. Avec 10 % de voix défavorables au projet de fusion qui devrait faire dans leur esprit de Borel/Novotel un groupe de dimension véritablement internationale, Sodexho peut faire basculer la décision des actionnaires à l'assemblée générale du 28 juin compte tenu des quelque 27 % de participation que détient de son côté Codec-UNA, le tout dépassant largement la minorité de blocage (34 %).

Tout dépend des intentions de Sodexho sur lesquelles un bout de voile devrait être levé mardi 8 juin, M. Bellon ayant promis de donner quelques précisions sur cette opération. A l'heure actuelle, Sodexho et J. Borel ont sensiblement le même poids sur le marché français de la restauration collective (1 milliard de francs environ pour chaque groupe en termes de chiffre d'affaires), mais l'entreprise de M. Bellon est très implantée à l'étranger (1 milliard de francs également), là où J. Borel a simplement esquissé quelques pas.

Dans un communiqué vengeur, le directoire de ce dernier fait savoir que *« tous les actionnaires représentés au conseil de surveillance (hors Codec-UNA) sont totalement solidaires, leur poids dans le capital ne laissant pas de place à une prise de contrôle financier »*.

« Tous les efforts sont mis pour faire aboutir le projet industriel avec Novotel », précise le document, ajoutant que l'objectif initial de M. Bellon est de *« bloquer le processus de fusion, Codec-UNA ayant affirmé la même intention »*.

Paradoxalement, le plus discret à présent est M. Reignier, celui qui avait commencé à verser de l'huile sur le feu et qui se dit prêt à emprunter toute porte ouverte.

S.M.

Pétrole

BP accuse une forte baisse de son bénéfice net pour le premier trimestre, qui chute à 91 millions de livres. Au 31 mars 1981, le résultat était de 395 millions de livres.

	4 juin	Diff.
Elf-Aquitaine	122,50	– 1,20
Esso	214	+ 6,90
Francarep	395	– 1
Pétroles française	137 50	+ 2,50
Pétroles B.P.	51,50	– 0,20
Primagaz	281,50	inch.
Raffinage	89,80	+ 4,50
Sogerap	319	+ 7
Exxon	228,50	+ 5
Petrofina	733	+ 4
Royal Dutch	272	– 5,20

La compagnie attribue le phénomène à l'augmentation de ses coûts d'exploitation (+ 27,6 %) et aux pertes subies dans la commercialisation de produits pétroliers (68 millions de livres) et la chimie (46 millions).

Valeurs diverses

Les actions de la firme américaine *Allegheny International* seront introduites à la Bourse de Paris le 10 juin.

Le groupe exerce ses activités dans la fabrication d'articles de consommation courante (électroménager, rasoirs, allumettes, stylos), de matériels de sport, d'outillage, de métaux spéciaux (alliages pour les industries aéronautiques et aérospatiales), de produits métallurgiques, mais aussi dans la sécurité et la protection, la robotique et l'électronique, l'automobile (appareils de mesures diverses).

Il est spécialisé en outre dans la production de thermostats et d'équipements médicaux et agro-alimentaires. En 1981, *Allegheny* a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,9 milliard de dollars, doublé par rapport à l'année précédente. En incluant dans le périmètre de consolidation les filiales Wilkinson et Sunbeam, son chiffre d'affaires atteint 3,18 milliards de dollars.

	4 juin	Diff.
A.D.G.	163	+ 2
L'Air Liquide	485,50	– 3,50
Arjomari	118	– 4
Bic	505	– 27
Club Méditerranée	552	– 19 (1)
Essilor	573	– 16
Europe 1	526	– 13
Gle Ind. Part.	176	+ 1,70
Hachette	481	– 15
J. Borel Int.	175	– 3
Oréal (L')	968	– 16
Navigation Mixte	169	inch.
Nord-Est	43,05	– 0,25
Presses de la Cité	750	– 18
Skis Rossignol	580	– 10
Sanofi	327	– 8
U.T.A.	151,50	– 0,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 12 F.

Le bénéfice net de l'exercice écoulé a atteint 88,6 millions de dollars (+ 34,5 %). Le dividende est inchangé à 1,4 dollar. *Allegheny* détient 28,7 % du capital de *Liquid Air Corp*, filiale américaine de l'*Air Liquide*.

O.P.E. Matra : les petits porteurs ne seront pas lésés

L'offre publique d'échange (O.P.E) lancée pour le compte de l'Etat par l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) sur 25,5 % du capital de Matra a réussi : 891 373 actions ont été présentées pour être échangées contre des obligations ONERA à taux variable (une obligation pour une action) soit plus du double requis (442 000) pour réaliser l'opération (1).

La Chambre syndicale des agents de change a donc été contrainte de procéder à la réduction nécessaire, avec cette complication que le coefficient de réduction est inférieur à une obligation pour deux actions (moins de 0,50). Par souci d'équité, elle a décidé, contrairement à ce que l'on avait craint (*le Monde* daté 18-19 avril), de prendre en considération les ordres portant sur l'échange de très petits paquets de titres (1 à 10). En premier lieu, un tirage au sort désignera les 1 843 porteurs (2) d'une action Matra (sur un total de 3 891) pouvant prétendre recevoir une obligation ONERA.

Les actionnaires de Matra, qui ont présenté un nombre pair de titres à l'échange (2, 4, 6, 8 ou 10), seront « servis » à 50 %. Autrement dit, un porteur de deux actions recevra une obligation, celui de quatre en recevra deux, etc. La situation se complique toutefois un peu pour les porteurs ayant remis un nombre impair d'actions (3, 5, 7 ou 9).

En principe, ils recevront respectivement un, deux, trois ou quatre obligations ONERA. Mais dans la mesure où le nombre d'obligations ONERA allouées (nombre calculé en tenant compte du coefficient réducteur, voir ci-dessous) est supérieur dans tous les cas de figure au nombre d'ordres, certains porteurs seront privilégiés. Exemple : 1 218 personnes ont présenté trois actions à l'échange. Ce sont donc 1 218 *obligations* qui devront leur être remises. Mais ces 1 218 personnes représentant un total de 3 654 actions (1 218 × 3), ce sont en fait 1 730 obligations ONERA (chiffre calculé en appliquant le coefficient réducteur) qui vont devoir leur être allouées, soit 512 supplémentaires. Pour ne pas faire de jaloux la Chambre syndicale a donc décidé, là aussi, de procéder à un second tirage au sort. Ce qui fait que certains porteurs de trois actions, au lieu de recevoir une obligation, en recevront deux. La même opération se déroulera pour les porteurs de 5, sept et neuf actions. Ceux qui ont présenté cinq actions seront traités à peu près sur le même pied que les précédents, les autres seront un peu moins gâtés, le nombre d'obligations supplémentaires à distribuer chutant à partir de 7. Tous ne devraient pas tarder à être fixés. Les tirages au sort ont lieu vendredi après-midi. — A.D.

(1) Cette opération est la première. La seconde portera sur une augmentation du capital de Matra réservé à l'Etat, qui permettra à ce dernier de porter comme prévu sa participation à 51 % dans le capital du groupe.

(2) Chiffre retenu en fonction du coefficient réducteur de 0,4734269 ressortant du rapport existant entre les 891 73 actions présentées et les 422 00 nécessaires à la réalisation de l'opération.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	31 mai	1er juin	2 juin	3 juin	4 juin
Terme		93376086	108039362	107648423	128439554
Comptant R. et obl.		276858212	324954905	429983526	632687174
Actions		65722418	75542089	125564399	105258440
Total		435946716	508536356	663196348	866385168

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

	31 mai	1er juin	2 juin	3 juin	4 juin
Franç.		109,6	109,1	109.1	
Étrang.		108,2	109,2	108,5	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)

	31 mai	1er juin	2 juin	3 juin	4 juin
Tendance		119.6	119,0	119,1	118.7

(base 100, 31 décembre 1981)

	31 mai	1er juin	2 juin	3 juin	4 juin
Indice gén.		107,9	107.5.	107,5	107,2

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Repli

Tiraillés entre les nombreuses questions qui continuent à susciter le volumineux dossier *« déficit budgétaire taux d'intérêt »* et l'espoir de voir les réductions d'impôts qui vont intervenir à partir de juillet déboucher sur une relance de la consommation, les boursiers ont préféré, une fois de plus, s'abstenir de toute initiative.

Finalement, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé la semaine à 804,98, en baisse de 14,55 points sur le vendredi précédent.

	Cours 28 mai	Cours 4 juin
Alcoa	23 3/4	23 1/8
A.T.T.	52 7/8	51 1/8
Boeing	16 7/8	16 1/4
Chase Man. Bank	42 3/4	40 1/8
Du Pont de Nem.	33 3/4	32 3/8
Eastman Kodak	71 5/8	71
Exxon	28	27,7/8
Ford	22 3/4	22
General Electric	61 7/8	60 5/8
General Foods	36 1/2	36 7/8
General Motors	42 7/8	43 1/4
Goodyear	22 3/8	22 7/8
I.B.M.	61 1/2	60 1/4
I.T.T.	24 1/4	23 1/4
Mobil Oil	23 1/4	24 1/8
Pfizer	53 1/2	52 1/2
Schlumberger	43 3/4	40 1/2
Texaco	29 3/4	29 1/2
U.A.L. Inc.	16 1/2	17 3/8
Union Carbide	45	43 1/4
U.S. Steel	22	21 1/4
Westinghouse	25 1/8	24 3/8
Xerox Corp	31 1/4	30 5/8

LONDRES

Hésitant

La bonne orientation constatée la semaine précédente au Stock Exchange a fait place à une plus grande hésitation, seuls les fonds d'Etat apparaissant encouragés par la fermeté de la livre sterling et par l'espoir ténu d'une prochaine baisse des taux d'intérêt.

Indices « F.T. » du 4 juin : industrielles, 587,8 contre 587,3 le vendredi précédent ; mines d'or, 222 contre 234,7 ; fonds d'Etat, 70,16 contre 69,20 (plus haut niveau depuis avril 1981).

	Cours 28 mai	Cours 4 juin
Bowater	220	212
Brit. Petroleum	320	314
Charter	203	198
Courtaulds	85	86
De Beers (*)	3,95	3,80
Free State Geduld*	20 5/8	19 1/4
Gt. Univ. Stores	498	501
Imp. Chemical	326	328
Shell	430	420
Vickers	162	161
War Loan	28 3/8	28 7/8

(*) En dollars

TOKYO

Statu quo

Le Kabuto Cho n'a pas encore retrouvé le sourire, et les valeurs vedettes ont cédé quelques points cette semaine, reflétant l'inquiétude que manifestent les opérateurs nippons à l'égard de Wall Street. Les valeurs de matériel électrique, les automobiles et les instruments de précision ont à nouveau perdu du terrain, seules quelques actions pharmaceutiques offrant une certaine résistance.

L'indice Nikkei Dow Jones affichait un niveau de 7 287,47 yens (en hausse de 2,41 sur la semaine précédente), l'indice général s'inscrivant à 544,91 (plus 1,28 point).

	Cours 28 mai	Cours 4 juin
Akai	267	261
Canon	781	717
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	710	717
Matsushita Electric	1 040	1 040
Mitsubishi Heavy	204	199
Sony Corp	3 600	3 470
Toyota Motors	1 050	1 070

FRANCFORT

En sommeil

Les résultats de sociétés allemandes publiés chaque jour et jugés pourtant favorables n'ont pas réussi à sortir le marché de sa torpeur. Les cours des valeurs industrielles n'ont guère varié, tandis que les actions françaises subissaient quelques dégagements (Thomson C.S.F., Peugeot, notamment). Sur le marché obligataire, plus faible, les opérateurs se sont montrés déçus par le nouvel emprunt des postes allemandes qui a été traité au-dessous des conditions habituelles.

L'indice de la Commerzbank s'est établi à 700,3 contre 703,4.

	Cours 28 mai	Cours 4 juin
A.E.G.	35,90	35,
B.A.S.F.	127,	126,40
Bayer	119,80	212,
Commerzbank	144,50	141 80
Hoechst	120,60	120,40
Mannesmann	142 50	143,10
Siemens	221,	219,20
Volkswagen	154,50	151,20

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	12 800	22 398 800
Schlumberger	59 825	20 747 617
C.N.E. 3 % (1)	6 725	20 369 420
BSN Gervais Danone	8 750	13 128 425
Hachette (2)	25 400	12 500 650
J. Borel (2)	57 900	10 324 807
Elf-Aquitaine	76 450	9 482 770

(1) Une séance seulement.

(2) Trois séances seulement.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *Réunion du CID-UNATI à Paris.* — M. Gérard Nicoud, président du CID-UNATI, tiendra une réunion publique lundi 7 juin, à 15 heures, à la Maison de la chimie (28, rue Saint-Dominique, septième arrondissement). M. Nicoud évoquera les problèmes liés au prochain renouvellement des administrateurs des caisses mutuelles d'assurance-maladie des travailleurs indépendants.

● *A.E.G.-Telefunken a décidé de fermer deux usines situées à Tübingen et à Geisenkirschen, supprimant ainsi 2 000 emplois*, a annoncé, vendredi 4 juin, un porte-parole du numéro deux de l'électronique allemande. Ces fermetures d'usines rentrent dans le cadre du plan mis en place par A.E.G.-Telefunken pour sortir de la crise dans laquelle le groupe est toujours plongé, deux ans et demi après avoir été remplacé par un consortium bancaire.

● *Fin de la grève à la NAM-CETIF.* — Le travail a repris, mardi 1er juin, après la signature d'un accord entre la C.F.D.T. et la direction de la NAM-CETIF, une entreprise de négoce de poisson de gros. L'accord porte notamment sur la réduction du temps de travail, la cinquième semaine de congés payés et l'amélioration des conditions de travail.

● *Un légionnaire du 1er régiment de cavalerie d'Orange*, Hugues Colin, dix-huit ans, a été découvert, vendredi 4 juin, mort d'une balle dans la tête alors qu'il était de garde. L'hypothèse d'un suicide est pour le moment retenue. Une enquête est en cours.

Le numéro du « Monde » daté 5 juin 1982 a été tiré à 508 492 exemplaires.



A B C D F G H

A L'ISSUE DE SON VOYAGE EN AFRIQUE

M. Mitterrand a suspendu la réforme du ministère du développement et de la coopération

A peine au pouvoir, l'équipe du 10 mai songea à « dépoussiérer » les relations culturelles extérieures et à transformer la *coopération technique* en un véritable « instrument de développement à l'échelle mondiale ». Intention louable, même s'il est loin d'être prouvé que la France a les moyens d'être culturellement et techniquement influente en dehors de l'espace arabo-afro-latin.

Apôtre des rapports Nord-Sud dépouillés de tout esprit néo-colonial, M. Jean-Pierre Cot, à la tête d'un ministère encore dépendant des relations extérieures, fut chargé de cette « *grande réforme* ». M. Thibau, Cassandre de la France sur la pente de l'américanisation, fut envoyé par Matignon au Quai d'Orsay *pour y* rassembler les fils d'une politique linguistique extérieure à rénover.

Des hauts fonctionnaires travaillèrent pendant des mois dans l'entourage de M. Cheysson, où l'on avait l'impression que le Quai risquait, sous prétexte de « *développement* », de se voir privé de personnels, de crédits et d'attributions important, qu'il détient traditionnellement, au profit d'un « *ministère du tiers-monde* ». Finalement, le projet fut connu et laissa pantois nombre de ses lecteurs, y compris des fidèles de la majorité ; l'un d'entre eux s'écria, consterné : « *Bokassa Ier, Niki de Saint-Phalle et Salvador Dali réunis en commission n'auraient pas fait mieux dans l'absurde !* »

Un exemple parmi d'autres : tous les professeurs de français à l'étranger étaient confiés à M. Thibau au Quai d'Orsay, tandis que les professeurs de mathématiques en coopération devaient désormais être tous rattachés au service de M. Cot, rue Monsieur. La langue française était donc désormais réduite à son aspect « culturel » *stricto sensu*, sans plus de liens avec les sciences et les techniques.

Par trois fois le projet fut rejeté par le conseil des ministres.

Enfin, le 18 mai, on respira rue Monsieur : au quatrième examen la « grande réforme » *était passée.* Mais, mercredi 2 juin, M. Mitterrand, à son retour d'Afrique, a finalement décidé de ne pas signer le décret, ce qui est tout à fait exceptionnel à ce stade et traduit sans équivoque les appréhensions du chef de l'État. La nouvelle a quasiment frappé M. Cot, le lendemain, « *comme la foudre* », à tel point qu'on a démenti dans son entourage la rumeur de sa démission. « *Le déménagement des dossiers devait commencer lundi 7 juin, la surprise a été totale.* » Au Quai d'Orsay montait pendant ce temps un autre bruit, celui d'un remaniement... et cette remarque : « *Il ne peut y avoir en France deux ministères des relations extérieures.* »

M. Cot, cependant, devrait pouvoir encore plaider une fois son dossier au cours d'un conseil restreint sur le développement prévu à l'Elysée mardi 8 juin, réunion dans laquelle d'aucuns ne veulent pourtant voir que « *la potence pour une réforme défunte* ».

M. Mitterrand avait d'autant moins laissé croire à un rejet de cette réforme qu'il en avait lui-même expliqué les grandes lignes dans une interview diffusée par Radio-France Internationale à la veille de son voyage en Afrique. Elle affecte des centaines de fonctionnaires. Deux des trois nouvelles directions du ministère de M. Cot avaient déjà été dotées de titulaires : MM. Antoine Frassetto (moyens du développement) et Christian Joudiou (projets de développement). — J.-P., P.-H.

TRÈS DURS AFFRONTEMENTS ENTRE FACTIONS RIVALES DANS LE SUD DU TCHAD

De violents affrontements armés ont opposé, au Tchad, dans la ville de Moundou (sud du pays), divers éléments des forces armées tchadiennes [sic: éléments des Forces armées tchadiennes] du commandant Kamougué, président du conseil d'État, a-t-on appris samedi 5 juin de sources sûres à N'Djamena. Des combats, dont aucun bilan n'a pu encore être établi, auraient provoqué la fuite d'une grande partie des 45 000 habitants de Moundou.

Une motion des officiers et fonctionnaires civils des F.A.T. demandant la dissolution du « comité permanent » organe de gestion du Sud, que préside le colonel Kamougué, serait à l'origine des affrontements entre les partisans et les adversaires de ce chef de tendance. — (A.F.P.).

LA CONTROVERSE SE POURSUIT SUR L'ORIGINE DU CHARNIER DE KENCHELA, EN ALGÉRIE.

A la suite de l'enquête de *Libération* sur la découverte d'un charnier dans l'ancien fort français de Kenchela, dans les Aurès (*le Monde* du 4 juin), l'Union nationale des parachutistes « *demande avec insistance au gouvernement* », dans un communiqué diffusé vendredi 4 juin, « *de prendre, dans les meilleurs délais, toutes les dispositions pour constituer une commission d'enquête internationale, afin d'apporter toute la lumière sur un drame qui souille l'honneur de nos armes et peut porter atteinte aux rapports humains entre deux communautés* ».

Le sujet a, d'autre part, été évoqué, vendredi, à Europe 1, où une confrontation avait été organisée entre le général de Bollardière, qui exerça un commandement en Algérie, et l'ancien colonel Argoud, qui combattit lui aussi en Algérie, devint l'un des principaux dirigeants de l'O.A.S. et fut amnistié en 1968.

Le premier a rappelé qu'il avait quitté l'Algérie parce qu'il savait « *très bien que nous allions vers une conduite de même nature que celle des nazis* ». Selon le second, « *il est admis que l'armée française torturait, mais... à la petite semaine* ».

● *La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie*, Maroc et Tunisie, suite à la découverte, révélée par *Libération* du 4 juin, d'un charnier à Kenchela (Algérie), « *s'indigne de l'exploitation indécente et tendancieuse qui en est faite* ». Généraliser le phénomène de la torture revient, dit la F.N.A.C.A., « *à faire croire que certains comportements marginaux auraient été le fait de tous, alors que, dans leur immense majorité ceux qui ont combattu en Algérie, dans des conditions souvent difficiles, l'ont fait dans l'honneur.* »

M. GEORGES EGAL AMBASSADEUR EN SUISSE

Le *Journal officiel* du 5 juin annonce la nomination de M. Georges Egal au poste d'ambassadeur de France en Suisse, en remplacement de M. Gilles Curien.

[Né en 1923, diplômé de chinois de l'École des langues orientales, M. Egal est entré dans les cadres des affaires étrangères comme secrétaire d'Extrême-Orient en 1950. Il a été notamment en poste à Singapour, à Rabat (1953-1955), à Londres (1958-1959), à Tunis et à Madrid (de 1962 à 1967). Après avoir servi à la direction culturelle, puis, à partir de 1970, à la direction politique du Quai d'Orsay, il avait été nommé en mai 1980 consul général à Hong-kong.]

M. Defferre envisage de placer les « mirodromes » sous surveillance

Interrogé par M. Jacques Dominati, député U.D.F. de Paris, sur « l'insécurité, la montée des racismes », la multiplication des sex-shops et des peep-shows, « le développement de la prostitution, l'apparition du proxénétisme en studio et l'organisation de jeux de bonneteau » rue Saint-Denis et dans l'ensemble du deuxième arrondissement de Paris, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a déclaré, vendredi 4 juin, à l'Assemblée nationale : « La législation ne permet pas d'agir efficacement contre les joueurs de bonneteau, et c'est pourquoi j'ai fait préparer un projet de loi — que le garde des sceaux n'a pas encore eu la possibilité matérielle d'examiner — afin de qualifier de délit — et non plus seulement de contravention — l'organisation de ce jeu sur la voie publique.

« Le proxénétisme a pris des formes nouvelles, l'acquisition ou la location de studios ou d'appartements rendant moins apparente l'activité des proxénètes. La police poursuit activement ceux-ci, mais une base juridique plus étendue serait sans doute nécessaire. J'ai donc fait étudier les propositions faites en ce sens par la commission interministérielle de la femme.

« S'il est difficile d'interdire l'ouverture des sex-shops sans porter atteinte à la liberté du commerce, des mesures ont cependant pu être prises pour en limiter la possibilité, pour interdire l'accès de ces établissements aux mineurs et imposer que leurs vitres soient opaques.

Reste que ce type de boutiques continue de proliférer dans certains quartiers de Paris et d'autres grandes villes. Là encore, un nouveau texte serait nécessaire, analogue, par exemple, à celui qui est applicable aux débits de boissons. Je me permets d'indiquer à ce propos que j'ai fait préparer un projet de loi assez strict sur les machines à sous, qui interdira leur installation à proximité des établissements scolaires. Ce projet pourrait être bientôt déposé.

« Les « mirodromes » — ainsi doit-on les appeler, puisque les peep-shows sont des spectacles que l'on regarde par le trou de la serrure — sont un type d'établissements dont je n'ai appris l'existence que depuis mon arrivée au ministère de l'intérieur. Si certains de mes collaborateurs et certains policiers ont dû aller étudier sur place ce nouveau mode de strip-tease, je ne me suis pas cru autorisé à en faire autant. Il apparaît que ces établissements sont moins chers et plus discrets que les cabarets de strip-tease traditionnels, que l'on n'y est pas obligé de consommer des boissons — je dis bien : des boissons — et qu'ils sont souvent installés à proximité d'établissements scolaires. Dans ce cas encore, une nouvelle réglementation, une nouvelle législation seront nécessaires — elles sont actuellement à l'étude — pour répondre à l'imagination sans cesse renouvelée de ceux qui s'efforcent d'attirer dans ces lieux la jeunesse ou les hommes d'âge. »

APRÈS LES INCIDENTS DE POISSY

Une réunion tripartite a fixé l'ordre du jour des négociations chez Talbot

Au *lendemain* des affrontements entre grévistes et non-grévistes aux usines Talbot de Poissy (Yvelines), qui ont fait une quarantaine de blessés, la tension est restée très forte dans la matinée du 4 juin, à l'intérieur comme à l'extérieur du « B 3 », atelier de montage des Samba et des *Horizon* occupé par les grévistes. A la suite de l'intervention du ministre de l'intérieur, et même du premier ministre, selon Matignon, la direction et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont accepté *d'évacuer l'usine à l'amiable* (nos dernières éditions).

Après le retrait du personnel non gréviste et particulièrement des militants de la C.S.L., environ quinze cents occupants, en majorité maghrébins et africains, ont, vers 12 h. 30, quitté le B-3 en cortège pour se rendre à la mairie de Poissy, où l'union départementale de la C.G.T. organisait peu après un meeting de soutien.

Dans l'après-midi de ce même jour, la direction a invité la presse à constater les dégâts : vitres cassées, bureaux endommagés, quelques carcasses de voitures enfoncées, mais aucun dommage apparent sur les chaînes proprement dites. L'objectif de la direction était la remise en état dans la journée du 5 juin, pour une reprise éventuelle le 7. Le manque à gagner s'élève, selon la même source, à environ deux mille huit cents voitures depuis le début du conflit. La production est bloquée au B-3, très ralentie ailleurs.

Un démenti de F.O.

En début de matinée, le 5 juin, les abords de l'usine sont restés calmes.

Dans un communiqué publié le 4 au soir, Force ouvrière a démenti que son syndicat de Talbot-Poissy ait « *donné son accord pour que soit publié un tract sous sigles communs* » avec la C.S.L. et le syndicat autonome. Un tract avait en effet été distribué, le 4 au matin, dans l'usine et aux abords de la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, sous le triple sigle — C.S.L., autonomes, F.O., — dénonçant la C.G.T., qui avait « *franchi une nouvelle étape dans la sauvagerie et l'horreur* ».

Ce même 4 juin, à 11 heures, s'est ouverte, à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), une réunion entre la direction et les syndicats, sous la présidence de M. Jean Chazal, représentant le ministre du travail. Les parties concernées sont convenues d'un ordre du jour pour les négociations à venir : revendications salariales, conditions de travail (*dont cadences* et cinquième semaine de congés), déroulement de carrière pour les agents de production, amélioration des relations sociales (respect des libertés individuelles et collectives). Mais reste à fixer le lieu même de ces négociations, ainsi que leur date.

La direction souhaite attendre le 7, au matin, posant en préalable une reprise normale « *dans le respect du droit du travail pour les uns et du droit de grève pour les autres* ». La C.G.T., en revanche, veut avancer la négociation pendant le week-end, condition nécessaire si on ne veut pas que, le 7, « *il y ait élargissement du conflit* ». La réunion tripartite du 4 juin devrait continuer à la sous-préfecture de Saint-Germain samedi 5, à partir de 17 h 30.

D.R.

PAU-PARIS PAR UNE PEUGEOT EXPÉRIMENTALE 2,53 litres aux 100 kilomètres

A l'occasion du Salon des économies d'énergie et des énergies nouvelles de Pau, et sous le patronage de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, le prototype Peugeot Vera-02 diesel turbo vient de relier Pau à Paris par les routes nationales. Ce parcours, long de 765 kilomètres, a été effectué en 12 h 18 et comportait en particulier près de 150 kilomètres de traversées de villes et de villages. La consommation moyenne de 2,53 litres a été obtenue à la vitesse moyenne de 62,2 kilomètres heure (consommation totale : 19,364 litres).

Cette performance a été réalisée avec deux personnes à bord, sous contrôle permanent d'un commissaire FFSA, départ et arrivée sous contrôle d'huissiers. Les capots moteur et couvercle de malle ont été plombées, et la consommation a été scientifiquement mesurée par différence du poids d'un réservoir souple, entre le départ et l'arrivée.

Un projet du ministre de l'intérieur

DES « CLUBS DE VACANCES » POUR LES JEUNES PRÉ-DÉLINQUANTS

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a annoncé, vendredi 4 juin, au cours d'un colloque sur la formation professionnelle des policiers à Gif-sur-Yvette (Essonne) que le gouvernement étudiait un projet « de clubs de vacances » pour la jeunesse en voie de délinquance. « *La délinquance commence désormais très jeune* a indiqué le ministre, *il faut éviter que les dix-douze ans soient définitivement perdus et il faut également protéger la population.* » Ces centres de vacances permettraient, selon le ministre, de donner aux jeunes « *une formation, une instruction et à ressortir des lieux où jusqu'à présent, ils étaient condamnés à vivre* ».

M. Defferre a l'intention de demander à M. Pierre Mauroy, premier ministre, fondateur des Clubs Léo-Lagrange, (éducation populaire) et aux dirigeants de cette organisation d'étudier la prise en charge, dès cet été, d'un certain nombre de mineurs des quartiers chauds des grandes villes. M. Defferre a également indiqué avoir pris contact avec M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée.





LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DE LA FRANCE A DIMINUÉ AU PREMIER TRIMESTRE

Le *produit* intérieur brut (P.I.B.) marchand de la France a diminué de 0,1 % au cours des trois premiers mois de 1982, alors qu'il avait augmenté de 0,7 %, 0,2 % et 1,3 % durant les quatrième, troisième et deuxième trimestres de 1981 (—0,6 % de janvier à mars 1981), indique l'INSEE dans ses comptes trimestriels. Le P.I.B. a progressé *de 0,3 % pour l'ensemble de l'an* dernier.

Selon l'Institut national de la statistique, cet « *arrêt de la reprise* » est dû à deux raisons principales : d'une part, les exportations « *fléchissent fortement* » depuis la fin de 1981, ayant diminué de 3,1 % de janvier à *mars* 1982 (—2,1 % au quatrième trimestre de l'an dernier) ; de l'autre la *reconstitution de stocks*, assez forte à la fin de 1981, s'est ralentie en début d'année.

Par contre, note l'INSEE, la *chute* de l'investissement des entreprises « *semble enrayée* » pour faire place à une légère hausse (+ 0,8 % au premier trimestre 1982 ; + 0,3 % au quatrième trimestre 1981). « *Ce mouvement reste cependant très modéré* », alors que les investissements des ménages en logements poursuivent leur baisse « *de façon accentuée* ». La consommation des ménages demeure l'« *élément actif de la demande* », se portant surtout *sur* l'automobile et les biens courants.

LES PARLEMENTAIRES DU M.R.G. FAVORABLES A UNE POLITIQUE DES REVENUS

Les parlementaires radicaux de gauche — *députés, sénateurs, membres* de l'assemblée des communautés européennes — ont publié, vendredi 4 juin, une déclaration dans laquelle ils réaffirment leur soutien aux objectifs définis par le gouvernement « dans sa lutte pour l'emploi, le progrès et la justice sociale ». Ils ajoutent que « désormais les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs doivent faire l'objet d'un réexamen ».

Les élus radicaux de gauche souhaitent la mise en œuvre d'une politique des revenus, le freinage des dépenses publiques par des économies sur le train de vie de l'État, la maîtrise des dépenses sociales, la reprise de l'investissement, le partage du revenu.

L'AGENCE U.P.I. A ÉTÉ RACHETÉE PAR MEDIA NEWS CORPORATION.

United Press International, la seconde agence de presse américaine en importance après Associated Press, a été vendue à un groupe de province, Media News Corporation, qui détient des intérêts dans des journaux et des stations de télévision du Sud et du Middle-West.

Il y a plusieurs années que la famille Scripps, propriétaire de UPI depuis soixante-quinze ans, cherchait à vendre une entreprise dont la situation financière ne cessait de se dégrader. Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais les milieux de presse américains sont, dans l'ensemble, satisfaits d'une solution qui laissera intacte la saine concurrence qui oppose depuis de nombreuses années les deux grandes agences du pays. Il y a deux ans, les dirigeants de UPI avaient envisagé purement et simplement de fermer boutique. Il y avait eu, ensuite, de longs pourparlers avec Reuter aux termes desquels l'agence britannique avait renoncé à acquérir sa concurrente américaine.

UPI, qui emploie quelque 2 000 personnes réparties dans 60 bureaux à travers le monde, perdait de 7 à 10 millions de dollars par an, elle avait fait d'importants investissements au cours des cinq dernières années, parmi lesquels un centre de communication mondial à Dallas, équipé de quatre ordinateurs centraux, qui a coûté 10 millions de dollars, deux laboratoires de photographies digitales électroniques installés à New-York et à Bruxelles et 500 écrans de visualisation pour les rédactions.

Les dirigeants de UPI estiment que la nouvelle direction n'opérera pas de bouleversements. Elle compte sur le développement technique pour rétablir ses finances, poursuivra une politique axée sur la concurrence avec Associated Press et diversifiera au maximum ses moyens technologiques.

Au lendemain de cette acquisition, le quotidien « Nashville Tennessean » a révélé que deux des nouveaux propriétaires de UPI ont été arrêtés dans les années 60 lors de manifestations sur les droits civiques aux États-Unis.

Selon le journal, M. William Geissler a été reconnu coupable, en 1968, de s'être opposé à son incorporation militaire et a passé son service dans une prison fédérale, quant à M. Douglas Ruhe, le nouveau directeur de une prison fédérale; quant à M. Dou-UPI, il a été arrêté à deux reprises pour participation à des manifestations pour les droits civiques.

Les deux hommes ont confirmé les faits. M. Ruhe a affirmé qu'il exerçait ses droits constitutionnels quand il a été arrêté, et M. Geissler a qualifié ses actions passées d'« honorables ».



